

Commune de Marly

Rapport de gestion 2019



Les habitats pour seniors – Photo © Jean-Pierre Helbling – avril 2020

Table des matières

Le Conseil général	4
Le Conseil communal	5
Les votations et les élections	6
Les Dicastères	
01 Administration générale, information, gestion du patrimoine et agglomération	8
Administration générale	8
Contrôle des habitants	8
Ressources humaines	13
Information	15
Agglomération	15
Fusion du Grand Fribourg	18
Bâtiments communaux et scolaires	18
02 Affaires sociales, santé publique et petite enfance	20
Affaires sociales	20
Petite enfance	27
Santé publique	30
03 Culture, sports, loisirs, jeunesse, sociétés et bibliothèque	32
Culture et Sports	32
Animation socioculturelle	33
Bibliothèque	44
Marly Sympa	45
04 Ordre public	48
Police	50
Service du feu	56
Militaire	59
Organe communal de conduite (ORCOC)	60
Naturalisations	62
05 Eaux, épuration, cours d'eau	63
Informations d'ordre général	63
Distribution d'eau	63
Protection des eaux	67
STEP – Association intercommunale Gérine-Nesslerera (AIGN)	68
Endiguement	69
06 Enseignement et formation, activités et services extrascolaires, conservatoire	70
Enseignement et formation	71
Activités et services extrascolaires	75
07 Edilité, forêts et sentiers, cimetière	78
Edilité	78
08 Finances et informatique	81
Finances et impôts	81
Gestion informatique	92
09 Aménagement du territoire, constructions, environnement, transport et énergie	93
Réalisation et état des travaux	94
Aménagement du territoire	98
Plan de mobilité	98
Table des abréviations	99

Le Conseil général

Au chapitre des mutations, cette quatrième année de la législature 2016-2021 a connu trois démissions : M. Marc Romanens (PLR), Mme Valérie Mignot (PDC) et M. Nicolas Penseyres (UDC). Sur la base des élections générales de 2016 ont été proclamés élus M. Christian Risse (indépendant), et M. Durim Ademi (PDC). Pour le remplacement de M. Nicolas Penseyres, une élection complémentaire a été nécessaire, suite à laquelle M. Moncef Amari, du Parti Vert'libéral, a été élu. D'autre part, Mme Séverine Lago (PDC) accède à la vice-présidence, tandis que M. Stéphane Curty (PLR) remplace M. Marc Romanens au Bureau du Conseil général, en qualité de scrutateur, et Mme Daniela Schellenberg (PDC) remplace Mme Valérie Mignot (PDC) à la Commission des naturalisations.

Le Conseil général a siégé à 4 reprises en 2019, d'abord sous la présidence de M. Vincent Adamo (PLR), puis sous celle de M. Sylvain Grandjean (PS). Ces séances ont eu lieu les 27 mars, 22 mai, 4 décembre et 11 décembre. Le Bureau du Conseil général, élargi aux six chefs de groupes, a préparé, au cours de 3 séances, l'ordre du jour des séances du Conseil général, en collaboration avec le Conseil communal.

Au cours de ses 4 séances, le Conseil général a pris près de 20 décisions, y compris celles concernant les comptes, le rapport de gestion et le budget.

En dehors de celles liées aux comptes et au budget à proprement parler, ces décisions concernaient les objets suivants :

- l'acquisition de pavillons préfabriqués provisoires pour les besoins scolaires à Marly Cité ;
- la transmission sous forme numérique des convocations et documents de séance aux Conseillers généraux ;
- la constitution d'un fonds de rénovation du patrimoine immobilier ;
- les travaux de finition des nouveaux locaux de la crèche et de l'accueil extrascolaire situés dans le bâtiment Pré Zurthanen ;
- l'attribution du mandat pour la révision des comptes communaux à la Société PKF Fiduciaire SA, pour une durée de trois ans.

Le Conseil général a aussi été informé en particulier sur :

- l'entrée des locataires dans les appartements pour seniors ;
- l'aménagement de la Place du Village ;
- les travaux relatifs à la requalification de la route de Fribourg ;
- la mise sur pied d'un atelier participatif pour la réfection de la route de la Gérine ;
- la consommation de l'éclairage public, suite à son renouvellement ;
- l'avancement du 5^{ème} Cycle d'orientation ;
- le processus de fusion du Grand Fribourg ;
- la convention sur les infrastructures du périmètre du Marly Innovation Center ;
- le concours du 3^{ème} centre scolaire ;
- le fonctionnement du service Marly Mobile ;
- la présentation du Projet Accueil et du Programme Interservices de Travail social communautaire (PITSC) ;
- la présentation par la société BDO des résultats de l'analyse de fonctionnement du Conseil communal et de l'administration communale ;
- la présentation du PAD du Parc des Falaises.

Le Conseil communal

Le Conseil communal a siégé à 44 reprises en 2019, soit 43 séances ordinaires dont une séance dite « au vert » qui s'est tenue au nouveau siège des TPF à Givisiez le 16 juillet 2019. Une séance extraordinaire s'est encore tenue le 25 mai 2019 pour traiter du projet de fusion du Grand Fribourg et arrêter sa prise de position pour la consultation y relative. En marge des séances ordinaires, le Conseil a rencontré le Préfet de la Sarine pour un échange sur le processus de fusion du Grand Fribourg, les représentants de la société BDO pour un premier échange sur l'analyse de fonctionnement du Conseil communal et de l'administration, les nouveaux collaborateurs de l'administration communale et les jubilaires, les membres de la Commission financière pour une discussion sur les budgets 2020, le responsable de la section Edilité pour une présentation de la végétalisation de l'axe de la route de Fribourg.

En raison de l'absence maladie prolongée de M. Eric Romanens, le Conseil communal fonctionne à huit Conseillers communaux. De ce fait, la répartition des tâches dévolues au dicastère de M. Romanens au sein du Conseil communal est la suivante : pour l'Animation, M. Jean-Pierre Oertig, pour la Culture, M. Maurice Horner, pour les Sports, M. Bernard Clerc, et pour la Bibliothèque, Mme Françoise Savary.

Durant l'année 2019, le Conseil communal a pris part, comme toujours et régulièrement, à la vie locale et à la vie des sociétés, aux manifestations sportives ou culturelles. En particulier, il s'est associé à la 23^{ème} édition des Marly Folies, à la Coupe Impressum (tournoi des journalistes sportifs suisses), à la Bénichon organisée par les enseignants et les élèves de Marly Cité, au Mémorial Jean Tinguely dans sa 25^{ème} version toujours internationale. Il relève surtout le 50^{ème} anniversaire du Tennis-Club de Marly et l'inauguration de son nouveau Padel Tennis, les 10 ans de MarlyBIKE, le 30^{ème} anniversaire de l'Association de solidarité avec l'orphelinat de Kurumbagaram, les 90 ans de la société Rodi SA et les 20 ans d'Energil Sàrl, sociétés installées à Marly. Le Conseil communal a encore participé aux vernissages des deux expositions de Mme Nathalie Burky et de M. Patrick Bugnon, collaborateurs de l'administration communale.

Le Conseil communal a renouvelé son invitation aux entreprises, artisans et indépendants actifs dans notre commune en mettant sur pied la rencontre de l'économie locale, dans les nouveaux locaux du Fitness Pleine Forme, sis à la route de la Gruyère. Les sociétés Pleine Forme, le cabinet Physio Ostéo de la Crausaz, Eric Bongard SA, Alpi Jeux et Ferblanterie Clément Sàrl ont pu y présenter leurs activités. D'autre part, une information générale a été donnée par M. Christophe Koersgen sur le projet « Accueil » mis en place par l'Animation socioculturelle de Marly, tandis que Mme Snezana Peiry, collaboratrice scientifique chargée de la promotion économique auprès de l'Agglomération de Fribourg, a présenté les objectifs de la promotion économique.

Au chapitre des bonnes relations intercommunales, le Conseil communal a organisé la « rencontre des 3 Conseils », événement bisannuel réunissant, cette fois dans la commune hôte de Marly, les Conseils communaux de Pierrafortscha, de Villarsel-sur-Marly et de Marly.

Dans le cadre du partenariat avec la commune zougnoise de Hünenberg, le Conseil communal a participé à l'assemblée de la Société de partenariat Hünenberg ZG-Marly FR.

Les votations et les élections

Dans le domaine du registre civique, le contrôle des habitants a organisé :

2 votations fédérales	3 objets
2 votations cantonales	3 objets
1 votation cantonale	3 objets
1 élection complémentaire au CG	1 ^{er} tour
2 élections fédérales	Conseil national / 1 ^{er} et 2 ^{ème} tour Conseil des Etats

Ceci représente **404h45** de scrutin et de dépouillement, pour un total de **60** scrutateurs-trices.

Notons aussi que pour chaque week-end de votation, le préposé au contrôle des habitants et son adjointe assurent le bon déroulement du scrutin et du dépouillement.

Votation fédérale du 10 février 2019 / Electeurs inscrits 4'796

Initiative populaire « stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage) »

	Commune		Canton	
Votants	1'731	36.09%	68'493	33.49%
Blancs	17		622	
Nuls	6		213	
Valables	1'708		67'658	
<i>OUI</i>	779	45.61%	25'726	38.02%
<i>NON</i>	929	54.39%	41'932	61.98%

Votation fédérale du 19 mai 2019 / Electeurs inscrits 4'760

Loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA)

	Commune		Canton	
Votants	2'162	45.42%	83'432	40.69%
Blancs	25		1'655	
Nuls	16		840	
Valables	2'121		80'937	
<i>OUI</i>	1'570	74.02%	55'386	68.43%
<i>NON</i>	551	25.98%	25'551	31.57%

Mise en œuvre d'une modification de la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen)

	Commune		Canton	
Votants	2'164	45.46%	83'796	40.87%
Blancs	19		830	
Nuls	8		592	
Valables	2'137		82'374	
<i>OUI</i>	1'582	74.03%	51'066	61.99%
<i>NON</i>	555	25.97%	31'308	38.01%

Votation du 30 juin 2019 / Electeurs inscrits 4'767

Loi sur l'exercice du commerce

	Commune		Canton	
Votants	1'648	34.57%	54'935	26.74%
Blancs	23		591	
Nuls	3		135	
Valables	1'622		54'209	
<i>OUI</i>	833	51.36%	24'612	45.40%
<i>NON</i>	789	48.64%	29'597	54.60%

Loi sur la mise en œuvre de la réforme fiscale

	Commune		Canton	
Votants	1'636	34.32%	53'795	26.18%
Blancs	50		2'431	
Nuls	15		281	
Valables	1'571		51'083	
<i>OUI</i>	1'003	63.84%	28'502	55.80%
<i>NON</i>	568	36.16%	22'581	44.20%

Décret relatif aux contributions financières transitoires de l'Etat en faveur des communes et des paroisses

	Commune		Canton	
Votants	1'629	34.17%	53'739	26.15%
Blancs	136		4'444	
Nuls	31		364	
Valables	1'462		48'931	
<i>OUI</i>	1'186	81.12%	32'213	65.83%
<i>NON</i>	276	18.88%	16'718	34.17%

Election complémentaire au Conseil général du 30 juin 2019 / Electeurs inscrits 5'934

	Commune	
Votants	1'512	25.48%
Blancs	106	
Nuls	63	
Valables	1'343	

Election du Conseil national du 20 octobre 2019 (système proportionnel) / Electeurs inscrits 4'790

	Commune		Canton	
Votants	2'260	47.18%	88'639	43.02%
Blancs	5		400	
Nuls	11		678	
Valables	2'244		87'561	

Election du Conseil des Etats du 20 octobre 2019 – 1^{er} tour (Système majoritaire) / Electeurs inscrits 4'790

	Commune		Canton	
Votants	2'265	47.29%	88'321	42.87%
Blancs	5		441	
Nuls	39		1'885	
Valables	2'221		85'995	

Election du Conseil des Etats du 10 novembre 2019 – 2^{ème} tour (Système majoritaire) / Electeurs inscrits 4'796

	Commune		Canton	
Votants	2'114	44.08%	76'441	37.11%
Blancs	18		567	
Nuls	50		2'328	
Valables	2'046		73'546	

Les Dicastères

01 Administration générale, information, gestion du patrimoine et Agglomération

Responsable : Jean-Pierre Helbling, Syndic
Suppléant : Eric Romanens, Vice-Syndic

Administration générale

Secrétariat général et autres services

Le secrétariat général assure l'interface entre le Conseil communal et l'administration, à la fois préparant les séances de l'exécutif et assurant la mise en œuvre des décisions prises lors des séances. En matière de conduite de l'administration, le Conseil communal et le Secrétaire général s'appuient étroitement sur l'équipe des chefs de services, d'une part dans le travail quotidien sur les divers dossiers, d'autre part dans la conduite des équipes, et aussi dans la détermination des choix stratégiques. Assurant nombre de tâches transversales, le Secrétariat général veille à la bonne coordination entre les services et garantit un support à l'accomplissement de leurs tâches. Parmi ses attributions figurent notamment la gestion des

ressources humaines, l'appui administratif nécessaire au fonctionnement du Conseil communal, du Conseil général et d'une partie des commissions, du Bureau et des 2 commissions du Conseil général. Correspondance, convocations, procès-verbaux, préparation des dossiers et des décisions, communication de ces décisions, gestion de bases de données, classement, archivage, gestion du site Internet, toutes ces tâches sont assurées par ce Secrétariat qui fonctionne également comme appui administratif pour certains services. Le Service social, le Service de sécurité, le Service technique, l'Animation socioculturelle et la structure d'accueil de l'enfance disposent de leurs propres ressources pour la gestion administrative.

Le Contrôle des habitants

Le responsable du service, préposé au registre des habitants et au registre civique, et son adjointe ont pour mission la tenue de ces registres. Ils assurent toutes les tâches liées à cette gestion, jusqu'à l'établissement des statistiques relatives à la population et à sa structure. Ils ont pour mission :

- d'enregistrer les données et événements relatifs aux habitants, données personnelles, arrivées, départs, majorité civique, changement de situation et de faits d'état civil, ainsi que toutes les autres mutations et mises à jour ;
- d'établir les demandes de cartes d'identité, les dossiers de notification de décisions et de dénonciation à la préfecture, des listes diverses, les dossiers de «déclaration de prise en charge» en formulant un préavis, les statistiques conformément aux demandes de l'OFS ;
- de délivrer les certificats et attestations selon les demandes des habitants ;
- de fournir des renseignements aux autorités et aux administrations publiques, dans le respect des dispositions de la protection des données et de la transparence ;
- de procéder aux convocations des personnes hors des délais impartis par la loi sur le contrôle des habitants et du suivi de ces convocations, en collaboration avec la police communale et la police cantonale, aux enquêtes relatives à la recherche du domicile ;
- d'exécuter toutes les tâches liées à l'harmonisation des registres des personnes (HarmPers), les exportations journalières et mensuelles des fichiers sur la plateforme cantonale (FriPers) ;
- d'organiser toutes les votations et les élections.

Le contrôle des habitants a également la tâche de contrôler que tous les administrés ont une assurance maladie. Les demandes de non assujettissement, pour les étudiants arrivant de l'étranger, sont aussi traitées par le contrôle des habitants.

Demandeurs d'emploi

Le nombre de demandeurs d'emploi, au 31 décembre 2019, se montait à 270, alors qu'ils étaient 290 au 31 décembre 2018, selon les chiffres fournis par l'Office public de l'emploi.

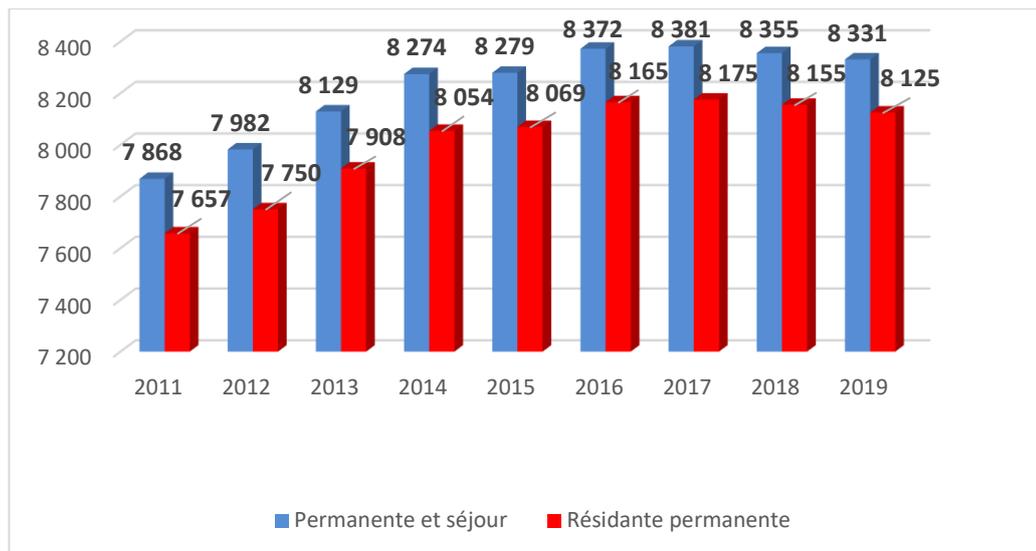
Pour plus de renseignements, voir le site du Service de l'emploi du canton de Fribourg : www.fr.ch/spe

Statistique de la population

Nombre d'habitants	31 décembre 2019	Variation	31 décembre 2018
Population résidente (légale)			
Suisse	5 783	-11	5 794
Etranger	2 342	-19	2 361
Total population résidente (légale)	8 125	-30	8 155
Population séjour			
Population suisse en séjour	186	+11	175
Population étrangère en séjour	20	-5	25
Total population séjour (suisse et étranger)	206	+6	200
Population totale (résidente légale et séjour)	8 331	-24	8 355
% de population étrangère	28.35%		28.56%
Evolution de la population selon le sexe			
Masculin	4 005	-5	4 010
Féminin	4 326	-19	4 345
Total	8 331	-24	8 355
Etat civil (avec séjour)			
Célibataires	3 654	-19	3 673
Marié-es (y compris séparées)	3 551	-22	3 573
Partenariats enregistrés	11	-1	12
Veufs-ves	377	+4	373
Divorcé-e-s	738	+15	723
Partenariats dissous	0	-1	1
Total	8 331	-24	8 355
La religion (avec séjour)			
Catholiques	5 015	-150	5 165
Protestants	482	-1	483
Divers et sans	2 834	+127	2 707
Total	8 331	-24	8 355
Langues pratiquées (avec séjour)			
Français	4 910	-5	4 915
Allemand	1 001	-10	1 011
Divers	2 420	-9	2 429
Total	8 331	-24	8 355
Nombre de ménages	3 437	-11	3 448
Nationalité (légal sans séjour)			
Suisses			
Bourgeois	512	+32	480
Fribourgeois	3 432	-36	3 468
Confédérés	1 839	-5	1 844
Séjour (domicile secondaire)	186	+11	175
Total	5 969	+2	5 967
Etrangers			
Permis B	671	-19	690
Permis C	1 548	+13	1 535
Permis F/L	123	-15	138
Séjour	20	-5	25
Total	2 362	-26	2 388
Total population résidente légale permanente	8 331	-24	8 355

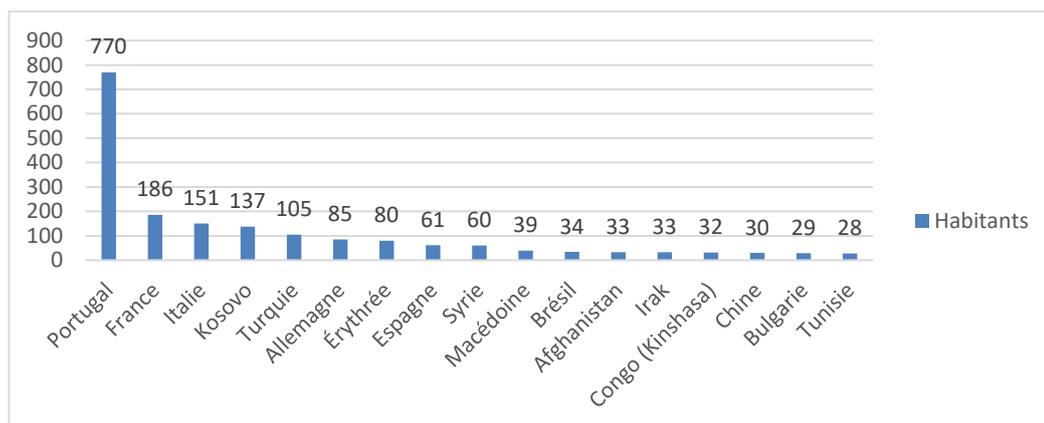
Evolution de l'effectif de la population

Pour l'année 2019, nous enregistrons, au 31 décembre, une perte de 24 personnes.

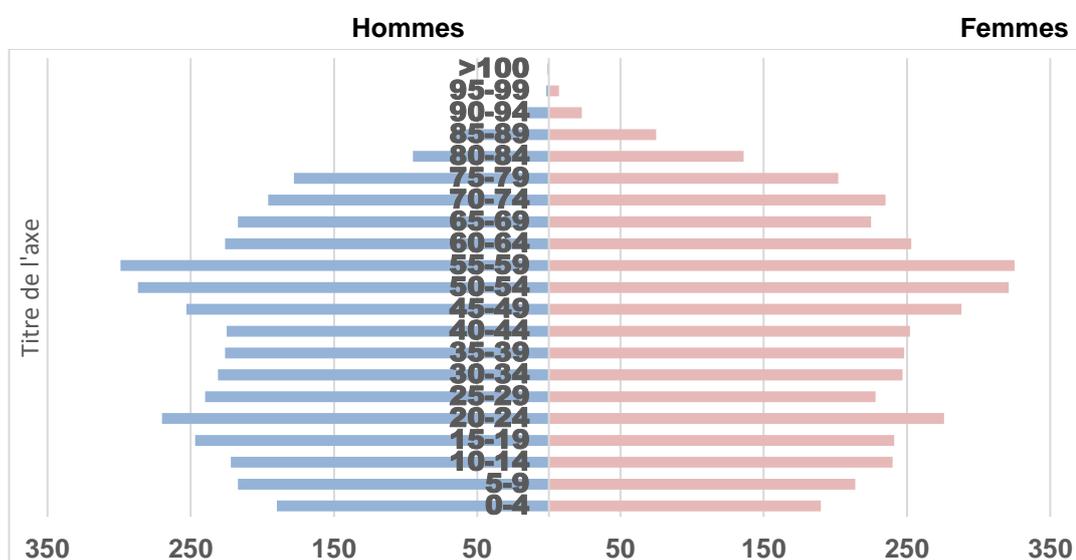


Représentation par nationalité (les plus représentatives mise à part la nationalité Suisse)

(population suisse : 5969 / 71.65% - population étrangère : 2'362 / 28.35 %)



Pyramide des âges au 31.12.2019



- **Faits d'état civil**

En 2019	En 2018	
58	63	naissances
64	70	décès
42	40	mariages
24	34	divorces
33	45	changements de noms
7	12	reconnaisances
0	0	adoptions
35	45	naturalisations

- **Activités du service**

Hormis les **413** (414 en 2018) demandes de renseignements par courrier traitées par la réception, le contrôle des habitants a, quant à lui, traité plus de **3'582** mails divers (14 en moyenne journalière). Notons que les demandes par téléphone ne figurent pas dans cette statistique. Le contrôle des habitants a effectué **12'834** (14'078 en 2018) mutations dans son registre pour le maintien à jour des données.

On peut ajouter que **726 arrivées** et **716 départs** ont été enregistrés (635 et 680 en 2018).

Il a en outre établi **46** listes (42 en 2018) pour divers services de l'administration communale et également pour d'autres administrations.

En collaboration avec la police communale, le contrôle des habitants a effectué **32 enquêtes** de recherche de domicile (22 en 2018).

Dans le domaine du contrôle de l'affiliation à une caisse maladie, le contrôle des habitants a traité **22** demandes (15 en 2018) de dispense d'assurance en Suisse, **118** rappels (120 en 2018) pour l'obtention de l'attestation, preuve de l'affiliation à une caisse maladie, et **58** demandes (63 en 2018) d'attestation d'affiliation suite à la naissance.

- **Délivrance de documents**

En 2019	En 2018	
4	4	certificats de bonnes mœurs
238	162	attestations de départ
11	2	certificats de vie
2	4	certificats de droits civiques
925	930	attestations de résidence à Marly
166	172	attestations de domicile pour séjour
980	876	certificats d'établissement et de séjour
194	180	documents d'identité (cartes d'identité)
130	161	attestations de sortie de territoire
44	25	déclarations de prise en charge

- **Accueil**

Deux personnes à mi-temps occupent la fonction de téléphoniste-réceptionniste. En plus des informations et renseignements fournis aux hôtes et aux clients de l'administration communale, par téléphone et à l'accueil, le personnel de la réception participe à la préparation de l'édition du bulletin communal Marly Information et collabore étroitement dans des tâches liées au contrôle des habitants (contrôle de listes des écoles, du conservatoire, etc...). La réception a traité, par courrier, plus de **413** (414 en 2018) demandes de renseignements émanant d'administrations diverses.

En outre, les réceptionnistes ont vendu en 2019 :

3 650	cartes journalières CFF ce qui représente le 96.44% (invendues 135 ce qui représente le 3.56%)
280	vignettes compost
24	passesports vacances
10	abonnements des bains de la Motta
4	livres sur Marly et son histoire

Elles ont contrôlé **40 demandes, soit 1'237 listes** (41/790 en 2018), de référendum, d'initiative et de motion populaire, ce qui représente un total de **2'609 signatures** (1'232 en 2018).

Mobility en 2019 : la réception a fait **68** réservations pour les déplacements du personnel communal (35 en 2018).

Le programme EasyFind gère les objets perdus et retrouvés. **14 objets** trouvés (19 en 2018) par des citoyen-nes ont été remis à la réception dont **2** ont été restitués à leur propriétaire.

- **Agence AVS et prestations complémentaires**

Ce domaine est géré par la préposée adjointe du contrôle des habitants. Les activités principales sont :

Assurance vieillesse et survivants (AVS) : accueillir, informer et apporter l'aide nécessaire aux bénéficiaires dans leurs démarches administratives, mettre à disposition les différents formulaires, vérifier l'exactitude des données personnelles des bénéficiaires, mettre à jour le fichier des rentiers par le biais de «AdminPortal».

Ressources Humaines

L'ensemble des données et informations relatives au personnel communal et à sa gestion sont regroupées sous ce chapitre.

Le département des ressources humaines est placé sous la direction de M. Jean-Pierre Helbling, Syndic, et compte 1.2 EPT ; il figure sous la rubrique « Secrétariat général » du tableau ci-dessous.

• Evolution de l'effectif du personnel communal

Contrats de droit public

Services/sections	B2019	C2019	Ecart C-B2019
	EPT	EPT	EPT
Secrétariat général	2.80	2.80	-
Réception, contrôle des habitants	3.15	3.10	-0.05
Service sécurité (police, feu et protection civile)	3.50	3.50	-
Service des finances (impôts et comptabilité)	3.00	3.00	-
Service des écoles	3.60	3.60	-
Service social	6.68	7.05	0.37
Service technique	8.00	8.58	0.58
Conciergerie	5.00	5.00	-
Animation socioculturelle	4.05	4.13	0.08
Edilité	8.70	8.70	-
Bibliothèque	1.20	1.20	-
Accueil de l'enfance, dont :	15.80	18.34	2.54
Administration accueil de l'enfance	-	0.87	0.87
Crèche	12.80	14.27	1.47
Accueil extrascolaire, responsable + intervenantes	3.00	3.21	0.21
Total intermédiaire	65.48	69.00	3.52
Apprenties	3.00	3.00	
Total général	68.48	72.00	3.52
Conseil communal et la fonction de Syndic	0.70	0.70	

Contrats de droit privé

Auxiliaires et temporaires	B2019	C2019	ECART C-B2019(%)
	EPT	EPT	
Conciergerie et nettoyage	3.46	3.58	0.12
Grands nettoyage et temporaires	2.15	1.64	-0.51
Bibliothèque régionale	0.6	0.6	-
Bibliothèque régionale jeunes aides	0.22	0.16	-0.06
Edilité jeunes aides	0.15	0.32	0.17
Animation socioculturelle	0.14	0.12	-0.02
Square	0.6	0.35	-0.25
Crèche	0.47	0.67	0.2
Accueil extrascolaire et accompagnants	2.02	1.96	-0.06
Total	9.81	9.4	-0.41

• Mandats particuliers

- 1 personne assure la mise à disposition du stand de tir 300 mètres pour la troupe et collabore à certains travaux d'entretien de la ligne de tir (d'entente avec la Société de tir de Marly) ;
- 1 personne occupe la fonction de préposé à l'agriculture ;
- 7 personnes fonctionnent comme appui pour les cours de natation dans le cadre du sport scolaire ;
- 2 personnes assument le service du contrôle des champignons (intercommunal) ;
- 1 personne externe à l'administration assume la fonction d'administrateur du cimetière intercommunal.

Le mandat de forestier communal est confié à la Corporation forestière Forêts-Sarine.

- **Mutations**

Service/section	Arrivée	départ	dont retraite	total	Taux de rotation
Accueil de l'enfance	4	4	0	8	18.18%
Eau et assainissement	1	1	0	2	33.33%
Contrôle des habitants	0	1	1	1	16.67%
Service social	2	1	0	3	13.64%
Technique	0	1	1	1	8.33%
	7	8	2	15	8.62%

Relevons que les départs naturels représentent à eux seuls 4.27%.

En 2019, le nombre de départs en chiffre réel est resté stable mais le taux de rotation, quant à lui, diminue quelque peu puisqu'il passe de 10.98% à 8.62%. Notons néanmoins que les départs naturels représentent à eux seuls 5.17%, soit 0.9% de plus qu'en 2018.

- **Structure d'âges des collaborateurs**

Par rapport à l'état de la moyenne d'âge de 2018, laquelle s'élevait à 40.48, il est à relever une diminution puisque la moyenne d'âge atteint, en 2019, 39.05.

Avec les prochains départs en retraite, cette moyenne devrait encore diminuer.

- **Evénements**

Le Conseil communal a marqué de façon particulière les 20 ans d'activités de MM. Jean-François Cudré-Mauroux et Jacques Zillwegger, collaborateurs auprès de la section éditité, de Mme Marie-Claude Chassot, adjointe du préposé au contrôle des habitants pour ses 25 ans de service, ainsi que de Mme Véronique Marchon, responsable du service des écoles, pour ses 30 ans d'activités après de notre administration communale.

En 2019, le Conseil communal a, en particulier, pris congé de M. Jean-Marie Clément, retraité de sa fonction de préposé au Contrôle des habitants, ainsi que de M. Gabriel Stempfël, retraité de sa fonction de responsable des bâtiments.

- **Formation du personnel**

En matière de formation du personnel, chaque service établit son programme en fonction des besoins.

En 2019, 32 personnes ont bénéficié de formation, dont 30 relèvent d'un maintien des connaissances (formation continue) et 2 concernent l'acquisition de nouvelles compétences.

Le tableau ci-dessous détaille la répartition par service.

Service/section	Nbre personnes
ACCUEIL EXTRASCOLAIRE	9
SERVICE SOCIAL	10
TECHNIQUE-CONCIERGE	1
TECHNIQUE-EDILITE	4
TECHNIQUE-EAU	3
TECHNIQUE	2
TECHNIQUE-BÂTIMENT	1
SECRETARIAT GENERAL	1
ECOLES	1
	32

- **Formation de stagiaires et d'apprentis**

- Stage de durée limitée

Nous accueillons, pour des stages pratiques, des étudiants en formation à la Haute école supérieure de travail social (HES-SO), ou pour des stages préalables.

En 2019, 9 stagiaires, dont 4 ont pu bénéficier des compétences du service de l'Animation socioculturelle, au sein du service ou dans le cadre du PITSC. Une stagiaire s'est familiarisée avec le travail d'assistante sociale. Les 4 autres font partie intégrante de la dotation de la crèche.

- Apprentissage

L'administration forme simultanément deux apprentis qui effectuent leur cursus principalement au Service des finances, au Service technique ainsi qu'au Contrôle des habitants.

Une nouvelle place s'est créée au sein de la crèche communale. La structure d'accueil encadre désormais une apprentie assistante socio-éducative. Dans le secteur de l'accueil de l'enfance et plus particulièrement auprès de l'accueil extrascolaire, une nouvelle place d'apprentissage sera créée dès 2020. Cela amènera à 4 le nombre d'apprentis suivis par notre administration.

• Processus d'appréciation annuelle

Le Conseil communal constate que plus de 96% des collaborateurs et collaboratrices répondent pleinement aux exigences de leur fonction. Pour 10% des collaborateurs et collaboratrices, ces exigences sont, de façon générale, satisfaites. Cependant, des améliorations sont attendues pour un peu plus de 5% des collaborateurs et collaboratrices.

L'évolution individuelle, d'une année à l'autre, reste identique pour plus de 90% des collaborateurs et collaboratrices. Relevons que la variation individuelle d'un peu plus de 7% d'entre eux/elles diminue légèrement.

• Projets 2020

Le Conseil communal a entamé, en 2019, une réflexion sur l'organisation et le fonctionnement du Conseil communal ainsi que de l'administration communale. Le bilan de cette réflexion a été présenté au personnel communal en novembre 2019 et sa concrétisation devrait se faire dans le courant de l'année 2020.

Information

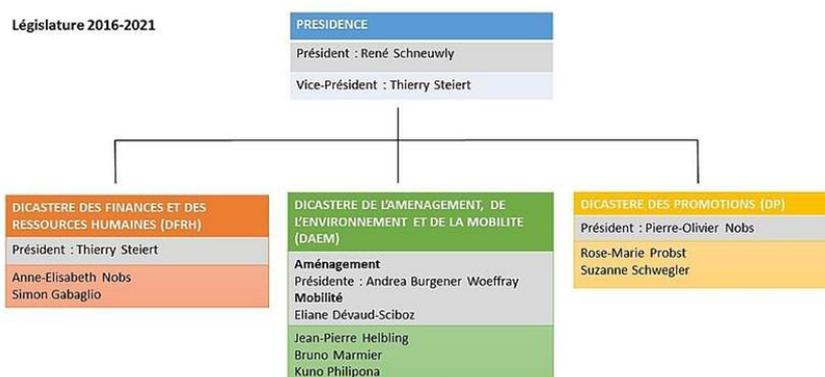
Le bulletin communal Marly Information est paru 4 fois en 2019, selon le rythme trimestriel. La formule rédactionnelle et la ligne graphique sont restées celles appliquées depuis 2014.

Agglomération

En règle générale, le Comité se réunit tous les 15 jours en séance ordinaire. Tous les objets traités lors de ces séances sont préalablement préparés en séance de dicastère avant d'être avertisés par décision collégiale du Comité. En 2019, le Comité a tenu 19 séances ordinaires et aucune séance extraordinaire.

Le Comité se compose de MM. René Schneuwly (Président, Granges-Paccot) et Thierry Steiert (Vice-président, Fribourg), de Mmes Andrea Burgener Woeffray (Fribourg), Eliane Dévaud-Sciboz (Avry), Anne-Elisabeth Nobs (Corminboeuf), Rose-Marie Probst (Belfaux) et Suzanne Schwegler (Givisiez), ainsi que MM. Simon Gabaglio, Jean-Pierre Helbling (Marly), Bruno Marmier (Villars-sur-Glâne), Pierre-Olivier Nobs (Fribourg), Kuno Philipona (Düdingen) et Michaël Studer (Matran) ; ce dernier a démissionné le 27 février 2019 et a été remplacé, à compter du 28 février 2019, par M. Simon Gabaglio (Matran).

La composition des dicastères a évolué suite aux changements intervenus au sein du comité depuis le début de la législature ; elle était la suivante dans le courant de l'année 2019 : Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité (ci-après DAEM) : Mmes Burgener Woeffray (Présidente, Responsable aménagement) et Dévaud-Sciboz (Responsable mobilité), ainsi que MM. Helbling, Marmier et Philipona.



Dans le cadre de ses activités, le Comité peut s'appuyer sur l'expertise d'organes de préavis, la Commission d'aménagement régional et de mobilité (ci-après CARM) et la Commission culturelle (ci-après CCult), dans leur domaine de compétence respectif.

La CCult, composée de treize membres élus par le Conseil sur proposition du Comité, est un organe consultatif. Ses préavis sont transmis au Dicastère des promotions (DP) qui étudie leur adéquation avec les règlements en vigueur, puis communique sa position au Comité. La présidence de la CCult est statutairement attribuée à un membre du Comité. En l'occurrence, durant l'année 2019, il s'agissait de Mme Schwegler, qui peut s'appuyer sur l'expertise d'une majorité de membres issus du milieu culturel pour juger de la qualité des projets susceptibles de bénéficier d'une subvention. En plus de sa traditionnelle activité de préavis, la CCult a participé, avec l'appui de

l'administration, à l'élaboration d'une directive. Cette dernière vise à codifier les pratiques établies en matière d'octroi de subventions.

La CARM est, quant à elle, composée de délégués politiques et techniques des communes membres de l'Agglomération (ci-après communes membres). Les communes désignent librement leurs représentants, mais seuls les représentants politiques ont formellement le droit de vote. La CARM constitue une plateforme d'échange privilégiée pour toutes les thématiques d'intérêt régional liées à l'aménagement du territoire, à la mobilité et à l'environnement. Elle est présidée par M. Jean-Marc Boéchat (Marly) et vice-présidée par M. Nobs (Fribourg). Les membres de la CARM ont été régulièrement informés des principaux dossiers menés par l'Agglomération, notamment en ce qui concerne le Projet d'agglomération de quatrième génération de l'Agglomération (ci-après PA4), le développement du réseau de bus ou encore d'autres thématiques actuelles. Plusieurs présentations d'intérêt régional, avec des intervenants extérieurs, ont également été organisées dans ce cadre.

Mise en œuvre de la mesure « Action un arbre pour votre enfant »

Cette mesure du PA3 a pour objectif de planter des arbres pour les enfants des familles habitant les communes de l'agglomération. Dans sa dimension culturelle, cette mesure renvoie à une tradition existante et permet, de manière plus large, de rapprocher les gens et la nature. Cette action symbolise l'importance des familles pour le développement de la région.

En 2017, le Conseil a libéré un premier crédit pour la mesure permettant de préparer la mise en œuvre et de planter les premiers arbres. L'année 2018 a été consacrée à l'organisation de la mesure en collaboration avec les communes. Les premiers arbres ont été en plantés en 2019 par les communes de Marly, Givisiez, Villars-sur-Glâne et Avry. Les familles ont été nombreuses à répondre à l'appel et à participer à l'événement convivial organisé par les communes autour de la mise en terre de « leur » arbre. L'action est prolongée et étendue à d'autres communes dans le courant de l'année 2020.



Marly, place de jeu des écoles



Givisiez, proche de l'école primaire



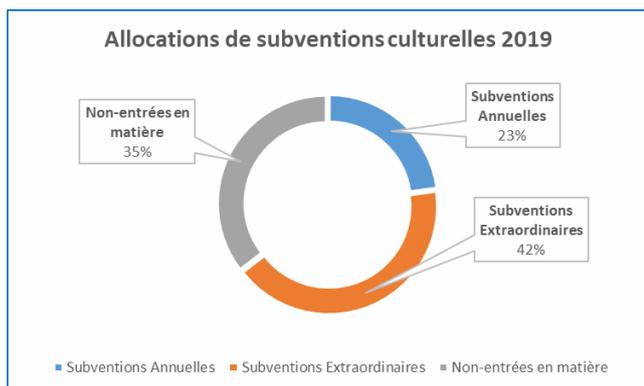
Villars-sur-Glâne, devant la nouvelle école du Platy



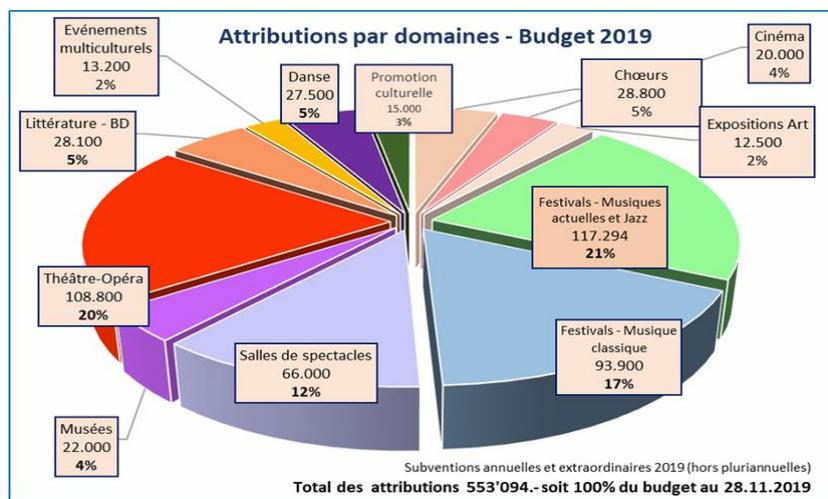
Avry, entre le jardin et le terrain de sport de l'école primaire

Promotion des activités culturelles

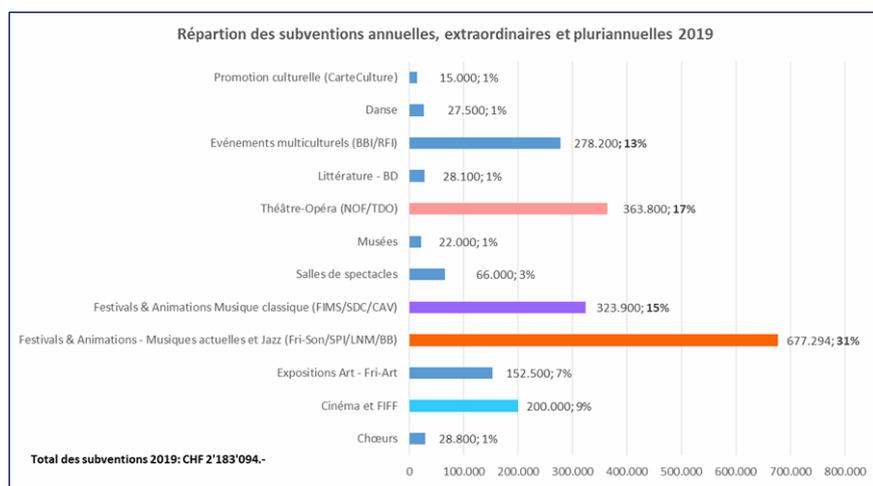
Vous trouvez ci-après les tableaux indiquant la répartition des montants alloués aux Associations culturelles par types de subventions.



Subventions annuelles et extraordinaires par domaine en 2019



Subventions annuelles, extraordinaires et pluriannuelles 2019



Récapitulatif 2019

Récapitulatif des subventions	Montants CHF
Subventions Pluriannuelles	1'630'000
Subventions ordinaires annuelles	370'200
Subventions extraordinaires	182'894
Montant total octroyé en 2019	2'183'094

Plus d'informations sont disponibles sur le site : www.agglo-fr.ch.

Fusion du Grand Fribourg

Initié en 2017, le projet de fusion du Grand Fribourg a connu une première phase de mise en œuvre avec notamment la définition par le Conseil d'Etat du périmètre de fusion puis l'élection d'une Assemblée constitutive. La tâche de cette dernière est de préparer un concept de fusion puis, plus formellement, une convention de fusion qui sera soumise au peuple en mars 2021. Pour rappel, les personnes de Marly élues à cette Assemblée constitutive sont Mme Anne Defferrard, M. Julien D'Agostini et M. Marcel Jaquier, tandis que M. Christophe Maillard a été désigné comme représentant de la commune au sein du Comité de pilotage.

Le 13 mars 2019, une séance d'information à la population a été organisée à Marly à l'initiative des membres de la commission de fusion. Cette séance s'est tenue dans la salle commune de Grand-Pré et a réuni une trentaine de participants qui ont pu faire part à la fois de leurs questionnements et de leurs propositions pour la suite du projet.

En mai 2019 et suite aux travaux des différents groupes de travail, un concept de fusion a été présenté à la population sous la forme d'un rapport de près de 100 pages. Sur la base des éléments présentés, une procédure de consultation a été menée avec un délai au 14 juin 2019. Le Conseil communal a pris connaissance de ces réflexions et a rédigé une prise de position. Dans sa réponse et en complément aux éléments plus techniques liés à la fusion, il a en particulier insisté pour que des garanties soient données quant au maintien des projets et montants inscrits au plan financier. Il a également relevé l'importance du développement de la mobilité en soutenant la volonté affichée de

privilégier la mobilité douce, mais en insistant sur le fait que le trafic de transit soit limité et en réaffirmant sa volonté que la liaison Marly-Matran se concrétise au plus vite. Pour ce qui relève du domaine du social, le Conseil communal a mis en évidence les pratiques et réseaux développés par la commune et a affirmé sa volonté que cet engagement au service de la population soit maintenu. Il a insisté sur le fait que les valeurs qui sous-tendent aujourd'hui l'accueil et la prise en charge des habitants dans la commune soient préservées. En matière économique enfin, il a relevé le fait que les dynamiques soient encore davantage favorisées et que la complémentarité entre le MIC et Bluefactory soit reconnue.

Le concept de fusion sera finalisé sur la base des résultats de cette procédure de consultation. Toutes les informations ainsi que l'actualité en lien avec le processus de fusion sont disponibles sur le site www.grandfribourg.ch.

Bâtiments communaux et scolaires

La Commission des bâtiments est composée, depuis février 2019, de M. Jean-Pierre Helbling (président), de Mme Mary Claude Paolucci, de M. Jean-Marc Boéchat, de Mme Françoise Savary, de M. Laurent Corpataux et de M. Tristan Schneuwly, responsable de la section bâtiments. Elle a continué à gérer toutes les questions importantes liées aux bâtiments communaux et aux projets de nouvelles constructions. Cette commission a pour tâche principale le développement d'une vision et d'une méthode cohérente, menant à des analyses sur l'état de nos bâtiments communaux, desquelles découlent les programmes des réfections annuelles. Elle veut aussi créer les bases pour proposer les programmes d'investissements nécessaires. Dans ce sens, des mandats d'étude de développement des centres scolaires, conformément à l'évolution démocratique, ainsi que les projections des besoins sont en cours.

- **Rénovations diverses des bâtiments communaux**

Comptes 294.503.19 et 943.503.01

Ces comptes sont utilisés pour entreprendre des réalisations de moyenne importance qui sont considérées comme investissements. Les travaux visent à rendre conformes aux exigences actuelles les divers locaux et préserver certaines structures qui, en cascade, entraînent la détérioration des suivantes. La somme totale de rénovation des bâtiments scolaires et communaux prévue représente le 0.45 % de la valeur de l'Etablissement cantonal de l'assurance des bâtiments (ECAB).

Les travaux exécutés en 2019 sont les suivants :

Bâtiments scolaires (compte 294.503.19)

Ecole de Marly Cité, chemin des Epinettes 2

Changement des tableaux électriques sur fusible par des disjoncteurs FI :	Fr.	6'021.95
Peinture de fond sur le mur de la cage d'escaliers :	Fr.	1'415.55
Changement de la porte d'entrée Nord-Ouest avec lecteur de badge :	Fr.	10'174.45
Aménagement d'une place de basket extérieure :	Fr.	9'500.00

Ecole de Marly Cité, route du Chevalier 8

Agencement de l'atelier du concierge :	Fr.	5'696.10
--	-----	----------

Halle polyvalente, chemin des Epinettes 4

Réfection des WC femmes, hommes et handicapés du 1 ^{er} étage : (appareils sanitaires, parois de séparation, électricité et analyse amiante)	Fr.	41'737.95
Peinture des WC, des vestiaires et du hall du 1 ^{er} étage :	Fr.	15'079.60
Remplacement des fenêtres des locaux annexes :	Fr.	5'629.20
Réfection de la toiture des vestiaires :	Fr.	23'170.10
Changement des micros :	Fr.	5'474.40

Ecole de Grand-Pré, halle Omnisport, route des écoles 26

Carrelage du corridor des vestiaires :	Fr.	11'507.30
--	-----	-----------

Ecole de Grand-Pré, route des Ecoles 34

Richard Conseils (sécurité dans les écoles) :	Fr.	8'212.15
---	-----	----------

Disponible au 01.01.2020	Fr.	16'678.85
Budget 2019 (<i>message 11/18</i>)	Fr.	192'100.00
Travaux effectués	Fr.	143'618.75
Solde disponible reporté en 2020	Fr.	65'160.10

Bâtiments communaux (compte 943.503.01)

Bâtiment administratif, route de Fribourg 9

Réaménagement des bureaux du service des finances :	Fr.	67'153.00
Réaménagement de la salle du conseil communal :	Fr.	22'233.20

Halle édilitaire, route de Corbaroche 64

Nouvelle porte coulissante :	Fr.	6'957.15
------------------------------	-----	----------

Centre sportif, chemin des Sources 17

Nouvelles portes avec lecteurs de badges :	Fr.	14'091.15
--	-----	-----------

Sécurité sur le site de Grand-Pré

Caméras de surveillance :	Fr.	15'819.90
---------------------------	-----	-----------

Disponible au 01.01.2020	Fr.	22'954.85
Budget 2019 (<i>message 11/18</i>)	Fr.	107'900.00
Travaux effectués	Fr.	126'254.40
Solde disponible reporté en 2020	Fr.	4'600.45

02 Affaires sociales, Santé publique et Petite Enfance

Responsable : Mary Claude Paolucci
Suppléant : Jean-Pierre Oertig

Le dicastère des Affaires sociales, de la Santé publique et de l'Enfance englobe :

Dans le cadre des Affaires sociales

- L'aide sociale gérée par le Service social de Marly (ci-après SSM) au sens de la Loi sur l'aide sociale (ci-après LASoc) ;
- La petite enfance (crèche communale et autres crèches, accueil extrascolaire, accueil familial de jour, garderies) gérée par le Service de l'accueil de l'enfance ;
- Les subventionnements communaux (animation du 3^{ème} âge, contribution aux repas à domicile, dons à œuvres d'utilité publique) ;
- Les charges liées cantonales (participation aux institutions spécialisées pour personnes handicapées, aide aux victimes d'infractions, participation aux avances de pensions alimentaires non récupérées, participation aux allocations familiales en faveur des personnes sans activité lucrative de condition modeste, etc.) ;
- Le PITSC : programme interservices de travail social communautaire ;
- Les obligations communales en lien avec l'indigence.

Dans le cadre de la Santé publique

- La promotion de la santé ;
- Le service de puériculture ;
- Les services médico-sociaux intégrés au Réseau Santé Sarine (RSS) dont le Home médicalisé de la Sarine, le Service d'ambulance de la Sarine, PassePartout, les indemnités forfaitaires, l'aide et les soins à domicile ;
- L'attribution des 40 habitats pour seniors du Pré Zurthanen à Marly.

Dans le cadre de l'Enfance

- La crèche communale « Les Poucetofs » ;
- Deux accueils extrascolaires : l'un à Marly Grand-Pré et l'autre à Marly Cité ;
- L'accueil familial de jour ;
- Les garderies.

Affaires sociales

Aide sociale

Organisation du Service social de Marly (SSM)

Le SSM s'organise autour de 3 secteurs : les assistantes sociales, le secrétariat et la comptabilité.

En 2019, Mmes Florence Bornex et Lutfey Kaya ont rejoint l'équipe du SSM qui se compose actuellement de 9 collaboratrices pour 6.6 EPT. Le service social a en effet pu engager deux collaboratrices administratives à 50%, en remplacement d'une personne occupant le poste à 100%. Nous pouvons relever les bénéfiques de ce partage de poste et sommes heureuses de pouvoir compter sur l'association de leurs compétences en informatique, en assurances sociales et en réinsertion. Leurs expériences et compétences professionnelles permettront au service social de s'engager dans le processus incontournable de la gestion électronique des dossiers.

En 2019, l'équipe du SSM s'est aussi enrichie du passage des apprenties communales pour une période de six mois, expérience qui s'est révélée très fructueuse pour le service.

Le SSM a également reçu en formation une étudiante de 2^{ème} année de l'école de Travail social de Fribourg. Afin de répondre aux exigences de formation de cette école, Mme Angela Benidir, adjointe du service, a débuté en mars 2019 une formation de praticienne formatrice qu'elle terminera en mai 2020.

L'équipe du SSM est une équipe dynamique, ouverte aux changements et à la formation. Un de nos challenges est de « rester positives » malgré le fait que nous côtoyons quotidiennement des personnes en difficulté. Les moments de partage et les formations continues sont essentiels à notre équilibre personnel. L'équipe du SSM au complet participe à 4 demi-journées de travail extra-muros lui permettant de se ressourcer mais aussi de réfléchir à sa pratique dans le but de la faire évoluer. Ainsi, durant ces sorties, nous avons pu par exemple visiter deux organisateurs de mesures d'insertion sociale : le restaurant « l'OASIS » géré par l'AMAF et la mesure « VIP - vers l'intégration professionnelle » mise en place par l'OSEO. Nous avons également rencontré un spécialiste en réinsertion et une thérapeute par l'hypnose.

Statistiques fédérales 2018

Les statistiques de l'année 2018, délivrées en décembre 2019, montrent que le taux d'aide sociale en Suisse est en baisse pour la première fois depuis 10 ans, soit à 3,2%.

En 2018, le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse a baissé de 5'600 personnes par rapport à 2017. Il s'agit du premier recul depuis 2008. Le taux d'aide sociale est revenu à celui de 2015.

Les personnes à risque restent les enfants et adolescents, les personnes de nationalité étrangère, les personnes divorcées ou sans formation. Le taux d'aide sociale est particulièrement élevé lorsqu'il y a cumul de plusieurs de ces facteurs.

Le taux de sortie de l'aide sociale a également augmenté en 2018, alors qu'il était en baisse de manière continue depuis 2010. Plus le niveau de formation est élevé, plus la probabilité est grande de pouvoir sortir de l'aide sociale.

Le dispositif cantonal d'aide sociale : quelques informations sur notre contexte de travail

- **Le nouvel outil pour l'accès au logement des bénéficiaires de l'aide sociale continue de porter ses fruits !**

Depuis l'entrée en vigueur en 2018 du dispositif cantonal en matière de garantie de loyer et cautionnement, nous constatons une nette amélioration dans la possibilité de nos bénéficiaires d'obtenir un logement. Ce dispositif, mis en place par le Service de l'action sociale, fournit des sûretés aux bailleurs et clarifie les responsabilités endossées par les différentes parties : bailleur, locataire, service social. Il a également fait évoluer de manière positive notre collaboration avec les différents SSR du canton. Désormais, une procédure claire et des critères définis nous permettent de nous positionner sur l'octroi ou non d'une garantie de logement pour un-e bénéficiaire suivi-e par un autre SSR souhaitant s'établir sur notre commune.

En 2019, le SSM a enregistré en tout 9 demandes de garantie et/ou endossement (15 en 2018) :

- 2 demandes ont été acceptées par le SSM/SSR ainsi que par la régie et ont abouti à la signature d'un bail (6 en 2018) ;
- 7 demandes n'ont pas abouti à la signature d'un bail : 3 demandes ont échoué pour raison d'attribution du logement à une autre personne (9 en 2018) ; 2 demandes d'endossement ont été refusées par le SSM pour raison de dépassement des normes de loyer et instabilité de la situation ; 2 demandes ont été retirées ;
- 0 demande de cautionnement.

- **Permis B et aide sociale**

Nous avons remarqué à plusieurs reprises durant l'année 2019 que certaines personnes au bénéfice d'une autorisation de séjour de type B renoncent à l'aide sociale de peur que leur autorisation ne soit pas renouvelée à son terme. Ces informations nous parviennent par le biais de fondations octroyant des dons privés vers lesquelles se tournent parfois ces personnes, en lieu et place de l'aide sociale.

- **Conseils juridiques**

Depuis quelques années déjà, nous avons noté une nette tendance des bénéficiaires de l'aide sociale à avoir recours à un avocat afin d'appuyer leur demande d'aide sociale. Dès lors, le service social a dû faire appel à plusieurs reprises aux conseils juridiques d'un avocat afin de faire admettre des décisions de la Commission sociale qui tombaient sous le sens de la LASoc. Cette bataille juridique nous éloigne de l'essence de notre métier d'assistante sociale, mais semble répondre à l'évolution de la société.

- **Révision du SSM par le Service de l'action sociale du Canton de Fribourg (SASoc)**

La LASoc prévoit qu'une révision des services sociaux ait lieu tous les cinq ans. La dernière s'étant déroulée au SSM en 2014, nous avons reçu la visite de Mme Peiry, réviseuse du SASoc, entre juin et juillet 2019 pour une durée de six semaines. Mme Peiry a pu analyser 15 dossiers choisis par le SASoc sous l'angle de la subsidiarité,

questionner la bonne application des obligations légales dans la procédure d'octroi de l'aide sociale, vérifier les procédures de facturation au Canton et les contrôles liés à la comptabilité. Elle a questionné le fonctionnement général du Service, la collaboration avec la Commission sociale. Chaque assistante sociale a été entendue sur ses dossiers. Suite à cette révision, nous sommes dans l'attente du rapport du SASoc.

• Réformes de la LASoc

Le Grand Conseil a accepté de procéder à une réforme complète de la LASoc 1991 qui « devrait répondre aux besoins actuels des Services sociaux qui sont confrontés à des situations de plus en plus complexes. Le monde a changé, de multiples transformations socio-économiques se sont produites dans un monde globalisé, le développement de la mobilité et l'évolution technologique engendrent de nouvelles exigences, les trajectoires de vie ne sont plus aussi linéaires. L'examen des demandes d'aide sociale exige des informations et contrôles toujours plus sophistiqués. Cette complexité nécessite de multiples interventions conjointes avec d'autres services et une coordination indispensable » (Jean-Claude SIMONET, Chef de service SASoc). Dans ce contexte, il est important de rappeler ici quelques principes régissant la Loi sur l'aide sociale cantonale en vue de la prochaine mise en consultation du projet de loi prévue en octobre 2020 avant d'être

présenté au Grand Conseil en principe au début 2021.

L'aide octroyée répond à 4 volets : la prévention, l'aide personnelle, l'aide matérielle et les mesures d'insertion sociale. La LASoc assure le minimum vital des personnes indigentes. Elle est une **aide subsidiaire** de dernier recours, accordée dans la mesure où la personne ne peut subvenir à ses besoins par ses propres moyens, ne peut être soutenue par sa famille ou ses proches, ou ne peut faire valoir d'autres prestations légales (assurances, rentes, pensions alimentaires, etc.).

L'aide sociale matérielle permet l'existence et la survie des bénéficiaires, mais elle implique également la participation et l'intégration active à la vie économique, sociale, culturelle et politique. Une aide sociale moderne ne peut se limiter aux seuls aspects financiers. Elle doit mettre en pratique les réflexions visant l'intégration sociale et professionnelle des bénéficiaires (CSIAS).

Une enquête et analyse élargie de la situation économique, personnelle et sociale des requérant-e-s permet à l'assistante sociale de déterminer leur indigence et de définir l'aide financière octroyée sur la base d'un minimum vital, des normes et principes élaborés par le Service de l'action sociale. **Le principe de l'individuation** veut que l'on dispense des prestations adaptées à chaque cas particulier.

Cet examen circonstancié des situations requiert un personnel qualifié, capable d'évaluer les situations, de définir les besoins des personnes afin de leur offrir une aide **individualisée**.

Ces principes d'individuation et de professionnalisme sont l'essence même de l'aide sociale. Une trop grande standardisation et/ ou une application rigide des normes l'amputerait de son humanité.

• Commission sociale

La Commission sociale, organe décisionnel selon la LASoc, s'est réunie à 12 reprises en 2019 et a pris position sur 277 situations (299 en 2018) comportant de multiples problématiques. Cela représente en moyenne 23,1 cas traités par séance (24,9 en 2018).

2 séances extraordinaires ont eu lieu afin d'entendre les bénéficiaires ayant déposé une réclamation contre une décision.

Elle a validé plusieurs « accords de principe » donnant aux assistantes sociales la possibilité d'entrer en matière pour certaines prestations d'aide sociale sans en référer chaque fois à la commission sociale. En voilà les thèmes principaux : les cours de français Marly sympa, les frais de transports publics, les activités extrascolaires, les devoirs surveillés, les voyages d'étude à l'étranger, les frais liés à un déménagement, les frais de démontage et transport de meubles (hors déménagement).

• Mesures d'insertion sociale (MIS)

La réinsertion des bénéficiaires de l'aide sociale est un volet important de la Loi sur l'aide sociale. Les assistantes sociales de Marly travaillent activement à la réinsertion sociale et professionnelle de nos bénéficiaires. De concert avec eux, elles collaborent à définir des projets adaptés dont le tempo et les objectifs reposent sur leurs propres ressources.

Les MIS permettent aux personnes qui en bénéficient de reprendre pied sur le marché du travail en les aidant à surmonter des difficultés liées à leur situation personnelle. Elles sont destinées à éviter que les personnes

n'entrent dans un processus d'exclusion en contribuant au renforcement des liens sociaux. Elles visent enfin à rétablir une utilité sociale en empêchant que des personnes déjà évincées durablement, voire définitivement, du circuit économique soient totalement abandonnées à elles-mêmes.

Durant l'année 2019, nous avons vu émerger une nouvelle forme de mesures d'insertion sociale, répondant au principe de l'inclusion, à savoir que les bénéficiaires de l'aide sociale sont « inclus » dans des entreprises existantes, participent à leur bonne marche, sont considérés comme des employés. Nous pouvons citer pour exemple le restaurant de l'Aigle Noir à Fribourg, géré par la Fondation St-Louis, ou encore la Cafétéria du Groupe E à Matran, gérée par le CIS.

En 2019, le SSM a mis en œuvre de nombreuses mesures d'insertion sociale qui ont profité à **21** personnes (20 en 2018). Elles ont été placées auprès des prestataires suivants :

- secteur lingerie : RITEC à Guin et Villars-sur-Glâne ;
- secteur logistique : Fondation Emploi et Solidarité Coup d'Pouce à Fribourg ;
- évaluation et amélioration de l'employabilité : Intégration Pour Tous à Fribourg ;
- soutien à la recherche d'un logement : Equip'appart, La Tuile / Le Tremplin ;
- cours de français : Ecole-Club Migro ; Lire et Ecrire, Espacefemme ;
- coaching à la recherche d'un emploi : Œuvre suisse d'entraide ouvrière à Fribourg ;
- travail comme aide de cuisine au sein d'un restaurant : l'OASIS géré par l'AMAF et Crêperie Sucré-Salé.

Le SSM entretient une collaboration fructueuse avec les organisateurs de mesures d'insertion sociale. Ils sont nos précieux partenaires dans le processus de réinsertion.

Le catalogue des mesures d'insertion sociale est en cours de révision. Un groupe de travail aurait dû se réunir et finaliser cette révision durant l'année 2019 mais celle-ci a pris un peu de retard.

En plus des MIS proposées par le Canton, les habitants de Marly peuvent bénéficier des emplois créés par le PITSC, programme permettant une réinsertion sur le long terme des bénéficiaires du Service social.

Les bénéficiaires du SSM sont également fortement invités à participer aux cours de français mis en place au sein de la commune par le service de l'animation dans le cadre de Marly Sympa.

• Dons auprès de Fondations privées et Solidarité

Les dons privés couvrent prioritairement les aides qui ne peuvent relever de la LASoc et concernent notamment les soins orthodontiques, les factures arriérées de dentiste, de loyers, de charges locatives ou d'électricité par exemple.

26 demandes de dons ont été déposées en 2019 (23 en 2018) pour un montant de Fr. 15'036.- (Fr.13'436.- en 2018).

Le Service social de Marly propose deux aides complémentaires grâce au soutien de fondations privées. L'action « Solidarité Vacances » de la Conférence St-Vincent de Paul de Marly qui permet aux enfants de nos bénéficiaires d'organiser une activité durant les vacances scolaires. L'action « Solidarité jouets » menée par une fondation lausannoise permet quant à elle d'offrir un jouet à chaque enfant à Noël.

• Activités du Service social de Marly en chiffres

Nombre de situations suivies	2019	2018	2017	2016	2015
Nouvelles situations	136	132	104	76	96
Situations en cours	181	200	190	145	201
Dossiers de remboursement d'aide sociale et contentieux	102	102	114	154	156
Total	419	434	408	397	464

Causes d'aide sociale pour les 181 dossiers ayant reçu une aide financière en 2019

13	dossiers	Chômage/avance sur chômage
26	dossiers	Famille monoparentale/couple divisé
8	dossiers	Maladie/accident/hospitalisation
4	dossiers	Aide à l'enfance
1	dossier	Détention/probation
11	dossiers	AVS/AI/PC
93	dossiers	Revenus insuffisants
4	dossiers	Placement HM/Home
6	dossiers	Toxicomanie/alcoolisme
11	dossiers	Chômage : fin de droit
4	dossiers	Indigence communale

En 2019, 136 personnes se sont adressées au Service social afin d'exposer leur situation (132 en 2018), dont 53 dossiers ont abouti à une aide financière (69 en 2018).

Evolution de l'aide matérielle nette (en milliers de francs)	2019	2018	2017	2016	2015
Aide matérielle brute LASoc	3'166	3'368	3'323	3'323	3'033
Remboursement des privés	-1'072	-807	-767	-700	-768
Remboursement Canton et districts	-823	-1021	-1'089	-1'156	-963
Aide matérielle nette	1'271	1'540	1'475	1'467	1'302

En 2019, les dépenses brutes d'aide sociale ont diminué de Fr. 202'013.85 par rapport à 2018.

• Remboursement aide sociale des privés

Les remboursements des privés sont exceptionnellement élevés en 2019. Ils dépassent de Fr. 264'453.- le montant versé au service en 2018. Plusieurs éléments assez exceptionnels expliquent cette augmentation, à savoir que durant l'année 2019, 10 personnes ont demandé à racheter leur dette d'aide sociale ; suite à un héritage, un bénéficiaire a pu faire un versement de Fr. 69'435.10 ; plusieurs bénéficiaires ont obtenu une décision favorable de l'assurance-invalidité d'où des montants rétroactifs versés au SSM à hauteur de Fr. 258'948.60 par cette assurance.

Sur les 128 dossiers de remboursement d'aide sociale et contentieux (102 en 2018), 90 personnes remboursent régulièrement (79 en 2018), 10 personnes (5 en 2018) ont soldé leur dette d'aide sociale pour un montant total de Fr. 67'403.30, conformément à l'article 29, alinéa 1 LASoc, qui stipule que l'aide matérielle est remboursable dès que la situation financière le permet.

Au total, un montant de Fr. 110'247.05 a été remboursé en 2019 (Fr. 70'998.85 en 2018).

Programme Interservices de Travail Social Communautaire

Le Programme Interservices de Travail Social Communautaire a réussi, durant cette année 2019, à poursuivre les projets lancés les années précédentes, à mettre en place de nouveaux projets originaux et à soutenir davantage la population dans de menus travaux, tout en gardant en tête les objectifs du programme, à savoir :

- réinsérer socio-professionnellement des bénéficiaires de l'aide sociale, au chômage, en fin de droit ou n'ayant pas droit au chômage ;
- permettre aux améliorateurs et amélioratrices d'environnement (AE) de développer ou d'atteindre une indépendance financière ;
- améliorer la qualité de vie marlinoise au travers de projets communautaires originaux et novateurs.

• Améliorateurs et amélioratrices d'environnement

L'année 2019 a été riche du côté des bénéficiaires avec pas moins de 13 nouveaux engagements pour 18 améliorateurs et amélioratrices. Suite à leur emploi au PITSC :

- 5 personnes ont trouvé un emploi fixe ;
- 1 personne est retournée à l'aide sociale, suite à une rupture de contrat ;
- 5 personnes ont ouvert un nouveau délai-cadre auprès du chômage ;
- 7 personnes continuent leur réinsertion au sein du programme en 2020.



En plus des quatre profils de poste déjà existants au sein du PITSC, à savoir :

- **AE « polyvalent »** : les personnes occupant cette fonction participent aux nombreuses activités du PITSC qui sont décrites ci-dessous ;
- **AE « administratif »** : la personne se charge du secrétariat du PITSC un jour et demi par semaine. Elle gère les contacts avec les clients, la saisie des heures de travail et la facturation ;
- **AE « garderie »** : l'amélioratrice soutient l'accueil Oasis durant les cours de sensibilisation au français de Marly Sympa ;
- **AE « Game Master »** : l'améliorateur-trice s'occupe des deux salles d'Escape Marly, de l'accueil des clients au débriefing en passant par l'encaissement et le soutien des joueurs et joueuses durant la partie.

Nous avons créé en 2019 un poste **AE « fleurs »** qui consiste à entretenir les géraniums installés sur les lampadaires de la route de Fribourg de mai à octobre. En effet, la gestion de cette tâche a été difficile ces deux dernières années en plus des nombreuses demandes que nous recevions. La création de ce nouveau profil de poste nous a permis d'avoir un meilleur résultat en 2019 et qui le sera encore plus en 2020.

• **Visibilité**

Le PITSC intrigue, questionne et intéresse, raison pour laquelle cette année 2019 a, à nouveau, été riche en terme de promotion du programme, non seulement auprès des étudiants en travail social, mais également auprès de la population et des autres communes du canton de Fribourg.

- 13.03 Émission « C'est que du bonheur » de Radio Fribourg consacrée au PITSC ;
- 14.03 Présentation du PITSC aux autres services sociaux romands du canton de Fribourg ;
- 27.06-18.07 Parution d'une offre Escape Marly mentionnant le PITSC sur www.realdeals.ch ;
- 18.03 Intervention à la HETS-FR dans le cadre d'un module de formation pour les futurs assistants sociaux ;
- 17.04 Visite d'étudiants de la HETS-FR dans le cadre d'un module de formation ;
- 29.04 Visite d'étudiants de la HETS-FR dans le cadre d'un module de formation ;
- 03.06 Retour des étudiants de la HETS-FR ;
- 18.10 Courrier des lecteurs, La Liberté, Un service 5 étoiles à Marly ;
- 13.11 Présentation du PITSC au regroupement de communes ARCOS en vue de la mise en place d'un programme similaire ;
- 30.11 Co-organisation de l'événement public la « Nuit du Jeu » avec l'ANJM et présence durant la soirée ayant réuni plus de 400 personnes ;
- 04.12 Présentation du PITSC et de ses résultats au Conseil général ;
- 08.12 Participation au marché de la St-Nicolas avec un stand de vente de savon artisanal et de décorations de Noël fabriqués par les AE ;
- 12.12 Participation au marché de la Ville de Bulle avec un stand de vente de savon artisanal et de décorations de Noël fabriqués par les AE.

• **Présentation aux autres communes fribourgeoises**

Au mois de mars 2019, le PITSC a invité les quinze autres services sociaux francophones du canton de Fribourg afin de leur présenter le programme. Cette présentation, financée par le Service de l'Action sociale, a été faite par Vanessa Joye Safavi du service social et Ludovic Dougoud coordinateur du PITSC, avec également la présence de Mary Claude Paolucci, Conseillère communale. Plus de trente personnes, dont des Syndics, Conseillers communaux et Conseillères communales, collaborateurs-trices des services sociaux et responsables des ressources humaines de 13 communes ont répondu présents et participé à cette présentation. Celle-ci s'est poursuivie par une visite des locaux du PITSC ainsi que par un apéritif en présence des AE afin que les invités puissent également échanger avec eux. Ce moment a été une vraie réussite. La commune d'Estavayer-le-Lac a lancé en septembre 2019 un projet inspiré du PITSC, d'autre part la commune du Gibloux et le regroupement de communes ARCOS travaillent actuellement sur un projet semblable.

• **Mandats pour particuliers**

Durant l'année 2019, le PITSC a continué de développer ses prestations facturées auprès des entreprises et des particuliers de la commune de Marly. La majeure partie de nos clients sont des personnes à la retraite ou au bénéfice de l'assurance invalidité qui nous mandatent pour de petits travaux que chacun pourrait réaliser

seul, tels que ramassages de feuilles mortes, tontes de gazon, montages de meubles, déménagements, etc. Ces mandats pour les particuliers sont une belle opportunité pour nous, car nos bénéficiaires peuvent ainsi être en lien avec de vrais clients.

Durant 2019, nous avons également adapté nos prix afin d'éviter la concurrence déloyale. Pour cela, nous nous sommes renseignés sur les différents montants facturés pour des mesures d'insertion sociale du canton et avons ainsi augmenté nos tarifs afin de nous rapprocher au mieux de la réalité du marché.

- **Collaboration avec les services communaux**

La collaboration avec les autres services communaux est un des axes utilisés par le PITSC pour la revalorisation des compétences des bénéficiaires du programme.

En 2019, le PITSC a mis un accent sur les déménagements. En effet, le PITSC s'est occupé des déménagements de la crèche « Les Poucetofs », de l'accueil extrascolaire (AES) de Marly Cité ainsi que de deux classes des écoles primaires de Marly Cité dans des pavillons. La fabrication de la piste de pétanque pour l'ANJM est également un partenariat conséquent de l'année écoulée.



En plus de cela, le PITSC a installé les décorations de Noël pour l'ANJM, posé et déposé les panneaux d'entrée du village pour l'édilité, est allé chercher et emballer des cadeaux de Noël pour le service social ou a encore effectué des remplacements à la déchetterie, pour ne citer que quelques exemples. Ces collaborations sont précieuses pour le PITSC car elles permettent de varier les activités proposées tout en développant un sentiment d'appartenance à l'administration communale, permettant ainsi la valorisation des AE.

En 2019, le nombre d'heures effectuées pour ou avec les autres services est en augmentation par rapport à 2018, notamment grâce aux déménagements effectués durant l'été. Ce soutien du PITSC aux autres services communaux a permis d'éviter l'engagement de personnel temporaire ou d'économiser les heures du personnel permanent. Cela représente 2'549 heures, à une moyenne de Fr. 28.-/heure, soit une économie de Fr. 63'725.-.

- **Collaboration avec les associations et sociétés locales**



En plus de nos collaborations habituelles avec le Kopek Festival, l'association Anim'Aînés, le camp famille ou encore le MIC, le PITSC a créé l'ensemble des décorations de Marly Folies. Ce projet, sur le thème d'Alice au pays des merveilles, s'est inscrit dans le cadre d'un objectif de stage d'une étudiante en formation HES. L'ensemble des AE a pu y participer, de la réflexion à l'installation avant la fête, et faire preuve d'imagination en lien avec un thème donné. Ce projet a permis de promouvoir notre programme durant les 3 jours de la manifestation par l'affichage de notre logo.

- **Nouveaux projets**

Toujours en quête de nouvelles idées, le PITSC a lancé plusieurs nouveaux projets cette année. Tout d'abord, nous avons installé les ruches confectionnées en 2018 avec leurs nouvelles habitantes : les abeilles. Nos ruches se trouvent le long de la Gérine, sur le site du MIC, et nous ont permis d'effectuer notre première récolte de miel 100% marinois. Ce nouveau projet a mis du temps à se mettre en place, car s'agissant d'êtres vivants, nous ne voulions pas agir à la va-vite ; heureusement, nous avons eu la chance d'être soutenus par le responsable de l'édilité, lui-même apiculteur.





2019 a également été l'année de l'ouverture de notre seconde salle d'échappé game. En effet, la première salle a eu un tel succès auprès du public, amateur ou spécialiste, que le programme a décidé, avec le soutien de la commune, d'ouvrir une seconde salle : « Kanfara ». Cette salle a la particularité de pouvoir accueillir jusqu'à 12 participants en même temps afin de résoudre une énigme en commun, tout en étant dans des salles séparées. Cette ouverture permet également de proposer aux entreprises de la commune des journées de team building avec un moment ludique dans les deux salles d'évasion, puis un moment plus réflexif l'après-midi avec une travailleuse sociale. Cette formule est proposée aux entreprises marlinoises depuis novembre 2019.

Le dernier projet lancé en 2019 est la fabrication de savon artisanal à base d'huile de coco, huile d'olive et de beurre de karité, aromatisé à différentes huiles essentielles. Ces savons artisanaux, fabriqués par les AE, sont désormais en vente une fois par mois au marché de Bulle et de manière ponctuelle aux Nouvelles Galeries à Marly Cité ainsi que dans nos locaux.



- **Véhicule**



Après avoir été changé fin 2018, le bus du PITSC s'est habillé aux couleurs du programme et de la commune en début 2019. Suite à de gros dégâts commis par un particulier lors d'une mise à disposition du véhicule (en échange d'une participation aux frais), le PITSC a décidé de ne plus louer/prêter le bus à des particuliers. Il est par contre toujours disponible pour les autres services ou sociétés locales (selon les mêmes conditions).

- **Conclusion**

2019 : une année qui déménage !

En effet, cette année, le PITSC a rimé avec déménagements : pour différents services communaux, mais également pour beaucoup de Marlinois, notamment dans les nouveaux appartements pour seniors. Les collaborations et les liens avec nos collègues de l'administration ont aussi pu être renforcés durant 2019 grâce aux nombreux partenariats mis en place en plus de ceux (acquis ces dernières années) déjà existants. Le PITSC remercie d'ailleurs les collaborateurs-trices de la commune de Marly qui nous font confiance d'année en année et nous permettent ainsi d'aller toujours plus loin, tout en maintenant les bases solides que

nous avons pu mettre en place au fil des ans. Cela se reflète bien au travers du nombre croissant d'heures en appui des autres services. Ceci n'a pas pour autant diminué les services à la population qui ont, au contraire, augmenté de 10.5% par rapport à l'année 2018. La motivation et l'investissement des améliorateurs et amélioratrices d'environnement sont en grande partie responsables de ce succès. Merci donc à elles et à eux pour leur implication durant l'année 2019 et merci également à toutes les personnes qui gravitent autour du PITSC, de près ou de loin, et mettent leur pierre à l'édifice pour faire de ce beau projet une réussite !

Petite enfance et enfance

Service de l'accueil de l'enfance (SAEM)

L'année 2019 a vu la création du Service de l'accueil de l'enfance (SAEM), qui a permis la centralisation de la gestion de tout ce qui touche au domaine de l'enfance sur le territoire communal. Ainsi, depuis le 1^{er} juillet 2019, la gestion des deux accueils extrascolaires, Marly Cité et Marly Grand-Pré, a été transférée au dicastère des Affaires sociales, de la Santé publique et de l'Enfance, dirigé par Mme Mary Claude Paolucci, Conseillère communale. Le SAEM administre les deux accueils extrascolaires ainsi que la crèche communale les Poucetofs et détermine les subventions relatives à l'accueil des enfants, selon les tarifs validés par le Conseil communal. Le SAEM est également responsable de la gestion des subventions pour les enfants accueillis dans des crèches

extra-communales et collabore avec l'association d'Accueil Familial de Jour de la Sarine. Enfin, le SAEM est l'interlocuteur privilégié du Service de l'Enfance et de la Jeunesse (SEJ) pour toutes les questions relatives à l'enfance sur le territoire communal.

La responsabilité du service a été confiée à M. Gregory Pellissier, lequel est secondé par Mme Bernadette Humbert, collaboratrice administrative.

Nouvelle structure d'accueil de l'enfance du Pré Zurthanen

Depuis la rentrée scolaire d'août 2019, les enfants de la crèche communale les Poucetofs et les enfants de l'accueil extrascolaire de Marly Cité sont accueillis dans les nouveaux locaux situés au chemin des Epinettes 6a et 6b. Ces locaux, spacieux, adaptés et agréables, permettent un accueil confortable, répondant aux besoins des enfants.

Ils ont en outre permis d'augmenter la capacité d'accueil des enfants, tant du côté de la crèche communale que du côté de l'accueil de Marly Cité, et de répondre ainsi davantage aux besoins des familles de la commune.

Crèche communale les Poucetofs

Le personnel de la crèche communale est très attentif au bien-être des enfants accueillis. Ainsi, toute l'équipe cherche à favoriser au quotidien, l'écoute et le respect mutuel pour que l'ambiance soit la plus agréable possible. L'équipe est constamment attentive à la sécurité des enfants afin que ces derniers puissent évoluer en confiance. Le plus grand événement de cette année 2019 a été pour la crèche le déménagement et l'emménagement dans les nouveaux locaux au chemin des Epinettes 6a. Il est d'ailleurs à relever la grande implication du personnel qui s'est affairé pour que le 19 août 2019, les enfants puissent être accueillis dans une crèche flambant neuve, adaptée à leurs besoins, spacieuse

et agréable à vivre. Tout a été pensé pour que les enfants s'y sentent le mieux possible. De plus, les horaires d'accueil ont été élargis. Ainsi, le matin, les enfants sont accueillis dès 6h30. Le soir, les derniers enfants quittent la crèche à 18h30.

Grâce aux nouveaux locaux, la capacité d'accueil est passée de 34 enfants par demi-jour, à 40 enfants. Très rapidement, le taux d'occupation s'est élevé à environ 90%, sur une occupation de 40 places. L'autorisation d'exploitation de la crèche octroyée par le Service de l'enfance et de la jeunesse du canton de Fribourg permet d'accueillir jusqu'à 51 enfants. A cela, il faut considérer que les enfants en 1H ne peuvent plus être accueillis à la crèche.

Parmi les activités organisées, il y a eu le **carnaval** des Poucetofs qui, en raison du mauvais temps, s'est fait sous le préau des locaux de l'ancienne crèche, la dernière édition de la **NUIT DU PYJAMA** en mai, et la **Saint-Nicolas** organisée devant les locaux de la nouvelle crèche. A cette occasion, Saint-Nicolas a distribué plus de 100 cornets aux enfants présents. La manifestation s'est terminée par un thé avec des biscuits confectionnés par les enfants. Un moment fort convivial et apprécié par les personnes présentes. Enfin, juste avant les vacances scolaires de fin d'année, un thé de Noël a été offert aux parents des enfants de la crèche aussi bien que des enfants de l'AES de Marly Cité, un moment chaleureux pour tout le monde.

Grâce aux nouveaux locaux, l'équipe de la crèche et l'équipe de l'AES de Marly Cité réfléchissent ensemble à créer des synergies favorables aux enfants des deux structures. Ainsi, depuis novembre 2019, un « Atelier Jeunes Ecoliers » a été mis en place. Il vise à favoriser la transition Crèche-AES pour les enfants les plus grands de la crèche, avec les enfants les plus petits de l'AES. En effet, l'entrée en scolarité est source de grands changements pour les enfants. Dès lors, en agissant de la sorte, les enfants vivront le changement entre les types d'accompagnement de façon facilitée et n'auront alors pas cette transition supplémentaire à gérer. Cet atelier jeunes ecoliers rencontre un grand succès auprès des enfants qui y participent, ainsi qu'auprès

du personnel tant de la crèche que de l'AES qui l'anime. La crèche communale a la chance d'avoir une cuisinière qui confectionne les repas quotidiens, dans le respect du label Fourchette Verte. Les repas sont dorénavant pris tous ensemble, dans le réfectoire de la crèche. Les enfants sont accompagnés par le personnel éducatif qui mange avec eux, le même repas, ceci afin de valoriser le rapport à la nourriture et de créer des échanges constructifs au sujet de la nourriture entre les enfants, les éducatrices et parfois la cuisinière. Cela permet également de découvrir des goûts, des textures. Enfin, le savoir-vivre est ainsi favorisé, puisque tout le monde mange ensemble.

Depuis le mois de septembre 2019, une nouvelle grille tarifaire pour le prix de pension de la crèche a été validée par le Conseil communal. Le prix coûtant d'une journée s'élève à Fr. 140.-. De ce montant, la participation Etat/employeur est déduite (environ Fr. 15.-). Le prix facturé maximum est donc de Fr. 124.- par jour, ou Fr. 62.- par demi-journée. Le tarif est ensuite calculé selon le revenu fiscal déterminant des parents et/ou concubins faisant ménage commun depuis plus de 2 ans. Le Conseil communal a décidé d'accorder un rabais pour la fratrie lorsque deux enfants ou plus d'une même famille fréquentent l'une des structures reliées au SAEM. Pour deux enfants, ce rabais se monte à 10% sur toutes les factures et, dès trois enfants, à 15%.

Quelques chiffres :

- 85 enfants accueillis en moyenne dont 81 de Marly et 4 d'autres communes (en 2018 : 84 enfants dont 77 de Marly et 7 d'autres communes) ;
- 40 garçons et 45 filles en moyenne ;
- Capacité de la crèche de janvier à juillet : 34 enfants (fréquentation moyenne : 93.06%) ;
- Capacité de la crèche d'août à décembre : 40 enfants (fréquentation moyenne : 80.19%, mois d'août 64% et décembre 87.8%).

Accueils extrascolaires

La commune de Marly met à disposition des élèves de la commune et du cercle scolaire entre la 1H et la 8H, deux accueils extrascolaires. L'un à Marly Grand-Pré et l'autre à Marly Cité. Durant l'été 2019, l'AES de Marly Cité a déménagé dans des locaux neufs, spacieux et adaptés aux besoins des enfants, situés à côté de la crèche communale les Poucetofs, au chemin des Epinettes 6B.

Depuis la rentrée d'août 2019, les deux sites proposent chacun d'accueillir les enfants le mercredi après-midi.

Une nouvelle grille tarifaire pour l'accueil des enfants a été validée par le Conseil communal et est entrée en vigueur en septembre 2019. Cette grille est davantage proche des tarifs pratiqués dans les AES environnants.

La calculation du tarif facturé aux parents se fait comme pour la crèche, en fonction du revenu fiscal déterminant des parents. Il existe à ce jour deux grilles tarifaires. L'une pour les élèves de 1H-2H, qui bénéficient d'un subventionnement spécial du canton, et l'autre pour les élèves depuis la 3H.

Le Conseil communal a décidé d'accorder un rabais fratrie lorsque deux enfants ou plus d'une même famille fréquentent l'une des structures reliées au SAEM. Pour deux enfants, ce rabais se monte à 10% sur toutes les factures et, dès trois enfants, à 15%.

Les repas pour l'AES de Marly Grand-Pré sont fournis par BG Gastronomie et sont pris dans la mensa du CO de Marly. Pour l'AES de Marly Cité, les repas sont fournis par le Foyer Les Epinettes qui se trouve juste à côté. Les repas sont facturés en plus des tarifs d'accueil. Cependant, l'intégralité des

montants facturés est reversée aux prestataires de service.

Durant les périodes d'accueil, diverses activités sont proposées aux enfants : jeux intérieurs ou extérieurs, bricolages de saison, ateliers musique, théâtre, cuisine, accompagnement aux devoirs, ...

Pour les élèves en 1H et 2H à Marly Cité, l'atelier Jeunes Ecoliers est organisé deux fois par semaine avec comme objectif de favoriser l'arrivée à l'AES. Cet atelier rencontre un grand succès auprès des enfants qui y participent.

En 2019, la fréquentation des AES a été en moyenne de 150 enfants inscrits. Par rapport à l'année précédente, le nombre d'enfants a légèrement diminué et s'explique probablement en partie par l'augmentation des tarifs d'accueil.

En fin d'année, les AES ont offert aux parents un apéritif de fin d'année qui fut un moment convivial, permettant des échanges cordiaux et agréables. Ces apéritifs de fin d'année ont rencontré un bon écho. Les enfants ont tous participé à la confection des biscuits ou à la décoration.

Les heures d'ouverture ont été rallongées depuis la rentrée d'août 2019. En effet, les enfants peuvent être accueillis depuis 6h30 le matin. La fermeture des locaux se fait à 18h30 le soir.

En juin 2019, Mme Elisabeth Weissbaum a quitté la responsabilité des deux accueils extrascolaires. Ses tâches de gestion administrative et de conduite ont été confiées au SAEM. Sur le terrain, les tâches opérationnelles ont été confiées à deux répondantes de site, l'une pour Marly Cité, et l'autre pour Marly Grand-Pré.

Enfants habitant Marly accueillis dans d'autres crèches

Lorsque la crèche communale les Poucetofs ne peut plus offrir de place aux enfants de Marly ou lorsque l'horaire d'ouverture de la crèche ne correspond pas aux horaires de travail des parents, la Commune de Marly

subventionne le placement dans d'autres crèches. Depuis l'été 2019, il n'y a cependant plus de convention signée avec les crèches extra-communales. Les parents font la demande de placement directement au SAEM. La subvention s'établit en fonction du revenu fiscal déterminant des parents et se base sur la grille tarifaire appliquée pour la crèche communale. Ainsi, les parents reçoivent de la commune le montant de la subvention et se chargent ensuite de régler eux-mêmes l'intégralité du prix de pension facturé par la crèche accueillant leur enfant. Trois crèches extra-communales ont accueilli en 2019 des enfants de Marly. Il s'agit de la Coccinelle à Villars-sur-Glâne, de la crèche Pop et Poppa à Fribourg et de la crèche Le Château des enfants à Fribourg. En 2019, la commune a subventionné 19 enfants, de 17 familles, de janvier à juillet, puis 8 enfants de 7 familles de septembre à décembre. Le montant total des subventions pour les placements dans des crèches externes pour 2019 s'est monté à Fr. 43'562.50. Les dépenses pour ce poste ont diminué de Fr. 14'957.55 par rapport à 2018.

Accueil familial de jour

Cette structure privée à but non lucratif, agréée par l'Etat et reconnue dans la loi cantonale sur la petite enfance, permet aux familles de gérer leurs activités professionnelles tout en élevant leurs enfants. Depuis 1987, elle coordonne et supervise le placement d'enfants dans tout le district de la Sarine, auprès d'assistantes parentales salariées de l'Association.

En 2019, 60 enfants au total (66 en 2018) ont été placés chez des assistantes parentales sur le territoire de Marly, pour une moyenne mensuelle de 49,74 enfants (49 en 2018).

Santé publique

• L'Office familial et le Service de puériculture

L'Office familial offre un soutien aux familles, couples, parents et enfants dans différentes étapes et questionnements de vie. Il propose des conférences tout public sur des problématiques actuelles.

Durant l'année 2019, ce service a offert :

- 113 consultations au bâtiment de la Cure à Marly lors des 2 consultations mensuelles (144 en 2018) ;
- des consultations sans rendez-vous dans tous ses centres ;
- une permanence téléphonique les lundi, mardi, mercredi et vendredi ;
- des visites aux mamans à la maternité ;
- des consultations à domicile et des consultations en présence d'un pédopsychiatre une fois par mois.

La commune de Marly verse Fr. 3.- par habitant à l'Office familial pour son service de puériculture.

• Réseau Santé Sarine (RSS)

Désormais, les différents services, soit le Home de la Sarine et le Foyer de jour (HMS), le Service d'aide et de soins à domicile de la Sarine (SASDS), la Commission des indemnités forfaitaires, le Service d'ambulance de la Sarine, la Fondation PassePartout, le Centre de coordination, ainsi que les services transversaux (direction générale, ressources humaines, finances) sont tous regroupés sous le Réseau Santé Sarine (RSS), y compris la CODEMS qui a intégré cette structure depuis le 1^{er} janvier 2018. Le centre de coordination a débuté son activité en juin 2018. Il est une porte d'entrée unique pour toutes les prestations du district de la Sarine à

disposition de la personne âgée, de ses proches et des professionnels. Les situations sont évaluées de manière homogène, avec une coordination et priorisation des demandes en vue d'une meilleure gestion des flux et optimisation des places disponibles. Il sert d'interface entre les personnes âgées nécessitant des soins et les prestations du domaine de la santé.

Ce partenariat s'est étoffé d'une nouvelle activité, soit la reprise de la Rose d'automne par le RSS acceptée lors de l'assemblée des délégués du 18 décembre 2019 qui sera officielle dès le 1^{er} janvier 2020.

• Service d'aide et de soins à domicile de la Sarine (SASDS)

La mission de la SASDS est de permettre à toute personne malade, handicapée, nécessitant un soutien, une surveillance, de l'aide ou des soins, de vivre dans son environnement habituel le plus longtemps possible.

Pour l'année 2019, la participation de Marly s'est élevée à Fr. 368'333.05 (Fr. 351'863.85 en 2018).

- **Indemnités forfaitaires ou soutien aux proches aidants**

L'indemnité forfaitaire est une aide financière accordée aux parents et aux proches qui apportent une aide régulière, importante et durable à une personne impotente pour lui permettre de vivre à domicile.

En 2019, la participation financière de Marly s'est élevée à Fr. 297'559.45 (Fr. 322'770.50 en 2018).

- **Service des ambulances (SAS)**

Conformément aux dispositions générales du règlement sur les services d'ambulance et les transports de patients, le SAS a pour but d'assurer la qualité, la rapidité, l'efficacité et la coordination des secours aux personnes malades ou accidentées ainsi que leur sécurité.

En 2019, la participation financière de la Commune pour le SAS a été de Fr. 111'243.20 (Fr. 80'167.70 en 2018), soit une augmentation de 38,8%. Elle s'explique par l'acquisition durant cette même année de deux ambulances, acquisition attendue depuis 3 ans déjà.

- **L'attribution des 40 habitats pour seniors du Pré Zurthanen**

Au 1^{er} octobre 2019, les habitats pour seniors du Pré Zurthanen ont accueilli leurs locataires. L'attribution s'est fondée sur des critères préétablis et sur l'analyse pertinente des parcours de vie des personnes ayant déposé une demande. Il faut rappeler ici que le projet de construire un bâtiment pour seniors a été motivé par le besoin de proposer une structure adaptée aux personnes âgées nécessitant un logement ergonomique, bien centré et facilitant leur accès aux commerces et services.

4 logements de 1 ½ pièces de 42m², 28 logements de 2 ½ pièces de 65m² et 4 logements de 3 ½ pièces de 93m² sont désormais tous occupés.

L'immeuble des habitats pour seniors est relié au Home Les Epinettes par un chemin couvert. Les personnes peuvent se restaurer au home. Elles peuvent également recevoir les repas à domicile. En partenariat avec le Service des aides et soins à domicile (SASDS), Pro Senectute et la Croix-Rouge fribourgeoise, d'autres prestations sont proposées, telles que les nettoyages, la lessive, le système d'alarme, etc.

03 Culture, sports, loisirs, jeunesse, sociétés et bibliothèque

Responsable : Eric Romanens
Suppléante : Françoise Savary

Culture

L'année culturelle marlinoise a été animée par les concerts de la Gérania et de son école de musique, ainsi que par la participation de cette société au 32^{ème} Giron des musiques de la Sarine. De même, cette année a été marquée par les concerts de l'Ensemble vocal Animato.

Dans le cadre du partenariat avec la commune zougoise d'Hünenberg, la commune a été représentée à l'assemblée générale de l'Association du partenariat.

Pour la 4^{ème} fois, Marly a été intégrée à la nuit des Musées puisque l'Association Cibachrome y a participé de manière active. Marly a également pris part à la 23^{ème} édition des Marly-Folies.

Le Conservatoire de Fribourg a décerné le Prix « Commune de Marly 2019 » à une élève de piano, soit Mme Flurina Zehnder, classe de Mme Valérie Brasey.

La Commission culturelle, qui s'est réunie à 4 reprises, a formulé des préavis sur diverses demandes de subvention. Elle a, en particulier, organisé la Bourse aux livres et jouets qui s'est déroulée avec succès le 23 novembre.

Sports

La Commission des sports a siégé à 3 reprises en 2019. Outre des préavis sur des demandes de subvention, elle a traité de diverses questions relatives à l'entretien des installations du centre sportif. En collaboration avec le Club sportif de Marly (CSM), les subsides aux clubs affiliés ont pu être attribués en appliquant le barème adopté par l'assemblée générale du Club sportif. Par ailleurs, la rénovation de la piste de 100m débutera dès le printemps 2020.

Parmi les événements sportifs de l'année 2019 auxquels la commune a été associée, il faut relever le gala du Club de Patinage Artistique de Marly, le 50^{ème} anniversaire du Tennis-Club Marly et sa 42^{ème} édition de l'Open de Marly, les 10 ans du club MarlyBIKE, le Mémorial Jean-Tinguely (hockey sur glace) dans sa 25^e édition, la 9^{ème} édition de la Groupe E Celsius BerGiBike. Notre participation a aussi profité au tournoi de judo LittelKano. Les classes de Marly sont toujours aussi nombreuses à fréquenter les pistes de ski de la station de La Berra et la population de Marly continue à obtenir des abonnements à prix réduits pour les Bains de la Motta.

Des sportifs marlinois se sont aussi distingués en 2019 et ont reçu, le 20 janvier 2020, les prix d'encouragement remis par le Club sportif de Marly :

En judo

- Carlos Roubiaa : champion suisse en catégorie espoir de plus de 81 kg, et également 2^{ème} place dans le championnat suisse par équipe « Team Fribourg-espoirs junior ».
- Eshov Otabek : 3^{ème} place en master, 73 kg.

En natation

- Romain Widmer : champion suisse 100 m brasse et 200 m brasse, vice-champion suisse en 200 m, 4 nages, et une belle 3^{ème} place en 100 m dos.

Animation socioculturelle

Le service dispose depuis maintenant quatre ans de locaux dans le cadre de l'école primaire de Marly Grand-Pré. Cette année écoulée a continué de confirmer la justesse de cette stratégie géographique. Il nous permet d'imaginer de multiples utilisations afin de répondre aux besoins que nous pressentons dans ce nouvel endroit (parents de passage, jeunes du CO, école primaire, présence d'ados en soirée). La confection en 2019 d'une piste de pétanque devant le centre vient réactiver un ancien projet d'ouverture d'une « buvette » devant le centre et nous nous attachons à voir si cette dernière mériterait de voir effectivement le jour au vu de la situation actuelle.

Notre service a continué, tout au long de l'année passée, d'assumer un rôle de référence au niveau du canton en ce qui concerne l'animation communautaire, et sa place de précurseur et de modèle est nommée et connue loin à la ronde. C'est ainsi que régulièrement nous avons des demandes de présentations et/ou renseignements au sujet du service d'animation et du programme du PITSC. Nous nous appliquons à partager notre expérience et en faire profiter à d'autres. Notre commune peut ainsi être fière et rassurée quant à l'utilité des investissements consentis depuis 1985.

De manière globale, nous nous sommes principalement appliqués à continuer de porter une

attention particulière aux jeunes et adultes se retrouvant en équilibre précaire, que ce soit économiquement et/ou socialement.

Un des enjeux a également été de poursuivre le développement et la collaboration avec le programme interservices de travail social communautaire (PITSC). L'expérience nous confirme à quel point la synergie existante entre ces deux entités est constructive, mais également à quel point ce programme est efficace et utile. Par contre, certaines limites sont maintenant atteintes et l'encadrement de ce projet doit impérativement être réadapté.

Le projet « coordination de l'accueil », démarré fin 2016 et voulant répondre à des besoins de notre communauté qui évoluent et se transforment régulièrement, a consisté à poursuivre notre effort autour de ce thème dans notre commune.

Ce travail a abouti, avec la collaboration d'un groupe stratégique issu de Marly sympa, à la création d'une plateforme de compétences ainsi qu'à la proposition d'un projet pilote durant l'année 2019, mené par un coordinateur à 30%. Nous vous encourageons à prendre connaissance du travail de ce dernier durant l'année écoulée, informations que vous trouverez dans le cadre de ce rapport.

Pour rappel, durant l'année écoulée, le service d'animation était composé de professionnels, soit un responsable de service / animateur à 90 %, un animateur à 80 %, un animateur à 70 %, un animateur «Accueil» à 30 %, (financement du CAM et de la commune) et de deux secrétaires à 25 % et 30 % ; ainsi que de semi-bénévoles, soit 50 personnes payées au mandat (env. 1'500 heures de travail dans le cadre du Square et de l'ANJM), une stagiaire Haute école travail social Fribourg (HES-TS-FP1) 1 mois, un stagiaire IPT (programme 20-25) 6 mois, un stagiaire Haute école travail social Fribourg (HES-TS-FP1) 5 mois, et un civiliste pour une durée de 5 semaines.

De plus, des bénévoles accompagnent certaines activités, comités, manifestations, etc. Il nous paraît également important de mentionner les améliorateurs d'environnement, bénéficiaires du PITSC, qui participent grandement au succès de certaines de nos activités.



à toutes celles et ceux qui interviennent de près ou de loin dans l'animation car leur aide est précieuse !

Les équipements

• Le centre d'animation, route des Ecoles 32

Nous bénéficions à cet endroit de bureaux, de locaux de rangements-bricolages-réunions et d'une grande salle avec cuisine aménagée. Un atelier, équipé de divers outillages et principalement utilisé dans le cadre du PITSC, est également à disposition du service.

Le Square utilise ponctuellement le Centre pour des activités avec les enfants de 6 à 12 ans durant la mauvaise saison (env. 50 x par an).

Nous avons également la chance de pouvoir disposer, au premier étage, d'une salle utilisée trois fois par semaine pour des cours d'initiation au français qui sont très fréquentés. Une autre salle nous a permis de développer un projet, dans le cadre de l'action Marly sympa, un espace d'accueil pour les petits enfants des participants aux cours de français. Cette offre est extrêmement appréciée et employée. Elle permet à bon nombre de participants de bénéficier de ces cours grâce à la présence de cet accueil. D'autre part, elle favorise également une introduction en souplesse au modèle scolaire futur, avec ses valeurs, ses obligations et un mode de vie auquel seront confrontés ces enfants dans l'avenir.

Ces nouveaux locaux correspondent tout à fait aux besoins du service, de par leur structure, mais également et surtout, leur situation géographique. Dans ce même endroit, une salle est également utilisée pour les cours de musique du conservatoire.

Tout ce petit monde cohabite maintenant harmonieusement dans ce lieu de travail que nous nommons aujourd'hui : Le Centre.

Du côté du service d'animation, nous continuons à mettre certaines de nos salles à disposition de groupes ou sociétés, afin de soutenir la vie socioculturelle marlinoise sous ses diverses formes, ceci sans entrer en matière lors de demandes de location pour des fêtes privées.

- **Local matériel à la ferme Piz Leu**

Lieu destiné à l'entreposage du matériel volumineux de logistique nécessaire à l'organisation de différentes activités (tentes, tables, ...). Les chars de Carnaval y sont aussi confectionnés avec les ados. Un local, au même endroit, sert également de dépôt pour les vélos que nous récupérons tout au long de l'année. Deux fois par an, nous les réparons avec les enfants du Square et leur en offrons un s'ils n'en ont pas.

Merci au Marly Innovation Center (MIC) pour la mise à disposition de ces locaux indispensables au bon fonctionnement du service.

- **Locaux sous la halle de Grand-Pré**

Le service dispose également de deux locaux situés dans le bâtiment de la halle de gymnastique de Marly Grand-Pré : le local de l'Eldorado et celui du Nice. Vous trouverez plus d'informations concernant les différentes utilisations de ces derniers sous la rubrique « Projets et activités ».

- **Les véhicules**

Le minibus habituellement utilisé par le service d'animation conjointement avec l'Association du Square est arrivé en fin de vie. Le nouveau minibus, entièrement payé par les fonds de l'Association du Square et un gros soutien de la Loterie Romande, est donc entré en fonction en avril 2019. Il s'agit d'un véhicule de 12 places, capacité maximale afin de rester dans la catégorie des moins de 3,5t. Ce changement de véhicule a été l'occasion de clarifier la situation quant à la prise en charge de ses frais de fonctionnement, mais également à l'encaissement des « participations aux frais » que peuvent verser les sociétés qui l'utilisent. Il a donc été décidé que, dès 2019, ce véhicule serait totalement propriété du Square et qu'il en assumerait les charges et les profits. Un montant forfaitaire annuel a également été mis au budget du service d'animation en ce qui concerne les utilisations de ce véhicule par le service tout au long de l'année.

Afin de garder la possibilité de conduire ce genre de bus, les chauffeurs de l'équipe d'animation suivent des cours de perfectionnement OACP, 1 jour par an, rendus obligatoires pour les détenteurs de permis D1 (plus de 9 places).

Il est également important de relever que ce dernier est mis à disposition de clubs et de sociétés, leur permettant de disposer d'un véhicule à moindres frais, en participant aux frais de fonctionnement.

L'association du Square possède, et met à disposition du service, une grande remorque acquise en 2008, fermée et aménagée pour les activités de bricolages avec les enfants dans les quartiers. Elle peut également servir de « bar » avec frigo et cuisinière et est utilisée dans le cadre de divers projets.

Nous disposons également (depuis 2004) d'une petite remorque fermée très utile pour le transport de matériel.



- **Le matériel d'animation**

L'ANJM possède toute une panoplie de matériel permettant de proposer tous types d'activités : plusieurs modèles de tentes, tables et bancs, chaises, grill, matériel audiovisuel ou jeux divers.

Celui-ci est disponible pour des sociétés, des associations ou des particuliers, pour l'organisation de manifestations publiques ou privées.

En rappelant cette dynamique participative qui nous est chère, ce matériel contribue grandement à cet objectif. Il facilite la mise sur pied de projets associatifs et/ou culturels et permet aux différents organisateurs-trices de la vie

socioculturelle de la commune de diminuer leurs frais d'organisation. Depuis 2018, de la vaisselle lavable est également disponible dans le matériel en location. Elle a été achetée par l'IMR, gérée par le PITSC, dont la location pour les manifestations communes sympas est financée 2x par année par l'IMR. Elle est également disponible pour des particuliers ou associations établis dans des communes faisant partie du projet Communes Sympas.

Merci au PITSC, entre autres, d'avoir participé à la gestion et à l'entretien de ce matériel.

En 2019, il y a eu 170 sorties de matériel divers (bus, remorques, tables, bancs, beamer, sono, tentes, éléments de bar, frigo/congélateur, effets lumineux et grill).



- **Financement**

Indépendamment des lignes budgétaires communales, notre service poursuit ses efforts tout au long de l'année afin de trouver, lui aussi, des ressources financières pour ne pas glisser dans la solution de facilité qui consisterait à ne compter que sur les deniers communaux. Dans ce sens, différentes démarches sont faites chaque année, soit dans le cadre des activités du service, soit dans celles de l'association du Square, auprès d'instances privées, paroissiales, cantonales, voire auprès d'autres communes. A nouveau en 2019, l'exercice a permis de soutenir, à hauteur de plusieurs dizaines de milliers de francs, l'effort communal.

- **Les groupes et commissions**

Le chef de service et une secrétaire participent aux séances de la Commission de jeunesse et socioculturelle et de Marly Sympa. Il fait également partie du Jury du prix du social, prix décerné par le canton tous les deux ans.

Le chef de service est membre du groupe stratégique et de la plateforme de compétences du projet « Accueil ».

En 2019, il a été également remplaçant du coordinateur du programme du PITSC lorsque ce dernier est en congé. Il fait, d'autre part, partie du groupe de pilotage du programme du PITSC. Il « chapeaute » également le coordinateur du projet « Accueil », branche nouvellement constituée du service. Un animateur est coordinateur local pour le

projet « Communes sympas ». Dans le cadre de cette fonction, il est aussi membre du groupe cantonal de coordinateurs « Communes sympas ». Celui-ci fait également partie de la plateforme de compétences du projet « Accueil » et est membre de la COLAMIF (coordination cantonale de cours de langues pour migrant-e-s). Un représentant du service fait partie de la « Coordination Accueil Migrants » mis sur pied par l'Unité Ste-Claire. Un animateur représente le service au sein du comité de l'Association des Camps familles. Deux animateurs sont présents au sein du comité de l'Association du Square, dont un en assume la présidence.

Les animateurs du service font partie de l'Association des animateurs fribourgeois (AFASC).

- **Formation du personnel**

Les animateurs-trices du service ont suivi en 2019 la journée de cours nécessaire afin de conserver leur certificat de capacité (D1) indispensable à la conduite du minibus. Comme les années précédentes, nous avons ouvert cette journée de formation aux animateurs-trices du canton, mais également cette année, à des entreprises locales. Ceci nous a permis de bénéficier ainsi d'une journée à moindre coût.

Du temps a également été pris tout au long de l'année, en équipe, permettant à cette dernière de se questionner et de faire un bilan autour de la multiplicité des projets présents et de l'importance ou non de se réorganiser.

Ce genre de moment est précieux au bon fonctionnement du service. Il l'est tout spécialement dans cette période d'audit pour l'administration communale.

Suivant l'intérêt et le besoin, le personnel d'animation parfait sa formation en cours d'année, en participant à des journées de formation à thèmes. Ainsi, l'an passé, deux animateurs-trices ont participé à une de ces journées.

Projets et activités



- **Eldor'ados**

Le local de l'Eldor'ados permet d'entreposer, de réparer et de préparer toutes les décorations de Noël qui illuminent la commune. Il sert également à ranger du matériel volumineux qui ne supporte pas l'humidité.

- **Nice**

Le local du Nice a été utilisé par 6 groupes de musique ou de danse pour leurs répétitions. Cette année, un groupe a quitté les locaux et certains ont réduit leurs heures de présence ce qui va permettre d'ouvrir de nouvelles plages horaires en 2020. Entre chant classique, groupe de rock, DJ ou danseurs, le Nice vibre sous différentes couleurs tout au long de la semaine. Du lundi matin au dimanche soir, ce local est ainsi mis à leur disposition pour un total de 60h d'utilisation par semaine en 2019. Chaque utilisateur a un box ou une armoire à disposition pour y déposer son matériel. En contrepartie, les gens s'investissent dans différents projets d'animation, notamment celui des fêtes d'accueil. Nous sommes ainsi dans une belle dynamique où chacun se retrouve gagnant.

- **La Nuit des Lumières**

Pour la première année, le service d'animation s'est associé à l'association Piz Leu pour transformer la Nuit du Conte en Nuit des Lumières. C'est ainsi que le 2 février, dans un paysage enneigé, plus de 120 personnes ont pu participer à une balade contée sur le site du MIC. Cinq postes de conte, placés en extérieur, dans une halle industrielle ou encore dans une ancienne bergerie, ont été aménagés pour enchanter petits et grands. Suite à cette balade d'une heure, menée par des allumeurs et allumeuses de réverbères qui ont guidé poétiquement les groupes de poste en poste, le public a été invité à partager une soupe de chalet et des crêpes tout en écoutant des chansons grivoises. En dernière partie, des contes légèrement érotiques ont ravi les plus tardifs. Cette première édition fut un grand succès et a laissé présager une deuxième édition ...

- **Festiwald**

Nouveau projet 2019, le Festiwald, anciennement appelé «Moncor est à vous», est une manifestation qui réunit en forêt des gens de tous bords et de tous âges ainsi que différents acteurs locaux/régionaux autour d'activités participatives, artistiques et de bien-être. La manifestation cherche à être autosuffisante en énergie grâce à l'effort participatif, tout en offrant le même confort qu'un festival standard, dans le respect de l'Homme et son environnement.



Pour la première année à Marly, le service d'animation a entamé une collaboration avec le fondateur du festival, Bertrand Dubois, afin de permettre la mise en place de concerts et d'ateliers pour adultes et enfants dans un cadre idyllique. Le festival se voulant autosuffisant, la sonorisation de la scène est entièrement assurée par des vélos qui produisent de l'électricité grâce aux mollets des spectateurs. Durant ces deux journées, des concerts mais aussi des expos, un spectacle pyrotechnique et des ateliers ont été mis en place. Notamment un atelier de cueillettes de plantes comestibles, du yoga, du hang, de la méditation, des fabrications de bombes à graines et bien d'autres. Malgré le temps pluvieux du dimanche, le public était au rendez-vous. Le Festiwald est gratuit et fonctionne sur un principe de récupération et de prix libre avec un chapeau pour les artistes.

- **Nuit du jeu**

Pour sa première édition, la nuit du jeu a rassemblé approximativement 400 participants. Des enfants aux aînés, les Marlinois ont envahi le Centre pour s'amuser et se rencontrer dans une ambiance ludique et conviviale. Cette manifestation est due à une étroite collaboration entre le service d'animation et le PITSC. Entourés par de nombreux bénévoles qui sont venus dispenser leur savoir en qualité de maître de jeux, les novices comme les plus expérimentés ont pu découvrir et apprendre de nouveaux jeux de société.

Pour cette soirée, ont été organisés plus de 300 jeux de plateaux, deux escapes games, une salle de jeu du loup-garou, un espace garderie pour les tout-petits, une salle enfants-familles, une salle adultes, une salle joueurs expérimentés, un espace retro gaming, le tout accompagné d'un bar afin de se sustenter et se désaltérer.

Le succès de cette soirée est très encourageant et offre de belles perspectives pour une réédition en 2020.

- **Magasin Gratuit**

Depuis septembre 2019, le service d'animation socioculturelle a ouvert son premier « Free Shop » ou magasin gratuit au 1er étage de ses locaux, à la route des Ecoles 32.

Le magasin vit et change d'allure chaque semaine, c'est un va-et-vient incessant d'habits, de jouets, de livres d'appareils ménagers, de vaisselle, de chaussures et tant d'autres. Le principe est simple, chacun peut y déposer des affaires qu'il n'utilise plus et qui sont encore en bon état (habits, jouets, appareils ménagers, multimédias, etc..). Rien n'est acheté, rien n'est vendu. Tout se donne et tout se prend gratuitement selon les possibilités et les besoins de chacun.

Le magasin gratuit fonctionne sur un système de confiance ou chacun peut se servir pour un usage privé.

Le magasin est ouvert les jours suivants :

Lundi	13h30 à 15h30
Mercredi	8h30 à 10h30
Jeudi	18h30 à 20h00
Vendredi	9h00 à 11h00

- **Récrés qui font bouger au primaire**

Dans le cadre des objectifs de notre stagiaire HES automne hiver, les récrés qui font bouger ont vu le jour dans le cercle primaire de Marly Grand-Pré avec une phase test qui s'est révélée très positive. Existant depuis déjà plusieurs années au cycle d'orientation, le projet se prolonge dans le cadre des récrés primaires. Ces moments sont là pour permettre aux enfants d'être actifs durant les récrés, de partager un jeu, une activité, avec ses camarades, mais aussi avec d'autres enfants. En 2020, le projet va s'élargir à l'école de Marly Cité. De ce fait, une fois par mois, les élèves de chaque établissement bénéficieront de ce moment ludique qui leur permettra de s'activer mais aussi de découvrir nos activités du Square brico.

- **Boîtes à livres**

Les boîtes à livres continuent d'exister sur Marly et sont actuellement au nombre de quatre. Elles sont situées au centre d'animation, à la déchetterie, au quartier de Bel-Air ainsi qu'à l'école de Marly Cité. Les livres y tournent, arrivent, partent et se baladent. Un projet qui suit son bonhomme de chemin, participant à une envie de durabilité et qui vit grâce aux habitants de la commune.

- **Confection de chars de carnaval**

Même si le nombre d'adolescents était faible cette année avec seulement 6 jeunes, ils ont décidé de voir les choses en grand ! La construction du char de carnaval a démarré à la fin de l'automne afin de pouvoir présenter une licorne géante digne de ce nom ! 2,5m de large, 5,5m de long pour 4,5m de haut, cette dernière a réussi à sortir des ateliers de la Blue Factory de justesse pour se pavaner dans les rues de Fribourg et impressionner les passants ! C'est effectivement dans les locaux du centre-ville que les ateliers se sont déroulés cette année afin de bénéficier d'un espace plus grand, d'avoir accès au matériel commun de l'association du carnaval des Bolzes et de partager l'esprit de carnaval avec les autres groupes en amont de la manifestation. Le



char a remporté un franc succès auprès du public qui était, cette année, massivement déguisé en licorne. La Marlycorne a donc été la star du carnaval provoquant émois et rigolade sur son passage, notamment grâce à son système de canon qui lui procurait le pouvoir d'effectuer des « prouts » de confettis.

- **Activités de La Toussaint de l'Association des parents d'élèves (APEM)**

Le service d'animation a participé à ce dernier, une semaine, durant les vacances de la Toussaint en proposant 6 demi-journées d'animation dans les locaux du Centre. Ces activités, animées et gérées par le stagiaire en place, sont un excellent exercice concret pour découvrir le métier. Le stagiaire s'en est remarquablement bien sorti et la fréquentation importante de ces activités nous a démontré leur utilité, si besoin était.

- **Mes voisins et moi**

Anciennement appelée la fête des voisins, la manifestation perdure et change simplement d'intitulé ! Cet événement est une occasion de faire connaissance, de développer la convivialité et la solidarité dans les immeubles et quartiers. Le service était à disposition des personnes qui désiraient l'organiser afin de leur fournir de l'aide et du matériel. C'est ainsi que nous avons accompagné l'organisation de cette dernière dans 7 lieux de la commune.

- **Décorations de Noël**

Une fois de plus, durant les mois de novembre et décembre, le Centre d'animation s'est transformé en une mini entreprise de Noël. Une trentaine de jeunes du CO ont participé aux ateliers de fabrication et de réparation de décorations de Noël. Ils ont vendu puis confectionné, mais aussi réparé des décorations. Faisant suite au changement de 2018 en lien avec les normes de sécurité (nouvelles prises sur les candélabres), le réseau a continué à se développer intégrant cette année la route du Centre. Le PITSC et ses améliorateurs se sont chargés de la pose et dépose des 101 décorations qui ont illuminé la route de Fribourg et la route du Centre pour la période des fêtes. À relever que cette activité proposée par le service d'animation permet ainsi à la commune de Marly de disposer d'un éclairage de Noël à moindres frais.

- **Fête de la St-Nicolas**



Comme chaque année, notre service a donné un coup de main à la SDME pour la mise en place de la logistique lors de la Fête de la St-Nicolas / Marché de Noël. À nouveau, la fête s'est déroulée à l'intérieur dans le but d'attirer plus de participants.

Nous y avons tenu un stand avec les jeunes afin de vendre quelques décorations de Noël et ainsi pouvoir valoriser leur travail auprès du grand public.

- **Collaboration avec le CO**

Durant toute l'année, tous les mercredis, le service se rend au CO pour animer « La récré qui fait bouger ». Les animateurs organisent des jeux avec les ados et entretiennent ainsi un contact régulier avec eux.

L'action « Coup de balai » s'est poursuivie en 2019 par l'action de ramassage le long de la Gérine ainsi que le visionnage, en classe, du film sur le tri des déchets.

Au mois de juin, une collaboration a vu le jour pour l'organisation d'un tournoi de Street Soccer dans la cour de l'école.

En octobre, l'ANIM a été invitée à animer un stand lors de la célèbre « course des 3^{ème} ».

Indéniablement, la volonté de partenariat se poursuit, de part et d'autre.

- **Incroyables comestibles**

Le constat n'est pas au positif pour les bacs des incroyables comestibles. Cette année, c'est à nouveau quelques emplacements qui ont vu leurs bacs disparaître faute de citoyens qui s'en occupent. Il reste néanmoins quelques bacs parsemés dans la commune qui ont trouvé des mains vertes pour s'en occuper.

- **Réalisation d'une piste de pétanque**

En collaboration avec les améliorateurs du PITSC, des jeunes du CO et des citoyens marlinois, une piste de pétanque a été réalisée devant le Centre d'animation durant les vacances de Pâques. Elle est maintenant à disposition de toute la population et un projet de création d'une amicale de la pétanque est en train d'émerger.



- **Collaboration avec le CAM et projet pilote « Accueil »**

La collaboration avec le CAM (Coordination Accueil Migrants) de l'Unité Ste-Claire s'est poursuivie durant l'année écoulée. Avec désormais un poste de coordinateur à 30%, le renforcement de cette collaboration a pu s'opérer. C'est ainsi que les cafés rencontres ont pu voir le jour dès le mois de mai 2019. Il s'agit d'offrir un espace de paroles et d'échanges à un public migrant dans les locaux de l'Animation. A la fois soutenue par le CAM et le coordinateur, cette activité permet d'aborder différentes thématiques (santé, migration...) tout en favorisant la pratique du français. De plus, le souper multiculturel du CAM en septembre a également été l'occasion de rencontrer les habitants de la

commune. La préparation du repas s'est faite dans la cafétéria de l'Animation et a permis des échanges intéressants entre publics migrants et suisses. Le projet pilote sur l'année 2019 a été confirmé pour une année supplémentaire. C'est ainsi qu'il y a désormais une meilleure coordination quant aux questions en lien avec l'accueil. De plus, certaines propositions d'améliorations ont permis un accueil mieux adapté. Les situations rencontrées sont très diverses et mobilisent bien souvent plusieurs professionnels.

Par conséquent, le besoin de coordination est plus que jamais nécessaire afin d'arriver à une meilleure efficacité.

- **Site internet**

Le site internet de l'animation a été mis en ligne durant l'année 2017. Il se veut simple, dynamique et abordable pour chacun. Les différentes activités sont ainsi regroupées en fonction du public cible et la page d'accueil est régulièrement mise à jour afin de faire vivre ce dernier en fonction des animations du moment. Il est en lien avec le site communal, mais également avec le site cantonal du projet « Communes sympas ». Si l'envie vous en prend, vous pouvez le consulter sous : www.anjm.ch.

- **Collaboration avec le PITSC**

Des liens étroits unissent le service d'animation et le programme interservices de travail social communautaire (PITSC). Pour rappel, le PITSC dispose de bureaux et d'un atelier au même endroit que l'animation. De ce fait, les interactions sont nombreuses et permettent une synergie constructive. Le responsable du service d'animation fait partie, dans ce sens, du groupe de pilotage du PITSC. En 2019, nous avons pu confirmer à quel point ce programme prend de l'ampleur et répond à un réel besoin de manière efficace et originale. Nous commençons à être confrontés aux limites de son encadrement actuel et il devient important de le réadapter.

Nous sommes maintenant déjà bien loin des premiers essais de 2012 et la réputation de ce programme communal s'essime à travers le Canton. Certaines autres communes ont d'ores et déjà repris le modèle marlinois en exemple.



- **Autres activités**

- Accompagnement et suivi des 3 différents stagiaires tout au long de l'année.
- Organisation d'un atelier pour enfants, « Citrouilles d'Halloween », dans un centre commercial.
- 2 moments de remerciements pour les aides à l'animation et les agents Marly Sympa.
- Accompagnement et participation au « Camp familles Hiver » de l'Association des camps familles. Ce dernier a eu lieu durant la semaine de Carnaval et a permis à 85 parents et enfants de passer de belles vacances à un prix modéré.
- Deux matinées durant l'année nous ont permis de présenter notre travail auprès de l'équipe d'animation de la commune de Fully (VS), puis de la totalité des animateurs et animatrices du canton du Jura en fin d'année. Ces professionnels avaient entendu parler du travail effectué à Marly et voulaient le découvrir.
- Aide à la réalisation d'un atelier bougie avec une classe primaire de Grand-Pré.
- Organisation d'une journée de formation OACP (permis minibus) regroupant 29 participants.
- Appui à l'organisation d'une kermesse à Grand-Pré dans le cadre de l'école primaire.
- Participation à la Fête des peuples en septembre.
- Accompagnement de deux équipes à Berne pour la finale romande de Streetsoccer.
- Nettoyages de la fête de Marly Folies avec un groupe d'une quarantaine de jeunes et d'adultes.
- Sortie d'un week-end avec les ados ayant confectionné le char de Carnaval.
- Ateliers de confection de décorations pour Marly Folies, avec une dizaine d'adolescents.
- Coordination et organisation logistique d'un « souper sous tente » pour 200 personnes, offert par l'armée, derrière le St Sacrement.

- Participation au festival Juvénalia dans le cadre du stand des animateurs socioculturels fribourgeois.
- Participation à la soirée de réflexion autour du « Portefeuille d'actions durables » de l'Etat de Fribourg.
- Participation à la journée de l'AFASC autour de questions juridiques présentes en animation.
- Aide à l'organisation d'une soirée de réflexion sur la commune, autour de la fusion.
- Un des objectifs du service est de donner de l'autonomie et favoriser cette dernière. Un moyen mis en place et développé tout au long de ces dernières années est le prêt ou la location de matériel logistique divers. Ce service est fort apprécié et de multiples utilisateurs y ont recours, à titre privé ou pour leur société ou association (cf. bilan dans le chapitre « matériel d'animation »). Au cas où vous seriez intéressés à disposer de ce matériel, vous pouvez consulter la liste de ce dernier sur : <https://www.anjm.ch/location-pret-de-materiel>.
- Cet été, 3 jours ont été consacrés au tri, rangement et entretien du matériel conséquent dont dispose le service d'animation. Afin de se donner les moyens de prendre soin de tout ce matériel et lui permettre de traverser les années, ce mode de faire sera en principe reproduit dans l'avenir.

L'Association du Square

Le Square est une association et aussi un des outils principaux de notre service ; il a démarré en 2002. En fin d'année 2015, l'Association Le Square a reçu le prix de l'Etat de Fribourg d'encouragement à la formation des adultes, décerné par le Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes. Ce dernier reconnaissait ainsi l'excellent travail de formation effectué dans le cadre de cette association issue du service d'animation communal. Il faut également souligner l'outil d'intégration que représente les intervenants du Square. En effet, ce travail défrayé permet à des personnes non-professionnelles de travailler tout en se formant. Il permet également à des personnes en quête d'élargir leur réseau social ou d'exercer leur français de s'intégrer dans un environnement favorable à ces objectifs.

• Le Square Bricolages

Le Square Brico représente un espace de temps libre pour les enfants dès 6 ans. Des activités de bricolage, des excursions ou des après-midis de jeux encouragent les contacts entre les enfants d'un quartier, tout en développant leur créativité et leur estime de soi.

Tous les mercredis et samedis après-midi entre 14h00 et 17h00, trois intervenants du Square Brico se rendent dans un des quartiers de Marly. En été, les activités ont lieu directement sur place. En hiver, un bus permet aux intervenants d'aller chercher les enfants et de faire une activité au Centre d'animation. A partir de 15 ans, les jeunes peuvent être actifs comme intervenants dans l'équipe du Square Brico. Pour connaître l'agenda du Square Brico, consultez son programme sur www.anjm.ch (le Square).

Voici quelques chiffres concernant le bilan annuel des activités :

	2019		2018	
En activité	122 enfants	dont 49 nouveaux	94 enfants	dont 33 nouveaux
Nationalité suisse	52 enfants	soit 42.62%	25 enfants	soit 26.60%
Autres nationalités	70 enfants	soit 57.38%	69 enfants	soit 73.40%

Remarque : les activités du Square Brico sont réparties régulièrement sur deux quartiers. Les enfants ont participé dans leur quartier et certains ont même suivi dans l'autre lieu.

Nombre de sorties

2019	2018	
66	68	après-midi
527	710	participations, moyenne de 7.98% en 2019 (10.44% en 2018) enfants/sortie.
131	91	participations d'enfants de nationalité suisse : 24.86 % en 2019 (12.82 % en 2018)
396	619	participations d'enfants d'autres nationalités 75.14 % en 2019 (87.18 % en 2018)

• Le Square ados du vendredi soir

Le Square ados se cherche et continue d'évoluer ! Depuis 2018, la forme de ces soirées varie et tente d'être au plus proche des envies des ados.

Après une phase test dans le local du Nice, le Square réinvestit les locaux du centre d'animation afin de gagner en visibilité et de pouvoir proposer des activités plus alléchantes grâce aux infrastructures liées au lieu comme par exemple la table de ping-pong, baby-foot, espace jeux-vidéos, canapés, jeux de société et surtout accès à la cuisine. La participation fluctue encore cette année avec des soirées allant de 3 à 20 jeunes. Cependant un noyau d'habitues commence à se former et les activités semblent répondre à sa demande.

- **Mangez...bougez**

Mangez...bougez ! propose une activité sportive les samedis en soirée. Ouverte à tout le monde, les enfants jusqu'en 6H ou ayant moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un parent. L'activité se passe au cycle d'orientation de Marly dans les halles sportives mises à disposition par la commune de 19h00 à 23h00. Les accompagnants, suivant les demandes, mettent les terrains de jeux en place. Les participants choisissent librement l'activité qu'ils vont faire.



À l'entrée, se trouve un espace appelé « Bar à blabla ». C'est un endroit de repos et de ravitaillement pour certains et pour d'autres un lieu de rencontre plus tranquille. Les sportifs ont ici la possibilité d'acheter un petit snack et des boissons. Des jeux de société, aussi bien qu'une table de ping-pong, sont mis à disposition.

Depuis la rentrée scolaire 2016, constatant une affluence de plus en plus forte et afin de garantir un cadre qui soit plus adapté, nous avons décidé d'augmenter le nombre d'accompagnants par soirée à 6 personnes. Constatant également que les jeunes proviennent de nombreuses communes, l'Association a sollicité ces dernières afin qu'elles participent financièrement aux frais d'encadrement. En 2018, la situation s'est un peu apaisée. Grâce aux collaborations mises en place avec Midnight Schweiz, une partie des jeunes de Fribourg ont, a priori, réintégré les activités au sein de leur commune.

Parallèlement, nous avons également renforcé l'implication des jeunes au sein même du projet en augmentant le nombre de stagiaires durant ces soirées.

En 2019, 30 soirées (31 en 2018) ont eu lieu de 19h00 à 23h00.

Participants

			Plus jeunes que 7H		Suisse		Autres pays	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Garçons	288	289	34	30				
Filles	142	156	10	19				
Adultes	64	94						
Origine					138	167	294	278

Nombre et moyennes annuelles, participations

	2019	2018
Garçons	1018	68.88%
Filles	460	31.12%
Adultes + enfants	268	18.13%
Total-moyenne	1478	49/soir
Suisse	301	20.37%
Autres pays	1177	79.63%

- **Les Soirées d'accueil pour les nouveaux résidents marlinois**



Les traditionnelles fêtes d'accueil des nouveaux résidents se sont déroulées cette année en date du 17 mai dans le quartier du Confin et le 27 septembre dans le quartier du Centre.

Malgré un temps pluvieux au Confin, l'ambiance était bonne et le concert de Nicolas Vaudan, (locataire du Nice), jeune guitariste-interprète marlinois, a remporté un franc succès. En parallèle, un tournoi de street soccer et des ateliers de fabrication de décors pour Marly Folies ont été organisés. En ce qui

concerne la fête qui s'est tenue à la Route du Centre, le froid était de la partie, cependant les danseurs de Frimove et l'ambiance musicale de DJ Martin Nathan (locataire du Nice) ont su réchauffer l'ambiance et faire bouger les participants.

Ces soirées sont organisées en collaboration avec le Square, le service d'animation, la commission Marly sympa, les Agents-es Marly sympa et les Associations de quartiers et/ou des habitants des lieux concernés. Pour le montage et le démontage, nous pouvons compter sur la précieuse collaboration du PISTC et ses améliorateurs.

	2018	2019	17 mai	27 septembre
Nombre de soirées	2	2		
Nombre total de participants	570	320	120	200
Moyenne par soirée	285	160		
Participation pers. invitées	71	68	21	47
Participations CH	25	14	5	9
Participations autres origines	46	54	16	38
Nombre de personnes invitées	608	593	300	293
% de participation	11.67	11.46	6.99	16.04
Square enfants	85	70	20	50
Nombre d'aides à l'AN	6	8	4	4

• Activités extraordinaires

Atelier vélos : Le Square a organisé 2 ateliers de réparation de vélos dans les quartiers. Une trentaine de vélos ont été réparés et offerts. Une vingtaine d'autres ont été amenés par les enfants et réparés. Les vélos offerts sont récupérés dans les déchetteries et auprès des privés et de la police cantonale.

En 2019, le Square Brico a reçu 3 mandats des Nouvelles Galeries pour réaliser : masques de Carnaval, citrouilles d'Halloween et biscuits de Noël.

Cette année encore, les enfants du Square Brico ont eu l'occasion de participer au cortège du Carnaval des Bolzes. Ils ont créé leurs propres costumes et ont défilé à Fribourg avec les ados du CO de Marly.

• Intervenants-tes du Square

Au total, 44 personnes ont participé en 2019 à l'encadrement des différentes activités (51 en 2018), dont :

- 25 ont accompagné les moments du Square Bricolage (32 en 2018) ;
- 13 sont intervenues pour le Square ados (10 en 2018) ;
- 27 ont encadré les activités de « Mangez...bougez ! » (31 en 2018).

Remarque : une partie des intervenants fonctionne pour plusieurs activités ou a été seulement active pendant une période de l'année 2019. Lors de l'engagement des aides, nous cherchons à favoriser la diversité et une meilleure intégration pour tous. Ainsi, de jeunes migrants arrivés récemment travaillent au sein de l'équipe avec comme ambition d'améliorer leur français dans leur pratique auprès des enfants.

Formation

Des interventions ont été proposées à cinq reprises (15 au total) durant l'année à chaque groupe d'intervenants : ceux du vendredi soir, du projet «Mangez...Bougez !» et du Square Brico. De plus, 3 matinées de formation ont été organisées pour tous les accompagnants. L'une des matinées a été organisée autour des relations filles-garçons et de la notion de respect (Sortir Ensemble et Se Respecter), une autre sur les pistes de communication possible entre intervenants et participants, en utilisant l'outil du Théâtre-forum. La dernière a consisté à s'initier à la sérigraphie et réaliser les nouveaux t-shirts des intervenants du Square.

Nous rappelons aux intervenants majeurs qu'ils peuvent bénéficier également de la formation d'«Agent Marly Sympa» qui est proposée chaque printemps par la commune de Marly.

Soutiens financiers

Il est bien entendu qu'un projet tel que celui du Square ne saurait vivre sans le soutien de la commune de Marly et de son service d'animation, mais également de ressources extérieures. En 2019, sans entrer dans le détail de la comptabilité de l'Association (que nous tenons à disposition au besoin), nous avons pu compter sur le soutien de :

Loterie Romande	Fr.	10'000.00
Soutiens d'organismes divers	Fr.	2'000.00
Dons privés	Fr.	2'150.00
Soutien FriTime aux activités, versé à la commune	Fr.	2'000.00
Actions financières diverses	Fr.	2'600.00

De son côté, le service d'animation ne ménage pas ses efforts tout au long de l'année afin de trouver des financements extérieurs aux comptes communaux (soutiens cantonaux, organismes pour la jeunesse, dons, actions financières diverses). La lecture des comptes communaux liés au service vous permettra de vous en faire une meilleure idée.

Visibilité du service et mise en valeur de l'action marlinoise

- 05.02 Présentation de l'ANIM au service d'animation de Fully (VS)
- 02.05 Journée cantonale de l'Association fribourgeoise des AN
- 08.05 Portefeuille cantonal « Actions durables »
- 12.12 Présentation de l'ANIM à l'Association cantonale jurassienne des animateurs

Médias

- 14.01 La Liberté, « 10 ans de Mangez...Bougez »
- 04.02 La Liberté, « Nuit des lumières »
- 01.04 Journal de la Migros, « Les camps familles »
- 31.05 La Liberté, « Repas organisés avec l'armée »
- 24.06 La Liberté, « Marly Folies »
- 19.07 Radio Fribourg, « Au sujet du Festiwald »
- 26.07 La Liberté, « Michaël Jordan »
- 29.07 La Liberté, « Le petit Festiwald »
- 05.08 La Liberté, « Ramassage de déchets au bord de la Gérine »
- 04.10 Interview de Mitch pour le site « ActionRecherche »
- 24.12 La Liberté, « Noël sympa »



Conclusion

Le rapport d'activité 2019 du service d'animation et la volonté de ce dernier de poursuivre sa mise en réseau du tissu social marlinois nous permettent d'affirmer aujourd'hui l'efficacité, la créativité et la pertinence de l'action de notre commune, par l'intermédiaire de son service d'animation, connue maintenant loin à la ronde. Ceci est indéniablement lié au côté novateur que cette dernière cultive depuis bien des années. En restant dans cette dynamique, il est certain que l'avenir ne peut que nous apporter de belles surprises et nouveautés, tout en renforçant cette image d'une commune courageuse, innovatrice et modèle.

La poursuite et le développement du PITSC, intimement lié au fonctionnement du service d'animation, demandent de rester attentifs à la force de travail nécessaire afin de garder une action de qualité, comme elle l'a toujours été. Dans ce sens, un renforcement du temps de travail pour le pilotage de ce projet demande à être rapidement mis en place pour le bon fonctionnement de celui-ci. L'augmentation du phénomène migratoire et une

mobilité sociale de plus en plus importante, de manière générale, mais également au sein de notre communauté, viennent renforcer la sensation que le thème de l'accueil sur notre territoire communal est en train de rapidement devenir notre prochain défi. Dans ce sens, le budget renouvelé pour le projet de coordination de l'accueil en 2019 a permis d'esquisser des débuts de réponses. Comment accueillir, accompagner et favoriser l'intégration de toute une part de notre population pour qui la compréhension de ce nouveau mode de vie n'est pas toujours aisée ? Mais également comment accueillir de manière large, des personnes provenant d'autres communes, cantons, ou des entreprises ? Comment éviter des doublons et coordonner, afin d'utiliser au mieux les différentes ressources déjà en place ? Manque-t-il quelque chose ou que devons-nous améliorer dans l'organisation de notre communauté afin que l'intégration de tout un chacun se passe le plus harmonieusement possible ?

Aujourd'hui déjà, notre réflexion nous amène à présager que des réorganisations ou des compléments sont à prévoir. Le début du questionnement mis en route en 2017 au travers du travail de recherche entrepris va nous permettre dans l'avenir d'établir un état des lieux plus précis et de vérifier les nécessités présentes et auxquelles il nous paraît important de répondre. Il s'agit dans le futur de confirmer cette volonté en se donnant les moyens de travailler autour de ce thème à long terme et non plus au « coup par coup ».

L'enthousiasme et l'énergie présents au sein de l'équipe ne se démentent pas au fil des années et ces nouveaux défis ne peuvent être pour nous que source de motivation.

Au terme de ce rapport, nous ne pouvons le conclure sans terminer par un grand  à nos politiciens, soutiens communaux et cantonaux, aides et sponsors !

Bibliothèque

• Personnel

En 2019, 5 personnes ont travaillé à la bibliothèque sous la responsabilité de Mmes Ursula Berset et Marie-Luce Buntschu. Cette équipe assure de manière parfaite le fonctionnement global de la bibliothèque, des tâches administratives à la gestion du personnel, du prêt de livres à la réparation, de l'acquisition au désherbage, en passant par l'animation. 8 jeunes assurent le rangement durant les heures de prêt.

Nous avons suivi des cours de perfectionnement organisés par l'ABF et la CLP.

• Fonds et acquisition

Le stock des livres du fonds de la bibliothèque régionale et du fonds de la bibliothèque scolaire était, au 31 décembre 2019, de 35'546 ouvrages dont 39,5% pour le secteur adultes et 60,5% pour le secteur jeunesse. 3'007 documents ont été acquis durant l'année 2019, dont 2'434 pour la bibliothèque régionale et 387 pour la bibliothèque scolaire et 186 pour la succursale de Treyvaux ; 349 documents ont été loués à Bibliomédia Lausanne.

Pour garder les lieux agréables et attractifs, il est absolument nécessaire de procéder à un désherbage régulier. Les livres sont triés et lorsqu'ils sont supprimés du catalogue, ils sont mis à disposition des lecteurs ou donnés à des associations. En 2019, nous avons supprimé 2'007 exemplaires dont 500 périodiques.

• Prêts

8'775 visites de lecteurs ont débouché sur 78'465 prêts de livres en 2019. De plus en plus de lecteurs utilisent un seul abonnement adulte comme abonnement familial.

Lecteurs actifs des communes membres de la BRM	845
Lecteurs des communes non membres de la BRM	60

Plus de 70 enseignants actifs représentent environ 1'400 élèves qui profitent des documents de la bibliothèque.

• Animation

L'heure du conte a toujours lieu 8 fois par an, les mercredis des mois d'octobre à mars. Mme Annoni fait rêver les enfants avec ses histoires. En moyenne, plus de 35 enfants assistent aux contes.

Pour la septième année, « Né pour lire » est organisé une fois par mois le vendredi matin. Mme Catherine Loup permet aux tout-petits, accompagnés d'un adulte, de s'initier au monde du livre.

Nous avons enregistré 72 visites de classe avec animation.

Le samedi de bibliothèques et la veillée de contes ont eu du succès.

• Responsables

Mmes Berset et Buntschu assument à elles deux toutes les tâches qui incombent à la gestion et à l'organisation de la bibliothèque.

Marly Sympa

Le projet et la Commission Marly Sympa existent depuis fin 2003. Novateur dès ses débuts et après avoir reçu une distinction nationale en 2009, Marly Sympa est maintenant devenu pilote pour le canton de Fribourg. C'est ainsi qu'avec le soutien du bureau cantonal de l'intégration et des migrants (BIM), six communes (Bulle, Düdingen, Estavayer, Wünnewil-Flamatt, Schmiten et Fribourg) l'ont suivi sous le label « Communes sympas » et mis sur pied leur formation d'agents sympas. D'autres communes sont intéressées à y participer dans le futur. La commission Marly Sympa s'est réunie à 5 reprises durant l'année écoulée.

• **Le coordinateur**

Benjamin Eichenberger, collaborateur au service d'animation socioculturelle, est coordinateur local pour Marly Sympa avec un temps de travail à 10%. Ces derniers sont dédiés à la coordination du projet Marly Sympa. Ce temps lui sert à organiser la formation annuelle, les formations continues ainsi qu'un soutien aux projets existants comme les cours de sensibilisation au français pour une meilleure intégration. Malheureusement, il manque encore de moyens pour exploiter au mieux le potentiel et les richesses du projet en étant présent auprès des Agents Marly Sympa et pour soutenir les projets qui souhaitent voir le jour.

• **Communes Sympas**

Le coordinateur Marly Sympa a rencontré 3 fois ses homologues fribourgeois durant l'année, ceci dans le but de favoriser une dynamique intercommunale, d'échanger des idées et pratiques ainsi que de collaborer sur certaines actions.

• **Formation Agents Marly Sympa (AMS)**

Douze personnes ont suivi la formation d'Agents Marly Sympa au printemps 2019.

À ce jour, ce sont environ 163 citoyen-ne-s qui ont déjà bénéficié de cette formation et les retours qui nous parviennent sont des plus encourageants. Actuellement, 92 AMS sont inscrits comme actifs dans nos fichiers. Les autres personnes ont, pour la plupart, déménagé loin de Marly, mais en conservent l'esprit et les valeurs.

La rencontre annuelle entre le Conseil communal et les agents Marly Sympa a eu lieu en juin afin de permettre un échange et un dialogue qui soit le plus direct possible entre politiques et population. La remise des diplômes d'AMS a eu lieu lors de cette rencontre.

La sortie annuelle des agents Marly Sympa s'est déroulée le 11 novembre. 36 AMS sont venus pour participer à un « marché aux idées », organisé par le coordinateur et quatre AMS de la volée 2019. Cette soirée a permis à chacun de faire part aux autres de ce que nous avons appelé « Graines de projets ».

Dès lors, des groupes de travail ont pu se former. La convivialité de la soirée a été garantie par un excellent repas de mezzés libanais réalisé par un habitant marlinois.

Durant l'automne, les Agents ont pu bénéficier de l'offre de 16 soirées de formation continue réparties sur les communes de Marly, Bulle, Estavayer, Wünnewil-Flamatt, Fribourg et Düdingen. La participation et la mobilité ont permis aux Agents des différentes communes d'échanger sur leur réalité et leur pratique.

Dans le cadre du projet cantonal « Communes sympas », Marly a continué à bénéficier du soutien financier du bureau cantonal de l'intégration (IMR) pour une partie des frais liés à l'organisation de cette formation à hauteur de Fr. 10'000.-.

Un bilan a été réalisé entre le Syndic, le coordinateur et la déléguée à l'intégration du canton pour évaluer la pertinence du projet, les faiblesses et les pistes d'amélioration possible.

• **Les cours de sensibilisation au français pour une meilleure intégration**

Depuis la rentrée 2019, nous avons mis sur pied un quatrième cours hebdomadaire avec accueil OASIS. Les cours de sensibilisation au français Marly Sympa pour une meilleure intégration se sont donc déroulés les lundis, mercredis, jeudis et vendredis (avec l'atelier d'intégration OASIS pour les enfants les lundis, mercredis et vendredis) au Centre d'animation socioculturelle. Par ailleurs, suite à une forte demande, nous avons pris la décision de réserver ces cours uniquement aux habitants de Marly. Les ateliers d'intégration OASIS ont accueilli cette année 24 enfants. L'équipe encadrante est composée d'une éducatrice spécialisée et de deux stagiaires bénéficiant du programme MCPhee de Caritas.

Concernant les 3 volets des cours de français 2019, nous pouvons être satisfaits des résultats quant à une plus grande autonomie dans la communication de base ainsi que l'intérêt et l'implication dans la vie sociale pour la totalité des élèves. Le groupe des élèves était composé de 36 personnes, dont 5 hommes. 23 nationalités ont été

représentées cette année. La contribution financière des participants reste à Fr. 30.- par trimestre, qu'ils participent à 1, 2, 3 ou 4 cours par semaine, et qu'ils aient ou non des enfants à l'OASIS.

5 formatrices (dont 4 AMS) se sont partagé les cours pour un meilleur suivi des élèves. Les leçons sont données avec enthousiasme, à une fréquence de 8 heures par semaine. Au total 288 heures de cours et 216 heures de garderie ont été effectuées en 2019.

Cette année, 4 animatrices ont participé à des formations continues.

Une soirée culturelle a été organisée autour de 4 ateliers cuisine réalisés par les participantes. Chacune a pu inviter les autres participants à découvrir et pratiquer sa cuisine. Cet événement a suscité beaucoup d'intérêt de la part des 26 participants qui ont spontanément amené du chant et de la danse traditionnelle avant de passer à table. La sortie fut très appréciée, les échanges nombreux et l'on a pu constater qu'il y a une réelle volonté d'être ensemble et de s'intégrer.

La subvention du bureau de l'intégration et des migrants, pour le projet Langue et Formation 2019, a été de Fr. 15'000.- pour les cours de français et de Fr. 3'000.- pour l'atelier d'intégration OASIS. La Commission Marly Sympa a également alloué un montant de Fr. 3'000.- au projet.

- **Collaborations**

Marly Sympa veille à garder un contact étroit avec des associations locales et cantonales visant des buts intégratifs. Cette année, des collaborations étroites ont été mises en place avec le CO de Marly, le CAM, LivrEchange et son projet « Encore des Histoires » ainsi que le service technique et les écoles (Coup de balai), projet qui s'est ouvert sur une nouvelle action. Les dimanches matin de juillet à mi-septembre, une équipe d'AMS et de citoyens marlinois sont passés le long de la Gérine avec un vélo triporteur afin de vider les poubelles. Cette action a permis aux utilisateurs des bords de la Gérine de trouver l'endroit propre le dimanche et de pouvoir profiter du lieu de manière conviviale. L'idée est également d'encourager les utilisateurs à maintenir le lieu propre, ceci par le biais des rencontres et des discussions engagées par l'équipe au triporteur.

- **Noël Sympa**

Ce projet, mené par des Agents Marly Sympa, veut donner la possibilité aux personnes seules ou ayant envie de partager différemment cette soirée de Noël de se retrouver. Pour cette dixième édition, 130 personnes ont répondu présentes. Une tombola a spécialement été organisée pour l'occasion et les entreprises locales ont été généreuses. Elles ont fourni des cadeaux pour la tombola et leurs dons ont couvert pratiquement tous les frais de l'événement.

- **Décorations de Noël**

Marly Sympa continue de soutenir l'action entreprise par l'animation communale depuis quelques années, plus spécialement dans le cadre des quartiers désirant s'investir dans la décoration de leurs rues. Cette année, c'est la route du Centre qui a pu bénéficier de la mise en conformité des candélabres grâce, entre autres, au soutien financier de Marly Sympa. Les sous ont donc dû être investis principalement dans des frais techniques. Cependant, l'expérience nous démontre combien, au travers de cette action, les liens deviennent renforcés et favorisent une cohésion sociale participative. Ce projet est souvent le prétexte à de nouvelles rencontres. Ce sont actuellement plusieurs quartiers qui contribuent à cette action.

- **La Gazette des AMS**

En 2019, nous avons fait le point sur la pertinence de l'édition d'une Gazette en format papier et avons fait le choix d'éditer la dixième et dernière Gazette. En effet, nous avons voulu ouvrir la communication à plus de monde en passant par les réseaux sociaux. Ces derniers sont également moins contraignants et permettent plus de réactivité.

- **Ensemble pour la diversité**

Pour la sixième année consécutive, Marly Sympa a organisé un événement dans le cadre de la Semaine fédérale de lutte contre le racisme. Une collaboration avec Mme Françoise Descloux a permis de réaliser un projet artistique avec des femmes migrantes : « Frontières de vie ». Une série d'ateliers créatifs a été mise sur pied afin de permettre aux participantes de s'exprimer artistiquement sur les frontières (physiques, économiques, psychologiques, linguistiques, etc.) qu'elles ont rencontrées lors de leur parcours de migration et processus d'intégration. Elles ont travaillé sur le photo langage et le collage pour réaliser des œuvres qui ont été exposées pendant 3 semaines au CO de Marly.

À la suite de cet atelier, un deuxième a été mis en place dès le mois d'octobre : « Vues d'ici et d'ailleurs ». Les participantes travaillent en regard croisé entre leur culture d'origine et la culture fribourgeoise. Les ateliers se termineront en avril 2020 et seront clôturés par une exposition. Ce projet est également soutenu par l'IMR comme projet participant au programme « Agir ensemble ».

- **Les soirées d'accueil dans les quartiers**

Marly Sympa continue de soutenir ce projet lancé par un Agent Marly Sympa par le biais de son réseau d'AMS. À l'heure actuelle, le lien de l'organisation est assuré par le service d'animation.

- **Marly Sympa, représentations externes**

Le projet Marly Sympa (et plus largement Communes Sympas) continue à susciter beaucoup d'intérêt dans les communes fribourgeoises et ailleurs. Plusieurs présentations ont été faites en 2019 et c'est, par exemple, la commune de Bösinggen qui s'est engagée dans le processus pour rejoindre Communes Sympas.

- **Projet « Accueil »**

Durant l'année 2019, le coordinateur a pu aller à la rencontre à la fois des habitants, mais aussi et surtout dans un premier temps, des professionnels. En effet, les premières actions ont notamment concerné la présentation du projet maintenant qu'elle entrait dans sa phase concrète. La coordination de terrain a ensuite pu se développer dans un deuxième temps. A ce propos, plusieurs constatations peuvent être posées. Le besoin de soutien du triptyque écoles/parents/enfants est manifeste. En effet, avec seulement quelques mois d'existence, le projet Accueil peut d'ores et déjà mettre en avant plusieurs situations problématiques. Manifestement, il y a un manque de coordination entre différents partenaires qu'il est possible de combler, à moindre frais, en mobilisant le réseau. Mais il ne s'agit pas uniquement d'un travailleur social en milieu scolaire, les domaines touchés couvrent une large palette des métiers du social. Le coordinateur s'est principalement attaché à offrir un soutien à l'intégration sociale (apprentissage du français et création du réseau).

De plus, la volonté de collaboration a été manifestée dès le départ du projet afin que les différents professionnels échangent et trouvent ensemble des solutions (notamment via l'instauration de la

Plateforme de compétences, avec 9 séances en 2019). Cela a permis une certaine transversalité des informations ainsi qu'une efficacité quant à la prise en charge. En se connaissant davantage et en connaissant mieux la pratique de chacun, la collaboration générale est améliorée. A noter que l'affiliation de ce poste au Service d'Animation socioculturelle a permis de bénéficier dès le départ d'une vision commune, d'objectifs très similaires et de liens privilégiés.

L'élément central qui permettra véritablement d'asseoir ce poste et de démontrer sa nécessité reste le temps. En effet, inévitablement, il faudra des relances du coordinateur, les personnes hésitent, la confiance doit aussi se gagner petit à petit. C'est donc dans la durée que le suivi de qualité portera ses fruits, que les actions collectives pourront se développer... Même si, bien entendu, c'est au coordinateur de se faire connaître et d'« aller vers », le réflexe « Accueil » doit encore se développer à l'ensemble de la commune et cela prend du temps. De plus, avec les évolutions démographiques qui attendent Marly, le besoin de coordination est fondamental et garantit une prise en charge rapide, économique et professionnelle.

- **Conclusion**

Vous avez pu découvrir ci-dessus les principales réflexions et actions du projet Marly Sympa et de sa commission. Mais le sujet est vaste et il nous a fallu rester attentifs tout au long de l'année afin de garder la sensibilité nécessaire à ce type de projet. En effet, l'objectif étant de réfléchir et de travailler à une meilleure qualité de vie dans la commune, les pistes possibles sont nombreuses, voire infinies. Un nombre trop important pourrait nuire à un bon fonctionnement en favorisant une trop grande dispersion. Mais si l'on se ferme aux multiples champs d'action, le risque d'occulter un élément essentiel au développement harmonieux et naturel de cette particularité marlinoise menacerait.

04 Ordre public et naturalisations

Responsable : Christophe Maillard

Suppléant : Bernard Clerc

Le mot du Conseiller communal

L'année 2019 a, une nouvelle fois, fait la part belle, pour la police locale, aux contrôles de circulation préventifs, aux contrôles du stationnement, aux patrouilles quotidiennes, en principe à vélo, et à la surveillance des rentrées et sorties des classes.

- *Suivant en cela, une planification établie, la police locale a fait l'acquisition d'un troisième radar préventif, qui tourne comme les autres sur l'ensemble du territoire communal. Ces contrôles renforcés permettent d'accentuer la prévention. Ils ont aussi permis de démontrer qu'en principe, et contrairement à ce qui est parfois prétendu, les véhicules automobiles circulent généralement de manière raisonnable sur nos routes.*
- *S'agissant des contrôles du stationnement, ceux-ci se sont poursuivis sur tout le territoire, au gré des patrouilles. Contrairement aux contrôles de la durée de stationnement, où ils peuvent faire preuve d'une certaine souplesse, instruction a été donnée aux agents de la police locale d'intervenir et de réprimer systématiquement tout stationnement illicite et dangereux.*
- *S'agissant des patrouilles quotidiennes, on a, à nouveau, demandé à nos agents de les effectuer le plus souvent possible, non plus en binôme, mais de manière individuelle, à vélo. Comme relevé dans le rapport de gestion 2018, l'objectif consiste en substance à couvrir le plus de surface possible de la commune avec les effectifs de police disponibles et à entretenir le contact avec la population. Pour mémoire, la commune de Marly couvre une superficie de 723 hectares, mais ne dispose que de deux agents de police qui, qui plus est, n'étaient pas les deux à plein temps (en tout, 1,7 EPT d'agents de police) jusqu'à fin 2019. Pour une commune périurbaine, voir urbaine, de près de 8'400 personnes, avec des problèmes de commune-centre, il faut admettre que c'était objectivement très peu.*

La Convention de rapprochement des corps de sapeurs-pompiers de Marly et de Fribourg, signée en 2019, qui sera évoquée ci-dessous, a permis, sans coûts supplémentaires, de libérer les 0,3 EPT jusqu'alors affectés au poste de commandant des sapeurs-pompiers de Marly et environs pour les affecter à la police locale. Depuis le 1^{er} janvier 2020, la police locale compte ainsi 2 EPT d'agents de police, ce qui a permis de combler quelque peu le déficit d'effectif évoqué à ce sujet.

- *Enfin, comme annoncé dans le rapport de gestion 2018, le Conseil général a été saisi en 2019 d'un message relatif à l'achat d'horodateurs afin de déterminer démocratiquement si de tels mécanismes sont, ou non, souhaités par la population marlinoise. Ce message, qui prévoit la pose d'horodateurs sur l'ensemble du territoire communal, était notamment appuyé par la Commission d'aménagement du territoire, des transports et de l'énergie et par la Commission de la sécurité. Il a été adopté à la quasi-unanimité par les représentants de notre population au pouvoir législatif, ce qui démontre que de tels mécanismes de contrôle du stationnement sont non seulement attendus, mais demandés par la population marlinoise pour contribuer à la gestion communale de la mobilité et du domaine public, ce d'autant plus qu'aucun référendum n'a ensuite été déposé à l'encontre de cette dépense.*

Toutefois, à l'heure (avril/mai 2020) où sont écrites les présentes lignes, en raison du COVID-19, la situation a temporairement changé. D'une part, il est actuellement très difficile de se procurer les horodateurs sur le marché, mais d'autre part aussi, leur pose dans un contexte désormais aussi financièrement difficile non seulement pour les commerçants, restaurateurs et associations de toutes sortes, mais aussi pour les consommateurs, semble inopportune. Enfin, l'usage des transports publics ne peut se faire que selon des modes qui, force est de l'admettre, ne les rendent pas attractifs, spécialement pour les personnes vulnérables. Dans ces circonstances, il a été décidé par le Conseil communal que la pose des horodateurs doit pour l'heure être repoussée, mais au plus tard jusqu'au retour à une situation normale, vraisemblablement dans le courant de l'année 2021.

S'agissant de notre Corps local des pompiers (CSPI), celui-ci a continué et continuera à n'en pas douter à exercer ses tâches à notre très grande satisfaction. Conformément à ce qui avait été annoncé dans le rapport 2018, une convention de collaboration renforcée, par ailleurs plébiscitée par nos sapeurs-pompiers locaux, a été signée

avec la Ville de Fribourg en juillet 2019. Désormais, à savoir depuis le 1^{er} janvier 2020, le Corps des sapeurs-pompiers de Marly est devenu une des compagnies du Bataillon des sapeurs-pompiers de la Ville de Fribourg. Son nouveau commandant, le capitaine Vincent Droux, qui a remplacé le capitaine Francis Hagger après 10 ans d'excellents services comme commandant du CSPI, est intégré à l'état-major du Bataillon. Outre le fait que les premières expériences de collaboration, depuis juillet 2019 déjà, sont à ce jour très positives, cette nouvelle collaboration a apporté une nouvelle pierre à la « saga » des tonne-pompes marlinoises. En effet, dès la mi-juillet 2019, comme évoqué dans le rapport 2018, et en application anticipée de la Convention de collaboration signée, la Ville de Fribourg a livré à notre compagnie locale de pompiers un tonne-pompe cette fois-ci « flambant » neuf et à la pointe de la technologie. La sécurité incendie à long terme de notre commune et de ses environs est ainsi assurée. Quant au tonne-pompe 3, évoqué en 2018, il a été revendu au prix d'achat.

Le soussigné ne peut clore ce rapport de gestion sans relever, en lien avec ces dernières lignes, sa conviction qu'« ensemble, on est plus fort ». La collaboration renforcée avec les communes qui nous entourent, principalement celle de Fribourg, peut permettre de réaliser plus rapidement des projets essentiels pour notre population, ceci sans que soient oubliés aussi les intérêts de notre commune, aux niveaux sportif, culturel et social. Cela vaut peut-être d'autant plus en cette période de COVID-19, quelque peu troublée.

Un projet collaboratif en terme de sécurité incendie a été évoqué plus haut, mais ce sont essentiellement ceux en terme de mobilité, que le soussigné évoque notamment ci-dessous, qui bénéficieraient de la création d'un grand centre cantonal le plus unifié possible. Leur réalisation rapide en serait favorisée, et en la matière, c'est finalement des actes, et non pas des plans, que nous souhaitons toutes et tous.

Le processus de fusion du grand Fribourg en particulier

En date du 25 janvier 2017, le Conseil communal de Marly, avec ceux de Corminboeuf, Fribourg et Givisiez, a déposé une demande d'introduction de la procédure de fusion. Pour mémoire, notre commune avait déjà mené des discussions en vue d'une fusion avec Fribourg et Villars-sur-Glâne lors de la législature 2011/2016, dans le cadre de Fusion 2016. Quand bien même ce projet avait échoué, le Conseil communal a estimé en 2017 que la nécessité de poursuivre les travaux à cet égard perdure. Outre le fait qu'ensemble, on est plus fort, il devient de plus en plus difficile de trouver des gens qui s'engagent sérieusement et à long terme pour des fonctions politiques.

La question de la relève politique n'est toutefois de loin pas le seul motif pour lequel des discussions en vue d'une fusion doivent être menées. Par exemple, dans l'ensemble du Grand Fribourg, certaines questions ne peuvent plus être résolues à satisfaction à l'échelle d'une seule commune, quelle que soit sa taille ou sa capacité financière. On pense à la réalisation de projets d'infrastructure et de mobilité sur tout le territoire de la fusion. De tels projets doivent être mis en œuvre rapidement pour

améliorer le quotidien des gens, dont les Marlinoises et les Marlinois. A cet égard, l'Agglomération de Fribourg fait un excellent travail de planification, mais elle ne dispose pas des outils dont pourrait bénéficier une commune fusionnée. Le temps dévolu à la coordination des politiques d'aménagement et de mobilité dans le Grand Fribourg est un facteur pénalisant. Dans ce contexte, une fusion à grande échelle permettrait clairement d'accélérer la réalisation des grands projets d'infrastructures attendus par la population et indispensables pour l'avenir.

En l'état actuel des travaux et du périmètre de fusion (9 communes), et ceci quelles que soient en définitive les incidences financières du COVID-19, la commune fusionnée (à neuf communes) aurait une capacité financière qu'aucune des communes du périmètre n'a actuellement. Les investissements d'ores et déjà prévus à Marly et dans les autres communes du périmètre pourraient être réalisés sans difficulté. Il convient aussi de noter que Marly serait en outre l'une des communes fusionnées dont le taux d'impôts pourrait diminuer.

Dans le cadre des travaux de l'Assemblée du Grand Fribourg, le soussigné, délégué du Conseil communal au Comité de pilotage, a toujours soutenu et soutient encore qu'il est indispensable d'assurer, dans le processus, la prise en compte de notre riche vie associative grâce à l'activité des sociétés locales sportives, culturelles et de loisirs, sans oublier les particularités de la commune concernant, notamment, ses actions en faveur de la cohésion sociale. Citons à titre d'exemple le Programme Interservices de Travail Social Communautaire (PITSC). Les problèmes de mobilité liés à la traversée de Marly doivent aussi être clairement pris en compte.

Nous avons en outre toujours soutenu, de diverses manières, que l'importance régionale du Centre sportif, avec sa patinoire, ses courts de tennis en plein air et couverts, son bike-park, ses terrains de foot et d'athlétisme doit être reconnue. Le projet de Convention pourrait par exemple, au final, prévoir une garantie expresse de la poursuite de ces objectifs, respectivement des dispositifs actuellement mis en place dans les communes.

En l'état actuel des travaux, le concept de Fusion qui pourrait vraisemblablement être soumis au vote consultatif en novembre 2020 ou en juin 2021, fait des questions de proximité un thème central. En l'état, le concept devrait permettre de préserver les acquis de la vie associative et de la cohésion sociale. S'agissant de la mobilité, le concept de fusion reconnaît la nécessité des routes de contournement de Fribourg. On y mentionne également la réalisation d'un tram entre Marly et Fribourg, ce qui pourrait aussi, à terme, compléter le dispositif «mobilité». A propos du site sportif de Marly, l'assemblée constitutive parle de la nécessité de développer les infrastructures sportives pour toute la population et de mettre en valeur les cours d'eau du périmètre. Le Centre sportif bien équipé qui borde les deux côtés de la Gérine entre, selon le soussigné, parfaitement dans cette définition.

Que le vote consultatif ait lieu en novembre 2020 ou en juin 2021, tel qu'il est conçu, ce scrutin permettra aux prochaines autorités communales, qui seront élues en mars 2021, de connaître la température de la population par rapport à ce projet. De ce fait, afin que ces autorités communales puissent savoir si les citoyennes et citoyens de Marly souhaitent, ou non, poursuivre le processus de fusion et agir en conséquence, il est important que la population s'exprime massivement à ce sujet lors du vote consultatif. Or, si la participation à ce scrutin devait être faible, il sera très difficile pour le prochain Conseil communal de tirer des conclusions et de formuler des propositions à ce sujet à l'assemblée constitutive, qui aura le dernier mot.

En tout état de cause, avec un projet de fusion à neuf, la commune de Marly trouve actuellement la place qui doit être la sienne dans un vrai Grand Fribourg. L'équilibre trouvé conviendrait manifestement à notre commune et à notre population. Par contre, si après le vote consultatif, le périmètre du projet de Grand Fribourg devait se réduire à une portion congrue, tout sera remis en question et d'autres équilibres devront être trouvés. Comme cela avait été le cas lors de la législature 2011/2016, la question de la pertinence d'une « petite » fusion se reposera tout de même aussi.

Si, pour tous les motifs évoqués plus haut, la nécessité pratique de construire un « vrai » Grand Fribourg est manifeste, cette nécessité se relativise sur un périmètre plus petit, suivant les communes qui le composeraient. Dans de telles circonstances aussi, « fusion » pourrait rimer pour certains avec « absorption », générer des craintes, ce que le processus actuel, à neuf communes, permet d'éviter.

Le cas échéant donc, dans la recherche d'un nouvel équilibre sur un autre périmètre, il faudra alors, et peut être plus que jamais, se souvenir que de toute manière notre commune dispose de tous les atouts pour demeurer autonome.

Christophe Maillard

Police

L'année 2019 fut principalement marquée par la mise en place d'une stratégie globale en matière de stationnement, notamment par la préparation d'un message d'investissement pour l'achat d'horodateurs pour l'ensemble des parkings publics de Marly et par la participation active de notre service au concept de mobilité, élément introduit en septembre 2019 pour l'ensemble du personnel communal et les enseignants du primaire et secondaire de Marly.

En matière de police, nous avons travaillé à une révision générale de notre actuel règlement de police datant de 2008. Le nouveau texte a été soumis à la commission de sécurité pour une première lecture et pourra si possible être présenté au Conseil général pour approbation en 2020.

Concernant nos deux agents de sécurité publique, ces derniers ont activement œuvré à la sécurité des enfants sur les trajets scolaires, à la gestion accrue du stationnement des parkings communaux et à des présences sécuritaires régulières, à pied ou à vélo, dans les zones de détente, abords des cours d'eau et dans les centres commerciaux. Ils ont poursuivi leurs formations continues obligatoires en matière d'amendes d'ordre (AO) et de tir auprès des différents partenaires agréés que sont la police cantonale et l'association des polices communales fribourgeoises. Ils ont également participé à deux nouvelles formations complémentaires en matière de cours d'autodéfense et d'usage du bâton tactique selon les normes officielles de l'Institut suisse de Police (ISP).

En matière de collaboration, la police communale a participé à de nombreuses actions et missions avec la police cantonale et nos services communaux, résumées ci-après.

Avec la police cantonale :

- notre police communale a participé à plusieurs enquêtes en matière de vols simples, de cambriolages, de violation de domicile et de séjours illégaux ou de domicile non connu. Elle a également apporté son aide à des enquêtes de proximité, de recherches de personne disparues et d'identifications d'auteurs de délits ;
- elle a participé aux campagnes officielles de prévention en matière de sécurité routière et de prévention à la jeunesse ; plus activement durant les quatre campagnes officielles de « rentrée scolaire » ;
- elle a transmis les données de vitesse recueillies par notre « visispeed » au Bureau des amendes d'ordres et des radars pour examen et campagne de répression envers les chauffards et a également conseillé ce secteur sur les lieux de pose des nouveaux radars semi-stationnaires récemment acquis par la police cantonale.

Avec les services communaux :

- le Contrôle des habitants, notamment par la vérification d'adresses, des enquêtes et des remises de notifications de documents ;
- le Service social, s'agissant d'enquêtes sur les fraudes à l'aide sociale par des vérifications d'adresses et de véhicules ;
- le Service technique, section aménagement, sur les dossiers tels que le déplacement et d'un nouveau cheminement pédestre à la station d'essence du « Marché Gaillard » ;
- la mise en place de nouvelles zones 30 dans les quartiers du Publiet, de Champ-Montant-Riedelet et de la route des Alpes ;
- la préparation du message d'investissement relatif à la mise en place d'horodateurs sur l'ensemble des parkings publics communaux ;
- la participation et la mise en application du dossier « Plan de mobilité » des employés communaux ;
- le Service technique, section édilité, par des contrôles réguliers de la taille des haies ainsi que la mise en place d'une procédure interservices en cas de stationnement gênant le service d'hivernage ;
- le Service des écoles et les responsables d'établissement scolaire, par diverses collaborations lors d'absences d'élèves injustifiées, par des contrôles des patrouilleurs scolaires et à la résolution des problèmes liés à la sécurité des enfants sur le chemin de l'école.

Avec le Cycle d'Orientation de Marly :

- notre police communale a participé à l'encadrement du dispositif de sécurité des élèves-coureurs de la course du CO de Marly 2019.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu chiffré des tâches accomplies par notre police communale en 2019 dans ses nombreux domaines d'activité.

	2019	2018	2017
ADMINISTRATION			
Auditions	6	3	4
Autorisations de stationner/circuler délivrées	78	215	117
Autorisations stationnement (plan mobilité) <i>Nouveauté</i>	130		
Avis de dégâts sur le domaine public	5	4	4
Contraventions d'enfants à la LCR annoncées aux parents	3	4	3
Demande d'autorisation de prolongation d'heure d'ouverture des commerces	8	10	11
Demande d'autorisation de vol d'hélicoptère sur le territoire communal	0	0	2
Lettres d'avertissement pour infraction à la LCR/patrouilleurs	1	2	1
Lettres d'avertissement pour infraction au règlement de police ou autres (feux, haies...)	2	4	1
Notifications de documents	5	4	3
Ordonnances pénales pour infraction à des règlements communaux	0	1	2
Patentes K délivrées (manifestions, lotos, ...)	33	25	34
Plaintes pénales enregistrées	1	2	2
Plaintes pénales enregistrées pour la commune	8	11	4
Rapports de dénonciation à la Préfecture et à la Chambre pénale des mineurs	2	1	0

AMENDES D'ORDRE			
Contraventions pour infraction à la LAO (amendes d'ordre)	530	482	489
Ordonnances pénales pour infraction à la LAO	53	58	61
CONTRÔLES DIVERS			
Contrôles de la taille des haies (selon normes LCR) nombre de tournée	2	2	1
Contrôles des appareils de divertissement et des appareils automatiques de distribution	2	2	2
Contrôles des déchets (nombre de fouille de sacs non officiels)	0	0	1
Contrôles des parkings * voir détails ci-dessous	594	556	249
Contrôles des patentes et des terrasses d'établissement (nombre de tournées)	4	4	5
Contrôles d'identités effectués (personnes contrôlées)	24	9	1
Contrôles techniques de l'ensemble des lampadaires (nombre de tournées)	2	2	1
Contrôles, recherches de lieux de domicile pour le contrôle des habitants	17	22	28
SURVEILLANCES DIVERSES			
Séances de chantiers	44	50	46
Surveillances des bâtiments communaux confiées à Sté GPA (nombre de rapports émis)	21	24	6
Surveillances des déchetteries légères	0	1	0
Surveillances diverses (chantiers, signalisation routière, ...)	93	60	65
INTERVENTIONS DIVERSES			
Accidents de la circulation routière	1	2	4
Interventions avec le service du feu (en journée)	11	14	8
Contrôles et interventions concernant les chiens	6	18	96
Interventions pour les services sociaux (SSM, service des tutelles, autres)	8	7	2
Interventions pour non présence des élèves en classe - recherche - disparition	14	15	9
Mendicité ou colportage	2	2	2
Service de parc pour manifestations (enterrement, cortège, manifestations diverses, ...)	2	4	4
PATROUILLES PREVENTIVES			
Patrouilles préventives diverses * voir détails ci-dessous	1037	1029	723
PREVENTION ROUTIERE ET SCOLAIRE			
Campagnes d'affichage pour la sécurité routière	10	10	10
Contrôles de circulation routière - Actions de sécurité routière	27	25	7
Patrouilleurs adultes formés (Pédibus)	3	2	4
Patrouilleurs scolaires formés en collaboration avec la police cantonale	30	30	23
Présences policière aux entrées et sorties scolaires * voir détails ci-dessous	706	492	418
CIRCULATION ROUTIERE			
Avertissements pour épaves, véhicules sans plaques et parcages	4	1	5
Fiches techniques délivrées concernant l'état des véhicules	7	6	27
Lettres envoyées pour épaves, véhicules sans plaques et parcages	2	1	2
Véhicules trouvés (cycles, cyclomoteurs)	30	11	21
FORMATION CONTINUE			
Formation bâton tactique (nombre d'entraînement)	1	1	1
Formation cours self défense <i>nouveauté</i>	2		
Formation continue sur les amendes d'ordre (nombre de participant)	4	3	3
Formation tir (nombre d'entraînement)	8	8	6
DIVERS			
Contrôle des sirènes de protection civile	1	1	1
Jours de présence des gens du voyage dans la commune	1	1	1
Nombre de chiens enregistrés dans la commune au 31 décembre	350	351	374
Nombre de concession taxi attribuées	2	2	2
Contrôles des parkings			
P+R Corbaroche	389	364	187
Parking Ecole Cité	58	55	18
Parking Ecole Grand-Pré	53	52	18
Parking Administration communale <i>nouveau</i>	64	59	14
Parking sous le Pont de Pérolles <i>nouveau</i>	30	26	12

Patrouilles préventives diverses			
Patrouilles à vélos	269	391	107
Patrouilles dans les différents centres commerciaux	22	18	26
Patrouilles au lieu-dit « Le Port » (Grillades)	24	20	26
Patrouilles pédestres diverses	15	26	10
Patrouilles au lieu-dit « Creux-du-Loup »	2	1	1
Patrouilles préventives diverses	705	573	553
Présences policière aux entrées et sorties scolaires			
Grand-Pré et CO	188	272	168
Parking Lidl	130	133	19
Rond-point GP	40	30	27
Ecole Cité	162	220	115
Patrouilleurs à hauteur de la chapelle St-Sébastien	117	104	123
Garage Berset	65	54	23
La Poste	4	2	0
Gérine - Bel-Air	0	0	1

• Collaboration avec la police de proximité

La collaboration avec la police de proximité cantonale a été, comme à son habitude, très positive en 2019. Elle a permis l'élucidation de plusieurs affaires, notamment en matière de vandalisme et d'intrusion dans des bâtiments communaux ou privés, de vols en tout genre, de voies de faits ainsi qu'à des cas de séjours illégaux ou de recherches de domicile sur notre territoire. Nos deux entités ont également étroitement collaboré en matière de prévention routière pour les rentrées scolaires ainsi qu'aux différentes campagnes de sensibilisation pour les piétons et les cyclistes reconduites en 2019. En matière de collaboration interdisciplinaire, deux séances spécifiques entre les directions scolaires (Grand-Pré et CO), les autorités communales, les partenaires de transports (TPF) et la police communale furent organisées par la PolProx. Ces rencontres en lien avec l'opération spéciale nommée « REPERCUTO » qui débuta en novembre 2018 nous ont permis d'échanger divers avis d'expert sur

des constats répétés de traversée hors passage piétons des élèves du primaire et du secondaire, à la hauteur des arrêts de bus de Grand-Pré sur la route cantonale. Les solutions futures à cette problématique sont en bonne voie et seront prises en compte lors de l'aménagement de la route cantonale à cet endroit.

La police de proximité a aussi marqué sa présence, de manière préventive, aux endroits sensibles sur le territoire communal, pour éviter ainsi tout acte répréhensible, aussi bien en matière de circulation routière que judiciaire. Des réunions ont régulièrement été organisées entre nos deux entités, au cours desquelles des échanges d'informations se font au sujet des affaires courantes sur le territoire communal.

Une fois l'an, lors d'une séance hebdomadaire, le Conseil communal invite la police de proximité à présenter son bilan qui, selon les indicateurs annoncés, est très positif pour Marly.

• Collaboration avec l'Association des polices communales fribourgeoises

Durant 2019, le responsable du service de la sécurité, en sa qualité de responsable de poste, a participé à six rencontres de préparation avec les chefs de poste de police communale, dans le cadre de la délégation de compétences entre les polices communales et la police cantonale. Les objets traités ont été nombreux, en voici les principaux :

- l'intégration de la police communale dans les dispositifs d'intervention de la police cantonale (suite) ;
- l'intégration de la police communale dans le projet POLYCOM de la police cantonale (suite) ;
- la mise en place d'un nouveau système de plateforme de commande auprès de l'unique fournisseur d'équipement de police UNIMATOS ;
- la mise en place d'une formation continue dispensée par l'Association des polices communales en matière de cours de self défense ;
- la formation continue en matière d'amende d'ordre et de circulation routière ;
- les futures compétences en matière de Loi sur la gestion des déchets (amende d'ordre sur le « littering ») ;
- la visite et la présentation des nouveaux radars semi-stationnaires de la police cantonale.

- **Commission de la Sécurité**

Cette dernière, composée du chef du dicastère, de son remplaçant, de la Conseillère en charge de l'enseignement et de la formation, du responsable de service et de cinq autres représentants politiques, a siégé à **une seule reprise** durant l'année 2019, et a travaillé sur les dossiers suivants :

- En matière de police, la Commission de la sécurité a pris connaissance, apporté ses observations et son soutien sur des dossiers suivants : la préparation du message d'investissement pour l'achat d'horodateurs pour l'ensemble des parkings publics de Marly dont le travail constructif a été récompensé par l'octroi d'un crédit de Fr. 80'000.- lors de la séance du Conseil général du 4 décembre 2019 ; le nouveau règlement de police ; les informations générales sur les affaires de police en cours.
- La Commission de la sécurité a également pris connaissance, apporté ses observations et son soutien sur des dossiers autres que le domaine de la police communale, à savoir, pour le service du feu : le projet de réorganisation (fusion) des corps de sapeurs-pompiers du Grand-Fribourg.

Le Dicastère ainsi que le Service remercie la Commission de la Sécurité pour toute l'aide et la confiance apportée dans ce dossier.

- **Sécurité routière des enfants sur le chemin de l'école**

En matière de sécurité routière, notre police communale a apporté son soutien au bureau de la prévention routière de la police cantonale en exerçant la surveillance des patrouilleurs scolaires situés au passage pour piétons de la chapelle St-Sébastien. Elle a également organisé la traditionnelle sortie des patrouilleurs scolaires en offrant à 25 élèves de l'école de Marly Cité un survol de Marly en avion organisé par Air Service Fribourg à Ecuwillens. Des bons cadeaux de la FNAC et des entrées au cinéma complètent cette sortie en guise de remerciements pour le service rendu durant toute une année à leurs camarades d'école.

Concernant les cheminements scolaires, notre police a collaboré étroitement avec le Conseil des parents, nouveau partenaire scolaire, dont les échanges fructueux ont permis de solutionner divers problèmes rapportés par les parents toujours plus soucieux de la sécurité de leurs enfants en matière de mobilité scolaire. Ces échanges ont conduit également à la fermeture d'une liaison pédestre

entre le parking du commerce Lidl et la route des Ecoles qui présentait, en raison du lieu officiel de dépose « parents-taxi », un danger certain entre les automobilistes manœuvrant lors de sortie de case de stationnement et les élèves empruntant ce chemin durant les mêmes horaires. Toujours sous l'impulsion de cette active association, nous avons entrepris une mise à jour des cheminements des trajets scolaires, décidé de rafraîchir l'ensemble des marquages au sol appelés « petits pas » et d'étendre cette action dans les quartiers excentrés des centres scolaires. Cet important travail est désormais visible et accessible au public, dès fin décembre 2019, au travers du système d'information du territoire (SIT) mis en place sur le site internet de la Commune (<https://www.marly.ch/technique/systeme-dinformation-du-territoire-sit>). Le marquage de ces actions sur le terrain sera effectué par le PITSC en collaboration avec la police communale, les enseignants et le conseil des parents, au printemps 2020, sitôt les beaux jours arrivés.

- **Cours Provélo / MarlyBike 2019**

Dans le cadre des cours de base de conduite à vélo, destinés à tous les enfants scolarisés de Marly, et en réponse à l'enthousiasme et au constant succès rencontrés lors des éditions précédentes, les cours Provélo ont été à nouveau dispensés aux élèves des écoles primaires en 2019. L'objectif final de cette formation complémentaire à celle effectuée par le bureau de la prévention routière de la police cantonale est de permettre à chaque élève marlinois, en fonction de son âge, de se familiariser à la conduite d'un cycle dans des conditions réelles et de sensibiliser les parents-accompagnants aux aspects de la sécurité routière vis-à-vis de ce moyen de transport écologique et dans l'air du temps.

Aussi, pour 2019, les moniteurs et aides-moniteurs du club MarlyBike, épaulés par d'autres personnes ayant suivi la formation dispensée par Pro Vélo Suisse, se sont à nouveau mis à disposition des parents et des élèves de Marly pour organiser trois cours de circulation cyclistes dans les deux centres scolaires de Marly.

Comme par l'an passé, deux types de cours spécifiques, répartis sur un matin et deux après-midis, ont donc été dispensés les :

samedis après-midis du 11 mai (Cité) et du 18 mai 2019 (Grand-Pré), deux cours techniques de base «A vélo en toute sécurité» (cours A) qui s'adressent aux enfants des classes de 1H à 5H et qui se déroulent principalement en milieu fermé pour se terminer par un petit tour sur une route n'ayant que très peu de trafic automobile, ont été suivis par 34 enfants du cercle scolaire de Marly ;

et le samedi matin du 18 mai 2019 (Grand Pré), un cours de conduite cycliste (cours B), qui s'adresse aux jeunes des classes 4H à 8H et qui permet aux participants d'apprendre à se positionner sur la route et à manœuvrer aux intersections, a été suivi par 11 enfants du cercle scolaire de Marly.

Notons que ces cours requièrent obligatoirement l'accompagnement de chaque enfant par un adulte et que la finance d'inscription des enfants du cercle scolaire de Marly et de l'école libre publique est prise en charge par la police communale dans le chapitre comptable de l'éducation routière.

• **Surveillance des bâtiments communaux**

Le contrat de travail de la société privée (GPA) pour la surveillance des bâtiments scolaires de Marly est toujours en vigueur. Cette société surveille, par des présences régulières en soirée ou de nuit, l'ensemble des bâtiments communaux, tels que l'administration communale, la halle de Grand-Pré, la déchetterie, les places de jeux, les abris bus et, par beau temps, le secteur du Port.

Pour cette année 2019, **21 rapports d'activités** ont été adressés à notre police communale. Cette collaboration a abouti à de bons résultats, en limitant les dommages sur les bâtiments communaux (Ecole et CO de Grand-Pré) et en marquant une présence sécuritaire en soirée au lieu-dit « le Port ». Une partie de ces constats a également été transmise à la police de proximité pour l'ouverture de plaintes pénales et/ou d'actions policières ciblées dans ces secteurs.

• **Vidéosurveillance**

Ce dossier de mise en place d'un système de vidéosurveillance sur l'ensemble des bâtiments du Centre scolaire de Marly Grand-Pré, commencé en 2019, a finalement pu se concrétiser et être mis en œuvre avant la rentrée scolaire 2019-2020, après un long processus de validation de la Préfecture.

A ce jour, l'ensemble de nos bâtiments scolaires dispose, à cet endroit, de sept caméras de surveillance fonctionnant aux heures dites « hors cadre scolaire », à savoir :

- du lundi au vendredi, de 22h30 à 07h00 ;
- le samedi, dimanche/férié et durant les vacances scolaires, 24h/24h.

En ce qui concerne son efficacité, il s'avère que ce système de sécurité a d'ores et déjà porté ses fruits en réduisant fortement les déprédations et les actes de malveillances en ces lieux durant la nuit et le week-end. L'effet préventif des panneaux indiquant ce type de surveillance en est la preuve à elle seule. A ce jour, aucune image n'a encore été utilisée dans le cadre d'une plainte pénale ou d'une enquête, but initial de cette mesure sécuritaire.

• **Circulation/signalisation**

En matière de marquage routier, l'année 2019 a été, comme à son habitude, consacrée au rafraîchissement de différents marquages routiers qui présentaient, au fil du temps, d'importants signes d'usure. La police communale a donc entrepris, en partenariat avec une société spécialisée en la matière, la réactualisation des différents types de marquages aux endroits suivants :

Chemin des Falaises	➤ Mise en place de nouvelles barrières
Chemin du Publiet	➤ Marquage d'un cédez le passage
P+R Corbaroche	➤ Plaque complémentaire pour places handicapés
Route de la Gruyère	➤ Marquage d'un passage pour piétons
Routes des Alpes-Publiet-Riedelet	➤ Achat de mobilier urbain pour les zones 30

Faisant suite à des pannes répétitives engendrant des coûts de maintenance élevés, nous avons pris la décision, durant le 2^{ème} semestre 2019, de remplacer l'horodateur existant au P+R de Corbaroche qui, après plus de 11 ans de fonctionnement, présentait des signes de fin de vie imminente. Il a été remplacé par un nouvel appareil doté des dernières évolutions techniques actuelles. Il a été acquis pour la somme de Fr. 11'400.- (aménagement édititaire et raccordement électrique compris) auprès de la société IEM, entreprise réputée pour la fiabilité et la qualité de ses produits.

Service du feu

2019 a été une année charnière et marquante. Une année qui va rester dans les annales du Service du feu de Marly.

Le 19 décembre 2018, le Conseil communal de Marly a abordé le Conseil communal de la Ville de Fribourg et a émis le souhait d'instaurer une collaboration renforcée entre les corps de sapeurs-pompiers des deux communes en matière de gestion administrative, de commandement du corps ainsi que de gestion du matériel. Un groupe de travail a dès lors été constitué en vue de définir le cadre ainsi que les modalités d'exécution de ce partenariat. Il était constitué de représentants administratifs et politiques des deux communes, des commandants de chacun des deux corps ainsi que d'un représentant de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB).

A l'issue des discussions, les parties se sont mises d'accord sur le principe d'un partenariat visant à confier à la Ville de Fribourg, sous la forme de mandat de prestation, l'organisation ainsi que la gestion administrative et technique du corps, y compris son commandement, sur le territoire des deux communes. Du point de vue opérationnel, le service sera assuré en commun par le Bataillon des sapeurs-pompiers de la Ville de Fribourg et le corps

des sapeurs-pompiers de la Commune de Marly, qui s'est engagée à maintenir son corps local et à en assurer un effectif suffisant.

Ce partenariat, qui s'inscrit dans la lignée de la réorganisation du système de défense contre l'incendie et les éléments naturels prévue au niveau cantonal (vision « Sapeurs-pompiers 2020 + »), est soutenu par l'ECAB, autorité en charge du projet de révision et instance spécialisée du canton de Fribourg compétente en matière de service du feu. Lors de nos diverses séances, nous avons pu constater une excellente dynamique et une grande volonté d'aller dans la même direction avec beaucoup de convivialité. Dès lors, le 1^{er} janvier 2020, le Cspi de Marly deviendra une compagnie du Bataillon de la Ville de Fribourg.

Profitant de cette nouvelle structure et afin de donner la chance à mon successeur qui se trouve être un officier très compétent, je démissionne du poste de Commandant au 31 décembre 2019, mais reste actif dans le groupe d'intervention de jour.

C'est le Capitaine Vincent Droux qui est nommé à la tête de la compagnie de Marly. Il va assurer le commandement et le lien entre les 2 entités.

Bon vent à toi Vincent et plein de succès dans ta nouvelle fonction.

Le Commandant : Francis Hagger

• Effectif et organisation

Au 31 décembre 2019	Etat-major	Officiers	Sous-Officiers	Appointés et Sapeurs	Total
	9 membres	12 membres	11 membres	31 membres	54 membres

• Instruction

Le thème général de l'instruction pour 2019 est, comme par le passé, basé sur la consolidation de la formation de base, telle que la lutte contre le feu, le service de sauvetage et l'assistance technique ainsi que la bonne connaissance des engins et du matériel en général.

En juillet 2019, nous avons reçu de la ville de Fribourg un tout nouveau tonne-pompe qui donne une belle motivation aux troupes pour la formation sur ce magnifique engin. En matière de protection respiratoire (PR), il nous a fallu consolider cette formation spécifique. Nous avons, tout au long de l'année, entraîné et exercé avec assiduité notre savoir-faire en matière de protection respiratoire, sans toutefois laisser de côté la formation de base. Et comme par le passé, nous avons mis en place des protocoles de protection sur les micros particules ou particules fines, mesures qui commencent à bien être intégrées par tous les porteurs d'appareils PR.

Les buts de formation pour les cadres, officiers et sous-officiers ont concerné la méthodologie de l'instruction, la technique et la tactique d'intervention, la donnée d'ordre et le training directement sur différents objectifs, sans oublier bien sûr la connaissance continue du territoire de nos trois communes. Comme par le passé, au registre de l'instruction, nous retrouvons diverses visites tactiques également dans le but de conserver une grande perception des lieux stratégiques et de certaines subtilités dans nos quartiers et nos habitations.

Pour les chefs de groupes, l'accent a été mis sur la donnée d'ordre ainsi que la consolidation des méthodes apprises tout au long de l'année. Quant aux sapeurs, c'est l'utilisation correcte des engins, les prescriptions de sécurité et la polyvalence qui ont été exercées, ainsi que la bonne connaissance du matériel.



Nouveau tonne-pompe MAN estampillé avec les écussons du Cspi Marly et celui du bataillon de la Ville de Fribourg

- **Sécurité**

Pour la sécurité sur le territoire communal ou extra-communal, nous avons mis en place et assuré divers services de sécurité feu ou service de police pour les manifestations suivantes :

- Sécurité routière de la course à vélo « BergiBike » ;
- Sécurité routière lors de la course du cycle d'orientation ;
- Sécurité routière lors de la course Morat-Fribourg ;
- Sécurité du cortège de St-Nicolas à Marly.



Cours cantonaux pour 2019

Cours 101 : Alexis Neuville

Cours 104 : Flavio Gomes

Cours 202 : Manuel Siffert

Cours 205 : Vincent Droux, Alain Niclass,

Cours 252 : Bertrand Späth, Daniel Rodrigues, Marco Da Silva

Cours 254 : Alain Niclass

Cours 302 : Marco Da Silva, Daniel Rodrigues

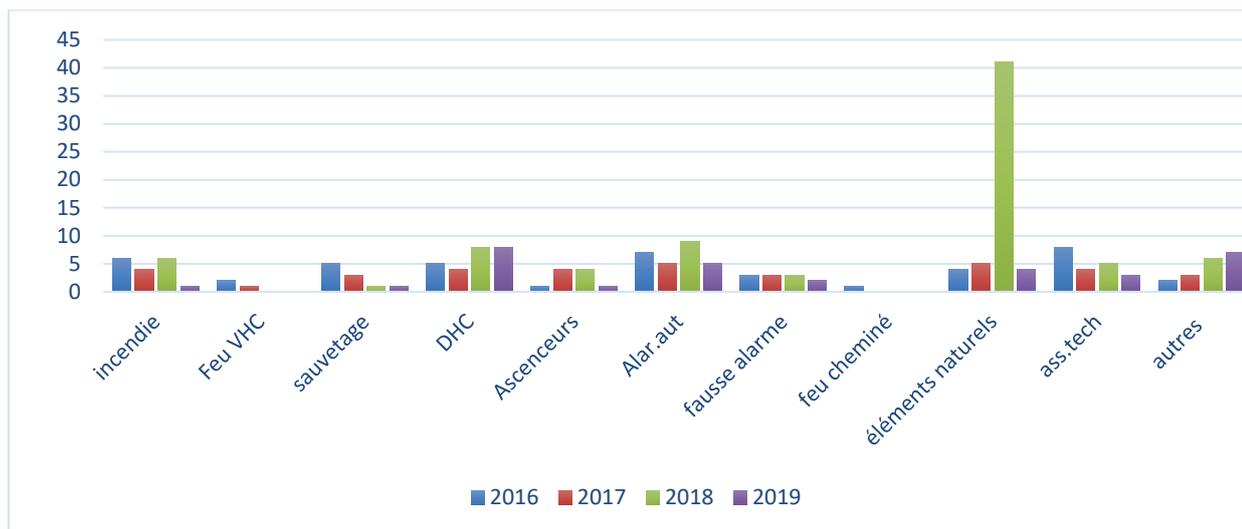
Cours 306 : Alexis Neuville, Lakhdar Boudjerima

L'année 2019 totalise 25 jours de formation pour les cours cantonaux.

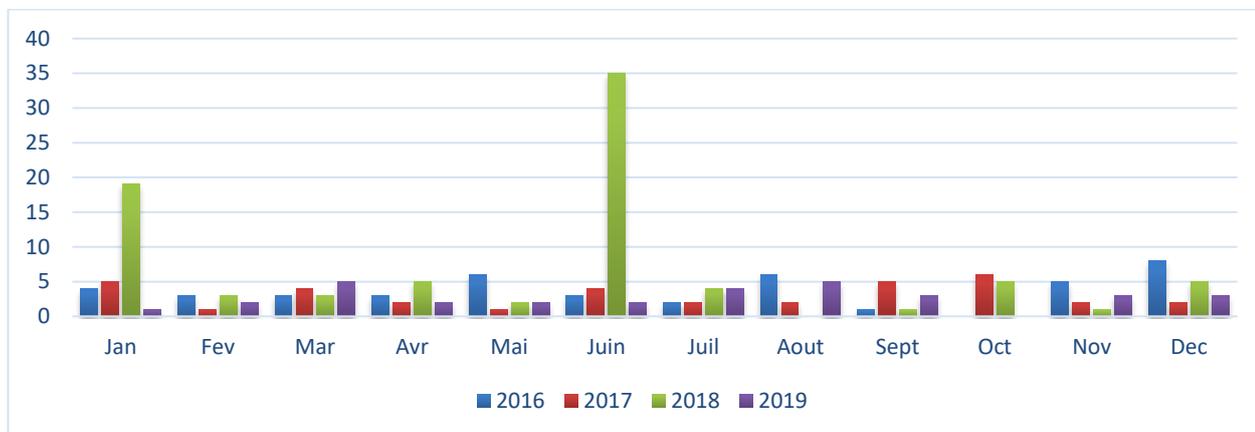
- **Sinistres et interventions et genres d'alarmes**

La période qui s'achève comptabilise **42 interventions** (83 en 2018) selon le détail ci-dessous.

- Tableau avec les statistiques sur les alarmes reçues en 2019, par type d'intervention



- Tableau avec les statistiques sur les alarmes reçues en 2019 mois par mois



- Heures globales et détail des exercices et activités diverses**

Les exercices, l’instruction, les interventions, les services d’entretien, de sécurité, de préparation d’exercices, de représentations diverses et de police, ont nécessité **2’806** heures de travail, soit environ 117 jours pour la collectivité publique, sans oublier de prendre en compte les prestations fournies aux cours de formation, accomplies à l’extérieur des communes de Marly, Pierrafortscha et Villarsel-sur-Marly, qui représentent, comme indiqué plus haut, 25 jours (cours ECAB).

	Nombre	Heures
Intervention	42	575
Exercice	44	1595
Service de sécurité	4	78
Séance	9	83
Service de Police	9	138
Entretien des VHC	12	81
Entretien du matériel	14	180
Heures diverses mat	5	14
Instructions diverses	15	62
Total	154	2’806

- Représentations**

Le CSPi Marly a été représenté lors des manifestations suivantes :

- Assemblée de district de la Sarine ;
- Assemblée cantonale fribourgeoise ;
- Assemblée des samaritains de Marly ;
- Diverses séances de la Conférence des Commandants du Grand-Fribourg ;
- Diverses visites dans les CSP voisins et du canton ;
- Diverses visites chez nos fournisseurs ;
- Diverses représentations dans les écoles ;
- Rapports des différents CSP voisins ;
- Séances et invitations de l'ECAB ;
- Visites de différents cours de formation ECAB.



- **Locaux et matériel / véhicules**

- Les cordes, les échelles à coulisse ont été, comme le prévoit le règlement, contrôlées avant le début des exercices.
- Le service protection respiratoire a suivi, selon le calendrier établi, son contrôle réglementaire annuel.
- Les tuyaux de 75 mm ont été contrôlés et les éléments présentant des problèmes remplacés.

- **Entretien**

L'entretien des véhicules a été, tout comme les années passées, confié aux groupes de piquet. Les réparations, nécessaires au bon fonctionnement des engins et véhicules, ont été confiées à des garages situés sur le territoire de la commune de Marly et aux entreprises spécialisées en la matière.

Cette année, nous avons spécialement mis l'accent sur la révision complète des casques et des tenues, la révision complète de toutes les radios ainsi que leurs accus et la révision complète de tout le matériel d'éclairage.

- **Divers**

Départs

Malheureusement, comme chaque année, nous avons dû prendre acte des démissions suivantes :

- Le Plt Olivier Oberson, pour des raisons d'âge ;
- Le Sap Pascal Schafer, pour des raisons d'âge ;
- Le Sap Thierry Gueissaz, pour des raisons de déménagement ;
- Le Sap Mathieu Chenaux, pour des raisons de déménagement.

Arrivées

En cette année 2019, nous n'avons eu aucune demande d'incorporation, mais 5 futurs candidats se sont manifestés pour une adhésion en 2020.

Jubilaires

5 ans :

Rodrigues Daniel, Oberson Thibault, Berset Grégory, Fernandez Jérôme, Véronique Costa, Da Silva Marco ;

10 ans :

Frédéric Michler, Sasa Pavlovic, Helbling Steve, Pigué Gary, Billard Alexandre ;

30 ans :

Frédéric Schmid.

Nominations et grades

Sur proposition de l'état-major, les sapeurs suivants ont été nommés :

- Le Cpl Jérôme Sottas au grade de Sergent ;
- Le Plt Vincent Droux au grade de Capitaine.

Militaire

Afin de garantir un confort d'utilisation optimal des dortoirs, nous avons entrepris, en 2019, l'ajout de **quatre portes** coulissantes (env. Fr. 8'000.-) aux dortoirs du STPA. Cette réalisation nous permettra de mieux compartimenter les sections dortoirs nécessaires durant les réservations civiles et militaires, limitant ainsi le temps consacré aux nettoyages de ces zones non utilisées lors des locations à effectif réduit et de maintenir une meilleure hygiène des lieux.

Suite à diverses pannes, nous avons également été dans l'obligation de remplacer le système d'horloge de la ventilation et de procéder à d'urgentes réparations d'une partie de nos éclairages de secours, le tout pour la somme de Fr. 2'600.-.



Concernant l'hébergement, le cantonnement militaire STPA a été occupé pendant **94** jours en 2019, représentant **11'401** nuitées au total. L'armée y a effectué **5** cours de répétition et nos locaux ont donné entière satisfaction aux militaires et aux civils qui y ont séjourné.

En matière de nuitées, une hausse d'occupation militaire a été constatée cette année et ceci en raison d'un cours de répétition supplémentaire d'une importante troupe militaires initialement non prévu.

	2019	2018	2017	2016
1. Jours d'occupation militaire STPA	70	49	87	104
Nuitées	11'061	4145	10'769	8736
2. Jours d'occupation militaire STPA comme locaux d'instruction	0	0	1	0
3. Jours d'occupation civile du STPA	24	9	1	7
Nuitées	340	335	209	245
4. Jours d'occupation civile du STPA sans nuitées	18	5	9	30

En ce qui concerne la ciblerie du stand 300 m de Pré-Novel, l'entretien de la ligne de tir a été confié à la personne en charge des tirs militaires. En raison de sérieux défauts de vétusté de certaines cibles, la Société de tir a procédé au remplacement de trois « cibles base » pour un montant de Fr. 6'560.- en 2019. D'autres remplacements de cibles doivent encore être réalisés en 2020 et font l'objet d'un montant spécialement liée à cette dépense budgétisée.

Organe communal de conduite (ORCOC)

• Organisation

L'année 2019 fut marquée par le décès d'un estimé membre de notre état-major, M. Maurice Sacchetti qui officiait depuis 2008, comme responsable du secteur santé-sanitaire au sein de notre organisation. La perte de ce collaborateur apprécié de tous laisse un grand vide dans notre organisation et dans le cœur de tous, notamment l'ensemble des partenaires sécuritaires de Marly (pompiers, samaritains, PC, ...). Maurice travaillait activement sur les plans pandémie-épizootie et le plan vague de chaleur, dossiers importants en cours d'achèvement.

Par ces quelques lignes, l'état-major, les partenaires sécuritaires et les autorités communales de Marly souhaitent adresser, à titre posthume, ses plus vifs remerciements à Maurice pour son important engagement effectué durant toutes ces années auprès de la population de Marly.

- **Collaboration externe**

Afin de traiter plus efficacement les dossiers complexes qui doivent être réalisés par les ORCOC communaux, les ORCOC de Fribourg, Villars-sur-Glâne, Haute-Sarine et Marly se sont organisés en un groupe de travail et ont fixé un calendrier commun pour la réalisation des plans.

Ce groupe de travail s'est rencontré à 4 reprises aux dates suivantes :

- 20.02.2019 Séance ORCOC Grand Fribourg ;
- 13.03.2019 Séance ORCOC Grand Fribourg ;
- 13.09.2019 Séance ORCOC Grand Fribourg ;
- 15.11.2019 Séance ORCOC Grand Fribourg.

Ces rencontres ont eu lieu en matinée et elles ont permis à tous les responsables d'organisation d'échanger des idées et de travailler et de finaliser les divers plans majeurs demandés par le Canton dans les domaines mentionnés ci-dessous :

- la suite du plan "pénurie et panne de l'alimentation électrique" en cours de réalisation (c'est un très lourd et fastidieux dossier qui a été mis en route en 2014, son achèvement devrait intervenir fin 2021) ;
- les plans épizootie et vague de chaleur.

- **Travaux de préparation et séances diverses**

Le principal travail accompli durant 2019 fut le suivi du site internet de notre organisation communale. Cette rubrique disponible sur le site [www.marly.ch/ securite/protection-de-la-population](http://www.marly.ch/securite/protection-de-la-population) comprend désormais toutes les consignes émises à nos citoyens en relation à notre « Plan d'évacuation en cas de rupture du barrage de Rossens ».

A l'avenir, cette nouvelle plateforme nous servira de lieu de communication officiel avec notre population et nous permettra d'émettre des informations préventives en cas de vague de chaleur, d'épizootie et/ou de pandémie.

Les prochaines étapes prévues pour l'année 2020 :

- finalisation du plan épizootie ;
- finalisation du plan pandémie ;
- finalisation du plan vague de chaleur et sécheresse.

- **Engagements**

Durant 2019, le chef ORCOC a reçu plusieurs avis d'intempéries de degré 3, émis par le CEA, pour des orages ou des vents violents ainsi que pour des fortes chutes de neige. Dans la majorité des cas, ces avis ont été sans conséquence majeure pour notre région et aucun engagement n'a finalement eu lieu.

- **Conclusion**

En 2019, les travaux, les diverses séances et autres préparations ont représenté, au final, **70 heures** de travail pour l'ensemble des membres de notre organisation.

Naturalisations

La Commission a siégé à 7 reprises en 2019 et mené 20 auditions. Elle a reçu 21 nouveaux dossiers de la part du Service des affaires institutionnelles, des naturalisations et de l'état civil (SAINEC).

Sur préavis de la Commission des naturalisations, le Conseil communal a octroyé le droit de cité communal aux personnes suivantes (soit 19 dossiers concernant 28 personnes) :

- Mme Aïcha Abid, de nationalité tunisienne ;
- M. Vithursan Prapaharam, de nationalité sri-lankaise ;
- M. et Mme Ajdin et Emina Botonjic, et leurs enfants Sakib et Ammar, de nationalité bosniaque ;
- Mme Sylvie Duffer, de nationalité française ;
- Mme Angelina Bapst, et son enfant Dario, de nationalité bulgare ;
- Mme Sylvie Menthong Norré, de nationalité camerounaise ;
- M. Gregory Maniglio, de nationalité italienne ;
- M. Natnael Eyob Ghebregherghish, de nationalité érythréenne ;
- Mme Thtna Eyob Ghebregherghish, de nationalité érythréenne ;
- Mme Daniela Maniglio, de nationalité italienne ;
- Mme Isabel Vidal, de nationalité espagnole ;
- M. Otabek Eshov, et son fils Arslan, de nationalité ouzbek ;
- Mme Bute Ahmetaj, de nationalité kosovare ;
- M. Sándor Pecze, de nationalité hongroise ;
- M. Nándor Pecze, de nationalité hongroise ;
- Mme Maria Ivoneide Lobsiger, de nationalité brésilienne ;
- M. Muhammed Demir, de nationalité turque ;
- M. Zdzislaw Gronostajski et Mme Monika Pawlikowska, et leur fille Matylda, de nationalité polonaise ;
- M. Prapaharam Velautham et Mme Sutharsani Prapaharam, et leur fille Yathursha, de nationalité sri-lankaise.

Selon le nouveau droit entré en vigueur et sur la base de l'examen du dossier des candidats, le Conseil communal a octroyé le droit de cité communal aux personnes suivantes, toujours sur le préavis de la Commission des naturalisations (soit 5 dossiers concernant 5 personnes) :

- Mme Delphine Evelyne Michelle Brichet, de nationalité française ;
- M. Deniz Onmus, de nationalité turque ;
- Mme Noelia Jurado Fernández, de nationalité espagnole ;
- Mme Marrina Divine Blessing Hanny-Alemon, de nationalité togolaise ;
- Mme Ana Isabel Registo da Rosa, de nationalité portugaise.

Sur la base du préavis de la Commission, toutes les conditions communales n'étant pas encore remplies, le Conseil communal a mis en attente 1 dossier. La Commission n'a formulé aucun préavis négatif.

05 Eaux, Canalisations, STEP, Endiguement

Responsable : Bernard Clerc
Suppléant : Jean-Marc Boéchat

Le mot du Conseiller communal

La section Eaux a enregistré une nouvelle mutation dans son effectif ; M. Philippe Schwab a décidé, après 8 années, de changer de cap dans sa vie professionnelle et nous a quittés au 28 février 2019. Il a été remplacé par M. Patrick Renevey qui n'était pas un inconnu pour la section puisqu'il effectuait déjà les services de piquets. Je remercie personnellement Philippe pour son engagement de tous les jours et lui souhaite le meilleur pour son nouvel emploi.

La réfection des puits de la plaine de l'Auge sont pratiquement terminés à fin 2019.

Le dossier de mise en séparatif du bassin versant Est a été envoyé au canton et devrait bientôt arriver sur nos bureaux pour la suite des travaux.

La zone MIC est en pleine effervescence. Les travaux d'aménagement des terrains liés aux conduites d'approvisionnement en eau et d'évacuation ont commencé en fin d'année.

Bernard Clerc

Informations d'ordre général

• Commission des eaux, canalisations, STEP et endiguement

La Commission, qui s'est réunie à une reprises en 2019, s'est principalement occupée de la finalisation de l'étude du nouveau règlement sur l'eau ainsi que du calcul des taxes liées à l'eau potable. Elle s'est également penchée sur le suivi des dossiers relatifs aux travaux en cours et sur la planification à moyen terme.

Distribution d'eau

Depuis le mois d'août 2019, la commune de Marly fournit l'eau au MIC via le raccordement du CEFREN, sans passer par notre réservoir de Montiver, ceci durant la phase de la construction du nouveau quartier.

La commune a aussi réalisé des travaux sur son réseau principal (Route de la Gérine, Chemin des Epinettes) afin de garantir un débit pour les futures constructions de la zone du MIC.

• Consommation

La consommation d'eau 2019 comptabilisée sur les compteurs est de 501'388 m³. En ajoutant les 352 m³ comptabilisés dans le cadre de travaux divers, les 2160 m³ de la grosse fuite d'eau à la Route de la Gruyère et aussi les 18'425 m³ liés à la réhabilitation des nouveaux puits, nous arrivons à une consommation de 522'325 m³ pour un total entré dans le réseau de 580'747 m³, ce qui représente une perte de 10.10%.

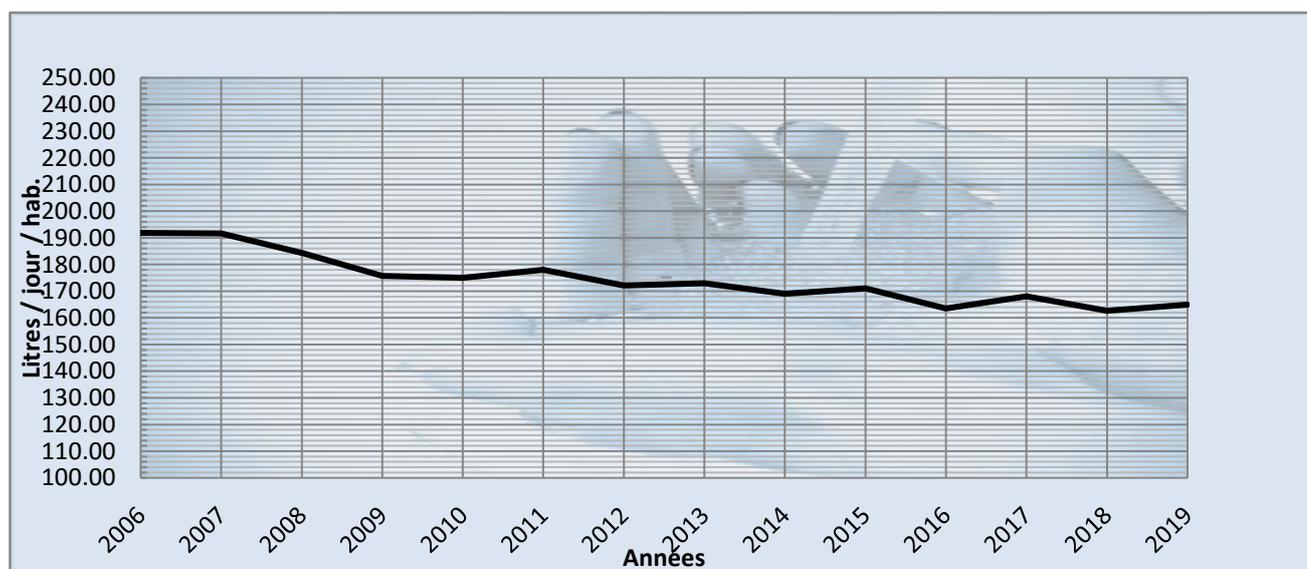
Dans les pertes, il faut tenir compte aussi de l'utilisation des hydrantes par les pompiers pour les travaux publics, pour les divers gros chantiers (Moraty, Route de Fribourg, MIC, etc.), par les agriculteurs ainsi que les erreurs de comptages (vieillessement des compteurs).

La consommation par jour et par habitant se monte donc à 166.4 litres en prenant en considération le relevé des compteurs et 192.7 litres si l'on se réfère à la quantité d'eau entrée dans le réseau, artisanat et industrie compris. Cela correspond de très près à ce que la VSA prend en compte lors de ses calculs, soit 170 litres/jour/habitant sans la consommation industrielle.

Rapport de consommation d'eau 2019

Amenée bassin Pralettes	m ³	M ³ / j	l / min
Sources A	41 315 m ³	113.2 m ³ / J	78.6 l / min
Sources B – C	207 355 m ³	568.1 m ³ / J	395.5 l / min
Puits de captage 1	12 168 m ³	33.3 m ³ / J	23.1 l / min
Puits de captage 2	11 137 m ³	30.5 m ³ / J	21.2 l / min
Total amenée Pralettes	271 975 m³	745.1 m³ / J	517.4 l / min
Entrée dans le réseau	m ³	M ³ / j	l / min
Depuis le pompage des Pralettes	360 953 m ³	988.9 m ³ / J	686.7 l / min
Depuis le pompage Zamachu	123 538 m ³	338.5 m ³ / J	235.1 l / min
Depuis le PAP 1	20 952 m ³	57.4 m ³ / J	39.9 l / min
Depuis le PAP 2	19 900 m ³	54.5 m ³ / J	37.8 l / min
Depuis le PAP 3	18 352 m ³	50.3 m ³ / J	34.9 l / min
Depuis le réseau de Chevilles	16 766 m ³	45.9 m ³ / J	31.9 l / min
Depuis Consortium (ferme du Port)	805 m ³	2.2 m ³ / J	1.5 l / min
Depuis Consortium MIC	19 481 m ³	53.4 m ³ / J	37.1 l / min
Total entrée dans le réseau	580 747 m³	1591.1 m³ / J	1104.9 l / min
Consommation			
Relevé des compteurs	501'388 m ³		
Population résidante (légal) et séjour	8'331 hab.		
moins Chésalles	47 hab.		
moins eau privée	27 hab.		
Pris en considération	8'257 hab.		
Nombre de compteurs	1'419		
Consommation / jour / habitant	166.4 l / j / h		
l/j/hab. en fonction de l'entrée dans réseau	192.7 l / j / h		
Pertes			
Total entrée dans le réseau	580'747 m ³		
Relevé compteurs	501'388 m ³		
Divers comptabilisés (curage, purge, 352 m ³)			
Rinçage nouveaux puits (18'073 m ³)	18'425 m ³		
Grosses fuites (estimation)	2160 m ³		
Pertes	58'774 m³		
Pertes en %	10.10		

Courbe de consommation par habitant ces 13 dernières années.



Remarque

La consommation 2019 est légèrement supérieure à 2018 et demeure stable par rapport aux dernières années.

- **Qualité de l'eau**

Les analyses périodiques de l'eau potable ont été effectuées selon le plan d'analyses établi en collaboration avec le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV). Pour chaque prélèvement, le laboratoire cantonal a communiqué au Conseil communal les résultats des analyses et ses conclusions sur la qualité de l'eau. Les résultats chimiques et microbiologiques étaient dans les normes. Sur la base des résultats d'analyses et des connaissances de notre réseau, le laboratoire cantonal évalue la sécurité alimentaire de notre distribution d'eau comme assurée.

- **Entretien et réfection du réseau**

Compte 70.314.00

Montant alloué dans le cadre du budget 2019	Fr.	85'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2019	Fr.	105'222.68
Dépassement	Fr.	20'222.68

Fuites sur des conduites d'adduction et de distribution

14.01.2019	Grosse fuite à la Route de la Gruyère ;
15.04.2019	Fuite sur le réseau communal suite à une vanne privée forcée, Chemin de l'Aurore ;
12.07.2019	Grosse fuite Route de la Gruyère (devant la Migros) ;
22.07.2019	Grosse fuite Route de la Gruyère (devant la Migros) 20 mètres plus loin que la première.

Fuites sur des raccords privés

Nous avons détecté un total de cinq fuites sur des conduites de raccords privés. Les réparations ont été réalisées selon les exigences de la section eaux et assainissement.

- **Extension du réseau d'eau et de défense incendie du PED Moraty**

Compte 70.501.42

Dans le cadre de l'aménagement du quartier Moraty, il reste deux hydrantes à déplacer car elles sont trop proches du bord de la chaussée.

Montant alloué dans le cadre du budget 2014	Fr.	100'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2019	Fr.	96'715.35
Disponible au 1 ^{er} janvier 2020	Fr.	3'284.65

Ces travaux ont été subventionnés par l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB) sur présentation du décompte final.

Le solde sera utilisé afin de déplacer les deux hydrantes citées ci-dessus.

- **Remplacement anciennes conduites**

Compte 70.501.52

Selon le plan des infrastructures d'eau potable (PIEP), en considérant que la durée de vie d'une conduite est d'environ 80 ans et la longueur du réseau d'environ 45.5 km, il est nécessaire de remplacer environ 570 m de conduites par année afin de garantir le renouvellement continu et maintenir le réseau dans son état actuel.

Le prix de l'eau actuel permet d'envisager le remplacement d'environ 200 m de conduite par année. La future révision du règlement relatif à la distribution d'eau potable, exigée par la LEP d'ici 2020, oblige les distributeurs d'eau de prévoir une taxe de base devant permettre le maintien de la valeur et le renouvellement des infrastructures d'eau potable.

Plusieurs tronçons du réseau, sur lesquels des fuites ont été réparées ces dernières années, doivent faire l'objet d'un remplacement. En effet, il est prouvé qu'un tronçon nécessitant plusieurs réparations durant les dix dernières années coûte plus cher que la valeur des intérêts et amortissements de son remplacement.

En 2019, nous avons dû remplacer et déplacer la conduite d'eau le long de la Route de la Gérine (plus gros Ø pour approvisionner le MIC).

Nous avons dû déplacer une conduite communale à la Route de Bourguillon 30 pour la réalisation du nouveau projet immobilier.

Montant alloué dans le cadre du budget 2017 (18/16)	Fr.	100'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2019 (20/18)	Fr.	100'000.00
Total	Fr.	200'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2019	Fr.	206'052.49
Dépassement	Fr.	6'052.49

- **Remplacement conduite de distribution – Route des Ecoles**

Compte 70.501.53

Les travaux ont été réalisés en 2018.

Le solde disponible s'explique par le fait que nous avons utilisé des tuyaux en PE et non en fonte ! Une partie du solde va être utilisée pour le changement des capes de vanne de la Route des Ecoles.

Montant alloué dans le cadre du budget 2017	Fr.	90'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2019	Fr.	51'934.20
Disponible au 1er janvier 2020	Fr.	38'065.80

- **Extension réseau de distribution d'eau et défense incendie – art. 170 RF Marly à la Route de Chésalles**

Compte 70.501.54

Les travaux ont été réalisés en 2018. Le solde disponible s'explique par le fait que nous n'avons pas reçu la facture relative aux travaux effectués.

Montant alloué dans le cadre du budget 2017 (20/16)	Fr.	20'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2019	Fr.	744.00
Disponible au 1er janvier 2020	Fr.	19'256.00

- **Giratoire de Rittes – Adduction d'eau**

Compte 70.501.55

Les travaux ont débuté au début 2019.

Ils consistent au remplacement et à l'adaptation des infrastructures souterraines d'eau potable du secteur ainsi que les traversées de la route cantonale, mais aussi de la conduite allant jusqu'à la Route des Ecoles.

Montant alloué dans le cadre du budget 2018	Fr.	160'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2019	Fr.	53'643.83
Disponible au 1er janvier 2020	Fr.	106'356.17

- **Auges des Pralettes – Réhabilitation des puits datant des années 1970**

Compte 70.501.56

Les travaux ont débuté à la fin 2018.

Ces travaux consistent à la réhabilitation de nos puits existants qui datent des années 1970 afin de garantir une quantité et une qualité de l'eau de boisson de la commune de Marly.

Montant alloué dans le cadre du budget 2018	Fr.	1'400'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2019	Fr.	1'130'918.87
Disponible au 1er janvier 2020	Fr.	269'081.13

- **Chemin des Epinettes – Remplacement de l'adduction d'eau**

Compte 70.501.58

Les travaux ont débuté en automne 2019.

Ils consistent au remplacement de la conduite existante et à l'extension de notre réseau afin de donner un point de raccordement au MIC.

Montant alloué dans le cadre du budget 2019	Fr.	350'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2019	Fr.	139'166.57
Disponible au 1er janvier 2020	Fr.	210'833.43

- **Réalisation du plan des infrastructures d'eau potable (PIEP)**

Compte 70.509.00

Ce budget date de 2014. Il est prévu pour l'établissement du PIEP de la commune.

Nous devons constamment faire vérifier notre plan des infrastructures d'eau potable (PIEP) dû aux différents gros chantiers sur le territoire communal afin de réaliser les modifications judicieuses et nécessaires à l'amélioration de la distribution en eau potable.

Montant alloué dans le cadre du budget 2014	Fr.	30'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2019	Fr.	20'300.83
Disponibilité au 1 ^{er} janvier 2020	Fr.	9'699.17

Protection des eaux

Les principales préoccupations de la section en matière de protection des eaux sont la poursuite de la mise en œuvre des exigences du PGEE.

La prochaine étape de la mise en application du PGEE est la réalisation de la mise en séparatif de la Route de la Grangette dont le message a été accepté en 2019.

Entretien du réseau de canalisations

Compte 71.314.00

Montant alloué dans le cadre du budget 2019	Fr.	55'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2019	Fr.	31'337.29
Boni	Fr.	23'662.71

- **Remplacement collecteur Route du Centre**

Compte 71.501.29

Les travaux de mise en séparatif du collecteur d'évacuation des eaux de la Route du Centre ont débuté en 2010 par le remplacement du tronçon le plus défectueux de ce collecteur entre l'Impasse du Nouveau-Marché et l'article 1023 RF Marly, Route du Centre 21.

En 2012, nous avons procédé à la pose d'un collecteur en système séparatif à la Route de la Colline jusqu'au carrefour de la Route du Centre et de la Route du Nord.

Durant l'année 2017, nous avons réalisé la troisième étape de la Route du Nord à la Route de Fribourg et débuté la quatrième et dernière étape en reliant la Route de Fribourg à la Route des Ecoles grâce à un pousse-tube. Ces travaux se poursuivront le long de la Route des Ecoles et seront terminés en 2018.

Les bordiers concernés par la mise en séparatif de leur système d'évacuation des eaux ont été informés qu'ils ont l'obligation d'entreprendre ces travaux au printemps 2018.

Il reste différents travaux de finition sur la route des Ecoles ainsi que des branchements à effectuer lorsque chaque immeuble aura réalisé leur mise en séparatif.

Montant alloué dans le cadre du budget 2010	Fr.	480'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2011	Fr.	15'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2012	Fr.	210'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2016, étape 3	Fr.	600'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2017, étape 4	Fr.	1'300'000.00
Total	Fr.	2'605'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2019	Fr.	2'366'046.86
Disponibilité au 1 ^{er} janvier 2020	Fr.	238'953.14

- **Etude et planification de la mise en œuvre des mesures PGEE pour le bassin versant Est de la commune**

Compte 71.501.37

Le plan général d'évacuation des eaux (PGEE), réalisé ces dernières années, est l'outil principal et indispensable pour planifier l'ordre des investissements à réaliser pour garantir la pérennité du système d'évacuation des eaux sur le territoire communal.

L'état hydraulique du réseau communal d'évacuation des eaux a fait l'objet d'un rapport. Ce dernier est basé sur des calculs de simulation qui ont révélé, dans certains secteurs du réseau, un déficit de capacité d'écoulement pouvant entraîner des mises en charge des collecteurs avec risque de débordement. Ce rapport d'état a malheureusement été confirmé par des événements survenus en 2014 lors de très fortes précipitations, qui ont occasionné des refoulements avec inondation de caves dans le secteur du bassin versant Est de la commune. Des mesures urgentes avaient été prises de suite après ces événements et un bureau d'ingénieurs avait également été mandaté pour étudier un concept permettant d'améliorer progressivement la situation, sachant qu'il faudra de nombreuses années et d'importants investissements pour séparer les eaux claires des eaux usées de tout le bassin versant.

Aujourd'hui, l'objectif est de se donner les moyens de réaliser rapidement la mise en place du concept, qui prévoit la création d'une nouvelle ossature centrale d'évacuation des eaux pluviales. Le collecteur unitaire existant sera cependant maintenu en service pour les eaux usées et il sera déchargé des eaux claires à mesure de l'avancement de la mise en séparatif de tous les secteurs du bassin versant.

Le coût estimatif de la première étape du concept, qui consiste en la construction de ce collecteur eaux claires d'un diamètre de 1300 mm entre la Route des Préalpes, à la hauteur de la Route du Châtelet, jusqu'à la Gérine, est devisé à Fr. 4'000'000.-.

En 2018, le crédit nécessaire à l'attribution du mandat d'ingénieurs a été validé pour la mise en œuvre du concept jusqu'à la phase d'appel d'offres, comparaison des offres et proposition d'adjudication.

Tenant compte du fait que ce concept sera le fil rouge de toute une série importante d'investissements futurs pour la mise en séparatif du bassin versant, il a fait l'objet d'une expertise par l'ingénieur du PGEE.

Montant alloué dans le cadre du budget 2015	Fr.	50'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2018	Fr.	120'000.00
Total	Fr.	170'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2019	Fr.	122'720.23
Disponible au 1^{er} janvier 2020	Fr.	47'279.77

STEP – Association intercommunale Gérine-Nesslerera (AIGN)

- **Volumes épurés**

Durant l'année 2019, la Station d'épuration a traité 3'048'721 m³ d'eaux usées. Le débit moyen journalier était de 8'451 m³.

Evolution des débits hydriques des années 2017 à 2019

Année	Débit moyen journalier [m3]	Débit annuel [m3]	Pluviométrie annuelle [mm]
2017	8'186	2'988'035	889
2018	8'490	3'098'808	867
2019	8'451	3'048'721	1'008

- **Rendements de la STEP**

DBO5 Année	Entrée [kg/jour]	Entrée [to/an]	Sortie [Kg/jour]	DCO Année	Entrée [kg/jour]	Entrée [to/an]	Sortie [Kg/jour]
2017	1'515	553	16.5	2017	2'855	1'053	126
2018	1'719	627	18.5	2018	3'275	1'195	125
2019	1'718	627	17.0	2019	3'040	1'110	124

- **Evolution des rendements**

	DBO5	DCO	COD	Phosphore	Ammonium
Norme	90.0	75.0	85.0	80.0	90.0
2017	98.9	95.6	93.3	94.6	99.2
2018	98.9	96.0	94.2	95.3	99.6
2019	99.0	95.9	93.9	92.6	99.7

- **Compte de fonctionnement 2019**

Le compte de fonctionnement se solde de la façon suivante :

	Comptes 2019 [Fr.]	Budget 2019 [Fr.]	Différence Comptes-budget
Total des charges d'exploitation (comptes 01-02-71)	1'264'729.00	1'313'055.00	- 48'326.00
Total des revenus d'exploitation (comptes 01-02-71)	256'573.79	183'600.00	72'973.79
Excédent charges d'exploitation	1'008'155.21	1'129'455.00	- 121'299.79
Total des charges financières (comptes 94-99)	671'815.95	659'448.00	-12'367.95
Total des revenus financiers (comptes 94-99)	115.88	100.00	15.88
Excédent charges financières	671'700.07	659'348.00	-12'352.07
Excédent total de charges à répartir entre les communes	1'679'855.28	1'788'803.00	-108'947.72

L'excédent total de charges 2019, à répartir entre les communs membres, est de Fr. 1'679'855.28, soit Fr. 108'947.72 ou 6.1% de moins que les prévisions budgétaires 2019.

Pour plus de détails, nous vous prions de vous référer au rapport de gestion de l'AIGN que vous pouvez trouver sur le site internet de la commune, sous Technique/Eaux assainissement /Association Gérine-Nesslerer/Rapport de gestion 2019.

Endiguement

- **Aménagement partiel du ruisseau de la Crausa**

Compte 75.501.02

Les travaux se sont terminés dans les délais et à notre entière satisfaction. Le coût des travaux est 20% inférieur aux prévisions. Cette différence s'explique notamment par les incertitudes liées aux travaux eux-mêmes d'où des réserves plus hautes qu'à l'accoutumée et de par la forte concurrence entre les entreprises au moment des appels d'offres, ce qui tend à tirer les prix vers le bas. Il est également relevé que le canton nous a octroyé plus de subventions que prévu dans sa décision initiale. Ceci est dû à la reconnaissance de la qualité des travaux de revitalisation de la Crausa.

Montant alloué dans le cadre du budget 2015	Fr.	50'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2016	Fr.	400'000.00
Total	Fr.	450'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2019	Fr.	353'318.40
Solde (sans subvention)	Fr.	119'555.00
Subvention	Fr.	116'984.00

06 Enseignement et formation, activités et Services extrascolaires, Conservatoire

Responsable : Françoise Savary
Suppléante : Mary Claude Paolucci

Le mot de la Conseillère communale

La scolarité obligatoire a connu ces dernières années des changements fondamentaux en Suisse, dans notre canton, et donc aussi dans notre commune, par exemple suite à l'Arrêt du 7 décembre 2017 du Tribunal fédéral qui ancre le principe de la gratuité de l'enseignement obligatoire, dont a découlé la question de la répartition des frais entre l'État et communes. Pour l'année 2018 et 2019, l'État a pris en charge la moitié des frais qui étaient à charge des parents, soit Fr. 75.- par élève. Tout ce qui concerne le sport et la culture est à la charge des communes. L'année 2019 est une année de transition concernant le sport (camps de ski/camps polysportifs, journées de ski). Un concept sport avec son budget a été présenté au Conseil communal qui l'a validé, mais il devra encore être peaufiné pour les prochaines années.

Avec un effectif à la hausse et un manque de locaux, 2 pavillons scolaires ont été installés à Marly Cité. Favoriser la vie de nos établissements scolaires peut passer par des mesures tout à fait concrètes, parfois toutes simples, parfois plus complexes ou onéreuses.

Dès la rentrée scolaire 2019/20, l'accueil extrascolaire a migré dans le dicastère des affaires sociales et santé publique, avec la création d'un nouveau service de l'accueil de l'enfance.

Je remercie tous les services et le personnel de la commune, tout spécialement le personnel du service des écoles, de l'accueil extrascolaire, le corps enseignant et les responsables d'établissement qui ont œuvré pour le bon fonctionnement de nos écoles.

Françoise Savary



Le dicastère recouvre les domaines suivants :

Enseignement et formation, soit

- gestion administrative des établissements et du cercle scolaires ;
- support logistique aux établissements scolaires ;
- relations et coordination avec d'autres filières scolaires (CO, ELP, enseignement spécialisé, établissements privés, ...) ;
- coordination intercommunale.

Activités et services extrascolaires, soit

- orientation, supervision, support administratif et logistique à l'accueil extrascolaire, au sport scolaire facultatif et au service des devoirs surveillés ;
- coordination en matière de services auxiliaires scolaires ;
- coordination et gestion administrative du service médical scolaire ;
- coordination en matière de médecine dentaire scolaire.

Conservatoire

- appui logistique, principalement par la mise à disposition de locaux.

Enseignement et formation

• En chiffres

Effectifs des élèves et nombre de classes

	Nombre de classes				Nombre d'élèves				Moyenne élèves/classe			
	2019	2018	2017	2016	2019	2018	2017	2016	2019	2018	2017	2016
Enfantines	8	8	9	8	149	149	170	145	19	19	19	19
Total enfantines	8	8	9	8	149	149	170	145	19	19	19	19
Primaires												
3H	4	5	4	4	80	85	65	86	20	17	17	22
4H	5	4	4	4	90	70	82	79	18	18	21	20
5H	4	4	4	4	70	77	81	79	18	20	21	20
6H	4	4	4	4	76	82	74	71	19	21	19	18
7H	4	4	4	4	90	72	71	71	23	18	18	18
8H	4	4	4	4	71	75	69	75	18	19	18	19
Total primaire	25	25	24	24	467	461	442	461	19	19	19	20
Soutien	2	2	2	2	13	14	18	18	7	7	9	9
Total général	35	35	35	34	629	624	630	624	19	19	19	20

Les classes de soutien (anciennement nommées classes de développement) ne sont pas prises en considération pour l'établissement de la moyenne générale d'élèves par classe. Leur effectif apparaît distinctement dans le tableau ci-dessus, mais il est porté en augmentation de l'effectif primaire pour la détermination du nombre de postes (EPT) octroyés à l'établissement. Celle-ci se fait sur base du recensement statistique de la population scolaire, à savoir en comptant pour trois chaque élève au bénéfice d'une mesure d'aide renforcée (MAR). Le tableau qui suit met en regard effectifs physique et statistique.

Evolution de l'effectif global de chaque centre scolaire

	2019		2018		2017		2016		2015	
	stat.	phys.								
Grand-Pré	314	298	320	298	325	315	321	313	315	303
Cité	355	331	356	326	333	315	317	311	306	302
Total	669	629	676	624	658	630	638	624	621	605

Elèves de l'extérieur

Communes	Classes enfantines				Classes primaires			
	2019	2018	2017	2016	2019	2018	2017	2016
Pierrafortscha	1	3	2	0	3	1	2	3
Villarsel s/Marly	0	1	1	0	3	5	5	6
Autres	0	0	0	0	0	2	4	6
Total	1	4	3	0	6	8	11	15

Elèves marlinois fréquentant d'autres écoles (sans les filières privées et spécialisées)

Classes	Ecole allemande Ville				Ecole libre publique				Cycle d'orientation Marly				Total			
	2019	2018	2017	2016	2019	2018	2017	2016	2019	2018	2017	2016	2019	2018	2017	2016
Enf.	0	0	0	0	22	17	17	17	0	0	0	0	22	17	17	17
Prim.	0	0	0	0	53	47	51	53	0	0	0	0	53	47	51	53
CO	27	37	32	35	0	0	0	0	256	246	256	247	283	283	288	282
Total	27	37	32	35	75	64	68	70	256	246	256	247	358	347	356	352

Effectifs du personnel enseignant et nombre de postes

Degré, branches	Marly Cité				Marly Grand-Pré			
	2019	2018	2017	2016	2019	2018	2017	2016
	%	%	%	%	%	%	%	%
1-2H	6 2 x100 4 x 50	6 2 x100 4 x 50	6 4 x100 2 x 50	6 2 x100 4 x 50	5 3 x100 1 x 60 1 x 40	5 3 x100 2 x 50	6 2 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20	6 2 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20
3-4H	9 1 x100 1 x 85 2 x 80 2 x 50 2 x 20 1 x 15	8 2 x100 1 x 85 1 x 80 1 x 55 1 x 45 1 x 20 1 x 15	5 3 x100 1 x 60 1 x 40	5 3 x100 1 x 60 1 x 40	6 2 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20	6 2 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20	6 2 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20	7 1 x100 1 x 95 1 x 80 2 x 50 1 x 20 1 x 5
5-6H	8 1 x 85 2 x 80 1 x 70 1 x 30 2 x 20 1 x 15	8 1 x 85 2 x 80 1 x 70 1 x 30 2 x 20 1 x 15	8 1 x 85 2 x 80 1 x 70 1 x 30 2 x 20 1 x 15	8 1 x 85 2 x 80 1 x 70 1 x 30 2 x 20 1 x 15	7 1 x100 1 x 65 2 x 60 2 x 40 1 x 35	7 1 x100 1 x 65 2 x 60 2 x 40 1 x 35	7 1 x100 1 x 65 2 x 60 2 x 40 1 x 35	7 1 x100 1 x 65 2 x 60 2 x 40 1 x 35
7-8H	6 2 x100 1 x 60 2 x 50 1 x 40	6 2 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20	6 2 x100 1 x 80 2 x 50 1 x 20	7 1 x100 1 x 80 4 x 50 1 x 20	6 2 x100 1 x 80 1 x 60 1 x 40 1 x 20	6 2 x100 1 x 80 1 x 60 1 x 40 1 x 20	5 3 x100 1 x 60 1 x 40	4 4 x100
SOU					4 1 x 80 1 x 55 1 x 45 1 x 20	4 1 x 80 1 x 55 1 x 45 1 x 20	4 1 x 80 1 x 55 1 x 45 1 x 20	4 1 x 80 1 x 55 1 x 45 1 x 20
Total	29	28	25	26	28	28	28	28

Directions d'établissement	2	1 x 80 1 x 75
Branches spéciales (activités créatrices, éducation physique, piscine)	8	1 x 100 1 x 65 2 x 60 2 x 20 2 x 5
Total général nombre de postes 2019	67	
Total général nombre d'enseignants 2019	58	



• Reflets succincts

Association du Cycle d'Orientation

Poursuivant ses travaux de planification en vue de la construction d'une nouvelle école du cycle d'orientation, le Comité de direction de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français a soumis lors de l'Assemblée des délégués du 22 mai 2019 sa proposition d'implantation de la nouvelle école sur le site de Givisiez.

Dans ce cadre, son message du 12 avril 2019 rappelait les principales étapes effectuées à dater de la prise de connaissance des résultats de l'étude Wanders portant sur l'évolution des effectifs, présentait les éléments étayant la définition des capacités d'accueil de la future école puis détaillait les différents angles sous lesquels le Comité de direction a approfondi l'examen des deux sites recommandés pour aboutir à sa proposition. Annexe du message en question, le rapport du 13 mars 2019 « évolution des effectifs et capacité d'accueil de la nouvelle école du CO » retient particulièrement l'attention, mettant en lumière les composantes hypothétiques de tout exercice de projection des effectifs (solde naturel ou migratoire de l'évolution démographique, mesures d'intégration ou d'orientation en institutions spécialisées, années supplémentaires de scolarisation, ...). Mais surtout, il permet de bien saisir la complexité et la difficulté de coordination dans la planification commune des infrastructures entre les cycles d'orientation de la Ville et de l'Association. Rappelons que les deux

entités sont liées par convention depuis 1992, des élèves de chacune des parties étant accueillis par l'autre, et qu'elles visent depuis plusieurs années à instaurer une gestion concertée de l'ensemble de leurs CO, en particulier en matière de planification des infrastructures.

Le rapport, qui porte donc aussi bien sur l'évolution des effectifs de la Ville que de l'Association, introduit un complément à l'étude Wanders en prenant en considération les enfants d'âge non scolaire, permettant ainsi une projection jusqu'en 2030. Or, l'exercice laisse apparaître un doute quant à la capacité d'accueil d'élèves de l'Association par la Ville à dater de la fin de la décennie, vu la très forte progression présumée des effectifs citadins entre 2027 et 2030. En parallèle, il apparaît que l'évolution des effectifs des régions de la Ceinture (sans Villars-sur-Glâne), de Sarine-Nord et du Haut-Lac français ne pourra pas être totalement absorbée par la nouvelle école prévue sur le site de Givisiez. Une part des effectifs de l'Association devrait ainsi encore être prise en charge par la Ville. Compte tenu de ce qui précède, et dans la mesure où les scénarii de projection s'avèreraient, on voit d'ores et déjà qu'il y aurait nécessité de trouver une solution complémentaire à l'horizon 2030. Cas échéant, il est envisagé, à ce stade, que celle-ci soit recherchée du côté du district du Lac, sachant que quelque 250 élèves proviennent du Haut-Lac français.

Le règlement scolaire révisé de l'Association a été approuvé par la Direction de l'instruction publique en date du 11 septembre 2019.

En ce qui concerne l'école du cycle d'orientation de Marly et plus particulièrement son partenariat avec le CO de Hünenberg, les activités suivantes se sont déroulées :

- semaine thématique réunissant des élèves des deux établissements partenaires à Vienne en mars 2019 ;
- séjour d'élèves de Marly à Hünenberg du 20 au 25 octobre et d'élèves de Hünenberg à Marly du 6 au 11 octobre ;
- rencontre entre enseignants des deux CO en novembre.

Mentionnons encore la grande satisfaction du corps enseignant du Cycle d'orientation de Marly, équipé d'ordinateurs portables depuis la rentrée.

Ecole Libre Publique

Le débat autour des montants d'écolage facturables en cas de changement de cercle scolaire pour raison de langue (divergence d'interprétation entre Direction de l'instruction publique et ELP, motions en Conseil d'Etat) a trouvé son terme par l'adoption de l'«ordonnance fixant des montants maximaux facturables dans le cadre de la scolarité obligatoire» du 24 septembre 2019 (entrée en vigueur au 1^{er} août 2020). Les dispositions fixées par cette ordonnance permettent à l'ELP de facturer un montant forfaitaire maximal de Fr. 5'000.- par élève à sa commune de domicile. Une discrimination a été introduite entre communes conventionnées ou non avec l'ELP quant au montant facturable aux parents. Les premières pourront se retourner auprès de ces derniers jusqu'à concurrence de Fr. 3'000.-, alors que les secondes pourront leur facturer le coût effectif. Dans tous les cas, une disposition ad hoc doit figurer dans le règlement scolaire communal.

L'adoption de cette ordonnance « débloque » la situation et permet à l'ELP de poursuivre ses travaux de mise à jour de ses statuts et de la convention qui la lie aux communes constitutives de son « cercle scolaire ». De même, la procédure en vue de l'adoption d'un nouveau règlement scolaire suit son cours.

Infrastructures scolaires communales

Le concours d'architecture pour la construction d'un **3^e centre scolaire** a abouti au dépôt de 58 projets, jugés entre le 2 et le 4 octobre 2019, puis exposés au public du 19 au 25 octobre. Le lauréat est le bureau Ruffieux-Chehab SA, en association avec Tekhne SA. Après une analyse approfondie de différentes variantes, qui ont fait l'objet d'un très large débat, les autorités communales ont finalement opté pour l'acquisition et l'installation de deux **pavillons scolaires provisoires** afin de donner une bouffée d'oxygène à l'établissement de

Cité, dont les infrastructures sont en limite de capacité. Deux classes de 8H se sont installées dans ces nouveaux volumes dès la rentrée 2019. Leur déménagement a été effectué à l'aide des ressources du PITSC. Côté **Pré Zurthanen**, les nouveaux locaux destinés à l'AES ont été remis avant l'été, alors que le mobilier a été réceptionné début août. D'une ampleur nettement plus conséquente que dans le cas précédent, ce déménagement a aussi pu être géré grâce aux ressources du PITSC.

Gestion administrative des établissements et du cercle scolaires

Lors de sa session du mois de mars, le Grand Conseil a apporté plusieurs **modifications à la loi scolaire**, dont celles découlant de la nouvelle répartition entre canton et communes des frais des fournitures scolaires, moyens d'enseignement et activités culturelles et sportives.

Selon cette nouvelle répartition, l'Etat reprend à dater du 1^{er} janvier 2020 les coûts des fournitures, en sus de ceux des moyens d'enseignement, et les communes assument, sans délai, les coûts des activités culturelles et sportives.

L'Etat a constitué un groupe de travail composé de représentants des services de l'enseignement obligatoire, des directions des écoles, des communes ou associations de communes ainsi que des syndicats d'enseignants, chargé d'établir une procédure d'achat ainsi qu'une liste indicative et chiffrée des fournitures, degré par degré. Cette liste chiffrée a déterminé le « panier fournitures scolaires » de l'élève.

La procédure arrêtée pour la mise en œuvre de ce panier « fournitures » est la même que celle adoptée pour le panier « moyens d'enseignement » : le nombre d'élèves d'un établissement multiplié par le coût par élève défini pour chaque degré détermine le crédit ouvert auprès de l'Office cantonal du matériel scolaire (OCMS). La facturation se fait directement entre OCMS et Direction de l'instruction publique, au fil des commandes. A noter

qu'en cas de fourniture introuvable auprès de l'OCMS, donc acquise ailleurs, l'acheteur règle son acquisition et présente une demande de remboursement.

Comme indiqué plus haut, ces nouvelles dispositions seront appliquées dès l'année scolaire 2020-2021, et porteront donc leur plein effet sur le budget communal 2021.

Par contre, suite à l'Arrêt du 7 décembre 2017 du Tribunal Fédéral, les communes ont dû quant à elles assumer sans délai les pertes liées à l'absence de participation financière des parents. Aussi, l'Etat a décidé d'une mesure de soutien à leur égard par le biais d'un versement de Fr. 75.- par élève et par année, pour les années scolaires 2018-2019 et 2019-2020.

Il n'y a pas non plus eu de délai de transition pour la prise en charge, par les communes, des coûts des « activités scolaires », telles que définies par l'article 33 RLS. La participation des élèves aux excursions, courses d'école, visites culturelles, journées sportives ou camps étant rendue obligatoire par la loi scolaire (art. 34 al. 1), la gratuité est assurée pour les parents, à l'exception des frais de repas et de location de matériel (assimilable à du matériel personnel : location de skis par exemple). Le cadre de référence est clair : les établissements décident des activités envisagées et les communes du financement qu'elles entendent y consacrer. Ainsi, une activité non financée par une commune peut tout à fait avoir lieu, dès lors que l'enseignant qui l'envisage trouve une autre source de financement. La Direction de l'instruction publique précise bien,

dans ses informations, que les activités de vente ou de sponsoring sont toujours autorisées.

A la demande de la commune, un premier projet de concept pour les activités sportives des 2H aux 8H a été présenté par les responsables d'établissement de sorte que le financement correspondant puisse être adopté pour l'exercice 2019. Il s'est agi d'un premier exercice et il est évident qu'un recul de deux à trois ans permettra de procéder aux éventuels ajustements nécessaires.

Au cours de la même session, le Grand Conseil a entériné la création d'une classe relais pour le degré primaire et a accepté de modifier l'article 16, alinéa 2 LS en y ajoutant une disposition déléguant au Conseil d'Etat la compétence de décider des montants maximaux d'écolage facturables en cas de changement de cercle scolaire.

Le **conseil des parents** a siégé à trois reprises en 2019. Ses préoccupations ont notamment porté sur des questions de sécurité sur le chemin de l'école, sur l'aménagement des cours de récréation, sur la surveillance des récréations et le partage des espaces disponibles en fonction des jeux pratiqués. Il s'est aussi interrogé sur l'implantation de pavillons scolaires provisoires à Marly Cité et l'éventualité d'une fermeture d'une classe à Marly Grand-Pré. Le conseil des parents a relevé avoir reçu de nombreux retours positifs suite à la conférence sur la sécurité sur internet destinée aux parents des élèves de 6H à 8H et a suggéré d'envisager un élargissement aux parents d'élèves plus jeunes à l'avenir, dans la mesure du possible. De même, il a souligné l'enthousiasme suscité par la semaine de la Bénichon organisée par Marly Cité.

Les membres du conseil des parents encouragent vivement les autorités communales à élargir les prestations de l'AES en ouvrant la structure durant les vacances scolaires, tout en relayant en parallèle les plaintes de plusieurs parents quant à la très nette augmentation des tarifs.

Activités et Services extrascolaires

• L'accueil extrascolaire (AES)

Dans le cadre du développement des infrastructures du « Pré Zurthanen » destinées entre autre à accueillir AES et crèche, un comité de pilotage « petite enfance » s'est constitué, dont l'objectif était d'examiner et de mettre en place toutes les synergies possibles entre les deux structures. Ses réflexions ont abouti à la proposition de création d'un service de l'accueil de l'enfance, réunissant et administrant les deux structures d'accueil. Ce service est rattaché au dicastère des affaires sociales, de la santé publique et de la petite enfance depuis le 1^{er} juillet, dicastère rebaptisé dès lors « des affaires sociales, de la santé publique, de l'enfance et de la petite enfance ».

Un énorme travail a été fourni durant la période de janvier à fin juin, durant laquelle il a fallu, outre les tâches ordinaires, poursuivre les analyses comparatives entre les pratiques, horaires, tarifs ..., des deux structures tout en préparant et coordonnant le déménagement de l'AES de Cité, en listant l'ensemble du nouveau mobilier et matériel nécessaires et en procédant aux commandes y relatives, alors même qu'il y avait passage de témoin entre la responsable de l'AES et le nouvel administrateur.

Tous les acteurs concernés ont été très fortement sollicités.

- **Le sport scolaire facultatif (SSF)**

109 enfants se sont inscrits à une ou plusieurs des activités suivantes : patinage, judo, gymnastique, natation, jeux de balle, escalade et tennis. La majeure partie de ces activités est gratuite pour les participants.

Rappelons que la loi cantonale sur le sport (LSport) encourage les communes à organiser des activités sportives dans un cadre de « sport scolaire facultatif ». L'Etat les soutient et les encourage dans leurs efforts via une aide financière. C'est aussi un précieux soutien, dans la mise sur pied de ces activités, que de pouvoir compter sur l'engagement de moniteurs prêts à consacrer du temps pour promouvoir de telles activités auprès des enfants. Nous les en remercions vivement.

- **Le service des devoirs surveillés (SDS)**

Le service enregistre 814 inscriptions cumulées (- 37 / - 4.34%) durant la dernière année scolaire, soit 81 élèves présents en moyenne mensuelle (l'année scolaire en compte 10).

- **Les services auxiliaires scolaires (SAS)**

Les communes ont l'obligation légale d'offrir des services de psychologie, logopédie et psychomotricité, dits « services auxiliaires scolaires » (SAS) à l'appui des élèves qui le nécessitent. Un mandat a été confié dès 1987 au Centre de logopédie Flos Carmeli par les trois communes du cercle scolaire afin de garantir ces prestations à nos élèves.

Conformément à l'article 65, alinéa 2 LS, « l'Etat alloue aux communes une subvention de 50% de leurs frais afférents à l'accomplissement normal des tâches définies par la loi. La Direction fixe, par année civile, le montant des subventions aux communes ». Pour établir ce montant, la Direction se base sur les normes dites « Macheret » datant de 2000, normes qui arrêtent une fourchette d'effectif - différente en fonction du type de thérapie (psychologie, logopédie ou psychomotricité) - déterminant les équivalents plein temps (EPT) reconnus. Toute dotation excédentaire reste à l'entière charge des communes. Comme on le voit, ces normes datent d'un certain nombre d'années et ne semblent plus correspondre réellement aux besoins du terrain, en

tous les cas s'agissant des communes urbaines ou suburbaines, dans lesquelles les listes d'élèves signalés et en attente d'une prise en charge s'allongent.

C'est en particulier le cas pour notre cercle, si l'on en croit les informations qui remontent tant des établissements et des parents que du Centre de logopédie Flos Carmeli, alors même que la dotation dont le cercle dispose à ce jour est supérieure à celle prévue par lesdites normes.

A noter que sur demande de Flos Carmeli, le Conseil communal a accepté d'augmenter encore légèrement la dotation dévolue à la logopédie à dater de 2019, dans l'espoir de réduire quelque peu les délais d'attente évoqués plus haut.

Ceci dit, La Liberté du 30 août 2019 publiait sur ce thème un article extrêmement intéressant, sous le titre « des diagnostics derrière les pupitres ». S'appuyant sur l'analyse de différents professionnels, il apporte un éclairage fin et nuancé sur les différentes explications possibles de cette explosion des cas.

- **Le service médical et le service dentaire scolaires**

Ces dernières années, l'organisation de la médecine scolaire a été adaptée à plusieurs reprises.

C'est une fois encore le cas avec l'entrée en vigueur au 1^{er} juillet de la nouvelle ordonnance du Conseil d'Etat. Les communes ont jusqu'à la rentrée scolaire 2021 pour se mettre en conformité avec les nouvelles dispositions, qui sont les suivantes :

- le 1^{er} examen obligatoire est délégué aux médecins privés. Il aura lieu à l'âge préscolaire (jusqu'ici, avant l'entrée en 3H), et les parents devront attester auprès de leur commune qu'ils ont rempli leur obligation en la matière ;
- le 2^e examen obligatoire aura lieu durant la 9H (jusqu'ici en 7H). Il se focalisera sur les problèmes psychosociaux, mais les vaccinations proposées jusqu'ici seront maintenues. Un questionnaire en ligne sera complété par les élèves de 9H et servira de dossier médical pour les professionnels de la santé scolaire.

La mise en place de cette nouvelle organisation doit être faite de façon coordonnée entre communes et Cycle d'orientation, afin de garantir que la volée d'élèves n'étant plus prise en charge en 7H, lors du changement de système, le soit bien en 9H.

Selon les directives du service du médecin cantonal, les communes :

- envoient avec suffisamment d'anticipation la lettre d'information aux parents des futurs élèves de 1H ;
- collectent les coupons attestant de la tenue du bilan médical préscolaire et, donc, vérifient que chacun a rempli ses obligations ;
- envoient si nécessaire un premier puis un deuxième rappel aux familles qui n'auraient pas rempli leur obligation ;
- tiennent la liste des attestations du bilan préscolaire qu'elles conservent pendant 10 ans, sous clé en cas de version papier, ou moyennant des mesures adéquates en termes de protection des données, en cas de version numérique.

A Marly, ces dispositions seront mises en œuvre dès l'année scolaire 2020-2021.

Le partenariat avec le centre dentaire b1 se poursuit en matière de médecine dentaire scolaire pour les établissements primaires du cercle.

Pour rappel, l'Association du Cycle d'Orientation de Sarine Campagne a pris de son côté l'option de poursuivre sa collaboration avec le service dentaire scolaire cantonal, malgré la fermeture de sa clinique fixe à Marly. Les contrôles et les éventuels traitements dentaires des élèves du Cycle d'Orientation de Marly génèrent ainsi encore une facturation directe du service dentaire scolaire cantonal à la Commune de Marly, qui continue donc à assumer le contentieux dans ce contexte.

Notons par ailleurs qu'un certain nombre de familles continuent à confier le traitement de leur enfant en âge de scolarité primaire au service dentaire cantonal, conformément au principe de libre choix du médecin.

07 Edilité, forêts et sentiers, cimetière

Responsable : Maurice Horner
Suppléant : Christophe Maillard

Personnel

Le total des employés communaux à la section de l'édilité en 2019 était de 9 personnes et un auxiliaire a complété l'équipe.

Répartition des heures de travail

Tâches	Années					
	2019	Prop. (%)	Ecart 2018-2017 (%)	2018	2017	2016
Administratif	813.00	5.70	5.89%	767.75	840.50	625.50
Bâtiments communaux entr. ext.	342.50	2.40	-3.59%	355.25	641.50	460.00
Bâtiments communaux entr. int.	324.75	2.28	0.08%	324.50	415.25	531.38
Bâtiments scolaires entr. ext.	299.00	2.10	338.10%	68.25	98.50	56.75
Bâtiments scolaires entr. int.	47.25	0.33	-2.58%	48.50	41.50	14.50
Canalisations communales entr.	103.75	0.73	-35.86%	161.75	74.00	286.25
Centre sportif entr. ext.	280.75	1.97	83.20%	153.25	227.75	202.00
Centre sportif entr. int.	15.50	0.11	-16.22%	18.50	48.00	90.50
Centre sportif tonte du gazon	542.50	3.80	8.34%	500.75	456.00	428.25
Cimetière, creuses de tombes	87.00	0.61	-45.37%	159.25	233.00	77.50
Cimetière, entr.	187.00	1.31	-21.35%	237.75	235.75	162.50
Déchets encombrants	152.00	1.07	21.60%	125.00	126.50	130.50
Déchetterie lourde	1 610.75	11.29	-0.60%	1 620.50	1 670.50	1 587.00
Déchetteries légères	354.25	2.48	-11.38%	399.75	400.00	417.75
Divers	193.75	1.36	-3.13%	200.00	172.75	285.40
Entr. machines et outillages	878.00	6.16	3.51%	848.25	710.00	690.50
Entr. sentiers pédestres	451.50	3.17	-27.93%	626.50	481.25	562.25
Entr. véhicules	363.00	2.55	-25.92%	490.00	879.00	806.63
Entr. Gérine et ruisseaux	1 018.50	7.14	-4.55%	1 067.00	1 163.25	755.75
Entretien hivernal	602.25	4.22	118.60%	275.50	700.20	376.25
Entretien zones vertes	1 208.75	8.48	16.82%	1 034.75	880.75	1 282.75
Ligne de tir, entr.	29.50	0.21	26.88%	23.25	95.00	16.50
Manifestations diverses	189.25	1.33	1.75%	186.00	250.25	30.75
Nett. et entr. des containers	238.25	1.67	28.78%	185.00	245.00	142.88
Nettoyage du village	1 439.25	10.09	3.69%	1 388.00	1 464.50	1 497.90
Pompier	27.25	0.19	-41.08%	46.25	42.75	125.50
Routes communales	990.50	6.95	5.63%	937.75	1 121.50	960.25
Service des eaux	37.50	0.26	-44.44%	67.50	106.75	137.00
Signalisation	124.50	0.87	-2.35%	127.50	111.25	90.50
St-Sacrement, entr. ext.	114.50	0.80	60.70%	71.25	99.50	110.00
Tonte du gazon	577.00	4.05	29.16%	446.75	465.75	746.85
Tournées compost	190.25	1.33	-15.63%	225.50	248.00	391.63
Tournées ordures ménagères	331.50	2.32	5.07%	315.50	375.00	406.00
Tournées papier et carton	96.25	0.67	0.79%	95.50	133.50	182.84
Totaux	14 261.25	100.00		13 598.50	15 254.70	14 043.00

Remarques

Sur les positions « Tournées compost », « Tournées ordures ménagères » et « Tournées papier et carton », les heures ont été diminuées de près de 50% depuis 2013 et ceci grâce au nouveau contrat sur la gestion des déchets et la mise à disposition, gratuite, par l'entreprise « Andrey Group » d'une personne par tournée au porte-à-porte.

Service hivernal

Notre réseau communal se subdivise de la façon suivante :

- Routes communales : 31'100 mètres ;
- Routes privées : 2'800 mètres ;
- Trottoirs : 15'600 mètres.

En 2018/2019, ce réseau a nécessité l'utilisation de 75 tonnes de sel (2017/2018 : 97.12 tonnes).

Travaux et tâches réalisés en 2019 sous la responsabilité de la section de l'édilité

- Travaux d'entretien extérieur du centre de sport (Swissgreen SA) ;
- Traitement de fissures des revêtements bitumineux (Bitex Bimoid SA) ;
- Contrôle sanitaire avec le service phytosanitaire afin de lutter contre le feu bactérien ;
- Séances hebdomadaires de la section de l'édilité ;
- Séances avec la Commission des Sports, la Commission du cimetière, la Commission de l'édilité ;
- Etude de notre mode de fonctionnement sur la collecte des déchets ;
- Valorisation de la biodiversité et la valorisation du vert dans le tissu bâti.

Gestion des déchets

Résumé des charges par type de déchets

Déchets	2019				Ecart 2019-2018			2018				2017	
	Quant. (to)	Coût (Fr.)	Unité (Fr./to)	Prop. (%)	Quant (%)	Coût (Fr.)	Coût (%)	Quant. (to)	Coût (Fr.)	Unité (Fr./to)	Prop. (%)	Quant. (to)	Coût (Fr.)
TC Ordures ménagères	954.80	285 676.73	299.20	35.17%	-2.78%	-12 153.09	-4.08%	982.12	297 829.82	303.25	36.66%	983.18	285 823.12
Bennes déchets organiques	311.14	57 783.43	185.72	7.11%									
Branches et haies	310.94	58 810.09	189.14	7.24%	-0.99%	12 433.49	5.69%	1 189.78	218 458.63	183.61	26.89%	1 205.71	222 984.66
TC déchets organiques	555.87	114 298.60	205.62	14.07%									
Benne de papier	234.26	18 987.89	81.05	2.34%									
Compacteur carton	129.63	13 829.97	106.69	1.70%	-3.85%	5 849.88	10.54%	652.52	55 483.25	85.03	6.83%	643.27	46 087.49
TC papier et carton	263.50	28 515.27	108.22	3.51%									
PET	21.18	656.06	30.97	0.08%	-1.47%	549.37	514.92%	21.50	106.69	4.96	0.01%	22.21	-249.94
Compacteur petits encombrants	89.90	34 211.62	380.55	4.21%	15.04%	4 385.89	14.71%	78.15	29 825.73	381.65	3.67%	67.28	29 262.37
Encombrants	93.32	33 172.67	355.47	4.08%	13.35%	8 082.87	32.22%	82.33	25 089.80	304.75	3.09%	117.09	46 028.93
Bois	296.75	61 005.80	205.58	7.51%	12.64%	6 886.35	12.72%	263.44	54 119.45	205.43	6.66%	252.15	51 629.04
Ferraille	104.33	11 471.22	109.95	1.41%									
Fer blanc et alu "ECOPOINTS"	12.39	9 283.56	749.28	1.14%	4.35%	803.07	2.99%	124.72	26 849.90	215.28	3.31%	122.58	26 640.93
Fer blanc et alu "déchetterie"	13.42	6 898.20	514.02	0.85%									
Verre "ECOPOINTS"	167.78	4 801.54	28.62	0.59%	-1.98%	-8 795.96	-47.81%	352.01	18 399.04	52.27	2.27%	346.45	14 343.03
Verre "déchetterie"	177.26	4 801.54	27.09	0.59%									
Appareils électroniques et électroménagers		9 579.02		1.18%		1 113.72	13.16%		8 465.30		1.04%		7 931.44
DCMI (gravats)	364.50	20 266.18	55.60	2.49%	-1.22%	434.24	2.19%	369.00	19 831.94	53.75	2.44%	378.00	19 904.36
Huiles		3 789.41		0.47%		527.57	16.17%		3 261.84		0.40%		3 354.49
Divers (eau, électricité, impressions, etc)		10 495.69		1.29%		-23 667.84	-69.28%		34 163.53		4.21%		23 069.20
Achat et nettoyage containers		23 979.65		2.95%		389.53	1.65%		23 590.12		2.90%		24 521.48
Totaux	4 100.97	812 314.12		100.00%	-14.60	-3 160.92	-0.39%	4 115.57	815 475.04		100.39%	4 137.92	801 330.60

Légende :

TC = Tournée camion (collecte au porte-à-porte)

Ordures ménagères

En 2019, la quantité moyenne d'ordures ménagères par habitant est de 114.60 kg/hab (954.80 to / 8331 hab.).

Résumé des produits par type de taxes

	2019	Ecart 2019-2018		2018	2017	2016	2015
	Coût (Fr.)	Coût (Fr.)	Coût (%)	Coût (Fr.)	Coût (Fr.)	Coût (Fr.)	Coût (Fr.)
Taxe de base	410 557.30	2 989.75	0.73%	407 567.55	401 815.05	397 736.20	395 996.30
Taxe au sac (SACCO)	273 058.25	2 427.75	0.90%	270 630.50	277 617.71	283 234.60	290 172.55
Déchets verts	75 007.90	-4 557.05	-5.73%	79 564.95	76 128.35	76 778.90	63 087.85
Taxe appareils divers	-	-	-	-	-	-	-
Taxe déchet divers	-	-	-	-	-	-	152.80
Taxe papier des commerçants	2 490.45	-599.15	-19.39%	3 089.60	2 680.65	2 962.70	2 197.80
Amendes	750.00	-900.00	-54.55%	1 650.00	600.00	150.00	250.00
Participation aux frais de traitement déchets verts	-	-	-	-	-	-	-
Indemnités	-	-	-	-	-	-	5 802.00
Facturation déchets encombrants	3 228.45	608.45	23.22%	2 620.00	2 696.60	2 418.45	2 196.20
Total	765 092.35	-30.25	0.00%	765 122.60	761 538.36	763 280.85	759 855.50

Déchets recyclables

Déchets	2019	Ecart 2019-2018		2018	2017	2016	2015
	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (%)	Quant.(to)	Quant.(to)	Quant.(to)	Quant.(to)
Bois	296.75	33.31	12.64%	263.44	252.15	240.21	246.82
Déchets organiques	1 177.95	-11.83	-0.99%	1 189.78	1 205.71	1 292.55	1 255.07
Papier et carton	627.39	-25.13	-3.85%	652.52	643.27	633.40	635.68
Fer blanc, Alu	25.81	0.42	1.65%	25.39	26.08	28.13	28.45
Verre	345.04	-6.97	-1.98%	352.01	346.45	330.63	337.03
Ferraille	104.33	5.00	5.03%	99.33	97.28	94.50	98.35
PET	21.18	-0.32	-1.47%	21.50	22.21	22.11	21.70
Total	2 598.45	-5.52	-0.21%	2 603.97	2 593.15	2 641.53	2 623.10

Répartition déchets recyclables - incinérables

	2019	Ecart 2019-2018		2018	2017	2016	2015
	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (%)	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (to)
Déchets incinérables	1 502.52	-9.08	-0.60%	1 511.60	1 544.77	1 458.94	1 116.14
Déchets recyclables	2 598.45	-5.52	-0.21%	2 603.97	2 593.15	2 641.53	2 623.40
Total	4 100.97	-14.60	-0.35%	4 115.57	4 137.92	4 100.47	3 739.54

Taux de couverture en %

	2019	2018	2017	2016	2015
Total des charges	812 314.12	815 475.04	801 330.60	834 279.09	838 838.75
Total des produits	765 092.35	765 122.60	761 538.36	763 280.85	759 855.50
Taux de couverture en %	94.19%	93.83%	95.03%	91.49%	90.58%

Conclusion

Avec tous les efforts réalisés par la section de l'édlilité afin de diminuer les charges et en parallèle trouver des solutions pour augmenter les recettes, le taux de couverture entre 2018 et 2019 a augmenté de 0.36 point.

On peut également constater avec ce tableau que les diverses solutions proposées par la section de l'édlilité ainsi que les contrats entrés en vigueur en 2015 portent leurs fruits.

Le taux minimum légal requis par la loi cantonale est de 70%.

08 Finances et informatique

Responsable : Jean-Pierre Oertig
Suppléant : Jean-Pierre Helbling

Le mot du Conseiller communal

Après plusieurs exercices plutôt décevants ces dernières années, le Conseil communal est heureux de pouvoir présenter un exercice d'une excellente cuvée, le bénéfice s'élevant à Fr. 2'369'280.-. Les charges diminuent dans l'ensemble de 4,4 % par rapport au budget, mais augmentent de 1,2 % par rapport aux comptes 2018. S'agissant des produits, l'augmentation est remarquable puisqu'elle s'élève globalement à 4,7 % par rapport au budget, respectivement à 9,7 % par rapport aux comptes 2018. Les comptes 2019 peuvent bien sûr être consultés sur le site de la commune. Cela étant, il est utile de relever ici les écarts majeurs par rapport au budget, à savoir :

- Affaires sociales, globalement près d'un million de francs de charges en moins ;
- Impôts, près de 2 millions de francs de produits en plus.

Il est connu qu'une hirondelle ne fait pas le printemps. Eu égard aux très importants investissements inventoriés dans le plan financier 2020-2024, il est essentiel que les prochains exercices soient aussi saillants que celui de 2019. Pour cela, la maîtrise des dépenses et les nouveaux investissements respectant le principe de l'intérêt général sont des objectifs intangibles que le Conseil communal va poursuivre.

Comme chaque année, je tiens à remercier tout le personnel de l'administration communale pour le travail fourni durant l'année 2019. Je remercie en particulier le Chef de Service, M. Dominique Dupont, ainsi que les collaboratrices et l'apprentie, pour leurs engagement et compétences mis au service de la population marlinoise.

Jean-Pierre Oertig

Finances et impôts

Evolution des indicateurs financiers de la Commune de Marly

Nous vous communiquons ci-après l'évolution des indicateurs financiers pour la période de 2014 à 2018 de la Commune de Marly, indicateurs élaborés par le Service des communes (SCom).

Crédits disponibles au 31.12.xx	2018	2017	2016	2015	2014
Dettes brutes	42'588'430	43'999'909	43'405'330	40'193'539	33'866'637
Capitaux	-7'826'591	-6'646'648	-5'935'034	-6'570'992	-7'563'070
Dettes nettes	34'761'839	37'353'261	37'470'296	33'622'546	26'303'567
Limite de crédit (SCom)	38'244'318	38'904'144	37'437'991	33'866'428	27'691'231
Dépassement de la limite de crédit (-) ou crédit disponible (+)	3'482'479	1'550'884	-32'304	243'881	1'387'664

Indicateurs de la conférence des autorités de surveillance des finances communales		Moyenne 2014-2018	2018	2017	2016	2015	2014
Capacité d'autofinancement (Autofinancement / Revenus financiers)	< 10 % = faible	5.07%	2.64%	6.98%	6.54%	5.81%	3.36%
Quotité des intérêts (Intérêts nets / Revenus financiers)	< 2% = faible 2 % - 5 % = moyenne	1.81%	1.72%	1.98%	1.65%	1.72%	2.00%
Quotité de la charge financière (Charges financières / Revenus financiers)	5 % - 15 % = supportable	5.69%	6.75%	5.46%	5.18%	5.44%	5.62%

Indicateurs cantonaux du Service des communes		2018	2017	2016	2015	2014
Degré de couverture des tâches environnementales						
Produits / Charges 70 Approvisionnement en eau		100%	100%	100%	100%	100%
Produits / Charges 71 Protection des eaux		100%	100%	100%	100%	100%
Produits / Charges 72 Gestion des déchets		93.83%	95.03%	91.49%	90.58%	83.56%

Situation financière [2014 – 2018] et marge nette d'autofinancement

La marge nette d'autofinancement structurelle pour l'année 2018 est **négative**.

Elle s'élève à - Fr. 829'031.-. La MNA structurelle moyenne (2014-2018) est, quant à elle, positive pour Fr. 143'756.-.

Marge nette d'autofinancement	2018	2017	2016	2015	2014
Marge nette d'autofinancement (MNA) structurelle	-829'031	2'147'255	314'595	-1'237'600	323'558
Marge nette d'autofinancement (MNA) structurelle moyenne	143'756	148'436	71'628		

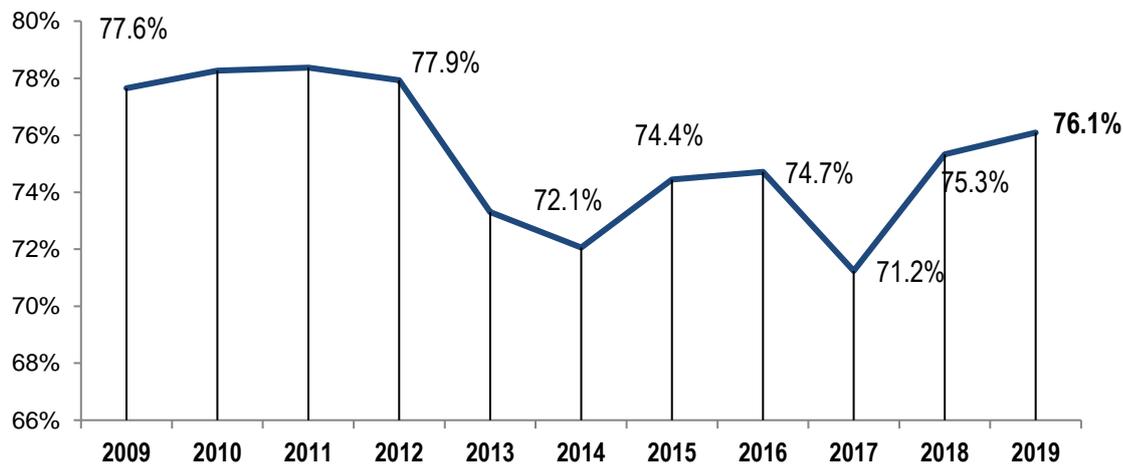
Evolution fiscale

Les recettes fiscales de l'année 2019 et enregistrées dans ce même exercice s'élèvent à Fr. 28'996'546.- (contre Fr. 26'111'723.- en 2018). Elles avaient été budgétisées pour Fr. 26'987'510.-. Elles représentent 76.1% des recettes totales avant imputations internes de Fr. 38'109'388.- (75.3% pour 2018 et 71.2% pour l'année 2017).

**Evolution des recettes fiscales en % des recettes totales
avant imputations internes**

Années	Recettes totales	Imputations internes	Recettes totales avant imputations internes	Recettes fiscales totales	Recettes fiscales en % des recettes avant imputations
	<i>francs</i>	<i>francs</i>	<i>francs</i>	<i>francs</i>	
2009	35'782'063	6'079'438	29'702'625	23'064'059	77.6%
2010	37'260'670	6'258'972	31'001'698	24'263'273	78.3%
2011	40'399'642	6'629'662	33'769'980	26'465'419	78.4%
2012	33'851'113	2'389'447	31'461'666	24'519'070	77.9%
2013	34'183'063	2'916'652	31'266'411	22'919'708	73.3%
2014	38'529'568	3'588'265	34'941'303	25'179'562	72.1%
2015	39'872'317	3'686'190	36'186'127	26'938'618	74.4%
2016	38'683'579	3'327'061	35'356'518	26'414'867	74.7%
2017	38'886'572	3'521'326	35'365'245	25'193'629	71.2%
2018	38'447'542	3'782'851	34'664'691	26'111'723	75.3%
2019	42'171'684	4'062'296	38'109'388	28'996'546	76.1%

**Recettes fiscales en % des recettes
avant imputations**



En milliers de francs

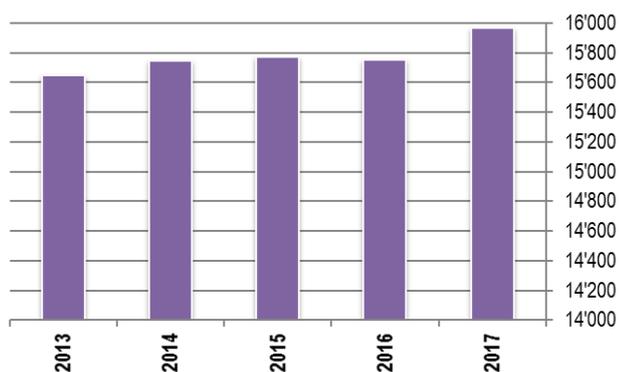
	Comptes 2015	Comptes 2016	Comptes 2017	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart C 19-B 19
1. Impôts ordinaires							
Personnes physiques							
Impôt sur le revenu							
Facturés pour année précédente (n-1)	12'504	12'500	11'579	12'875		13'286	
Facturés pour années antérieures	3'718	3'237	3'162	4'156		3'142	
Autres (impôt spécial, transitoires impôts forfaitaires, etc)	-16'112	-16'230	-15'660	-17'705		-16'306	
Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours)	16'382	16'642	16'447	16'361		16'706	
Total impôt sur le revenu	16'492	16'150	15'527	15'687	16'720	16'828	108
Impôt sur la fortune							
Facturés pour année précédente (n-1)	1'187	1'310	1'255	1'420		1'423	
Facturés pour années antérieures	654	737	575	647		556	
Autres (impôt spécial, transitoires impôts forfaitaires, etc)	-1'530	-1'800	-1'771	-2'024		-1'634	
Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours)	1'788	1'957	2'000	2'006		2'136	
Total impôt sur la fortune	2'099	2'203	2'059	2'049	2'070	2'482	412
Total impôt : personnes physiques	18'590	18'352	17'586	17'736	18'790	19'310	520
Personnes morales							
Impôt sur le bénéfice							
Facturés pour année précédente (n-1)	722	574	563	576		453	
Facturés pour années antérieures	1'027	751	607	665		825	
Autres (impôt spécial, transitoires impôts forfaitaires, etc)	-999	-1'493	-1'683	-1'205		-866	
Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours)	1'473	1'498	1'174	1'232		1'456	
Total impôt sur le bénéfice	2'224	1'331	661	1'268	1'265	1'868	603
Impôt sur le capital							
Facturés pour année précédente (n-1)	184	156	184	159		101	
Facturés pour années antérieures	430	244	314	276		304	
Autres (impôt spécial, transitoires impôts forfaitaires, etc)	-518	-333	-445	-442		-374	
Estimation de facturation pour l'exercice N (en cours)	403	445	455	461		476	
Total impôt sur le capital	498	511	508	454	470	506	36
Total impôt : personnes morales	2'722	1'842	1'169	1'723	1'735	2'374	639
Total des impôts ordinaires	21'312	20'194	18'755	19'458	20'525	21'684	1'159
2. Impôts irréguliers							
Impôt sur les donations et successions	38	84	10	27	70	41	
Impôt sur les gains immobiliers et plus-value	249	842	650	448	600	1'143	
Impôt sur les mutations	547	523	775	1'297	850	801	
Total impôts irréguliers	834	1'449	1'435	1'772	1'520	1'984	464
3. Autres impôts							
Contribution immobilière	3'203	3'154	3'098	3'303	3'300	3'724	424
Impôt sur les prestations en capital	484	518	458	453	500	592	92
Impôt sur les véhicules	441	449	448	449	464	446	-18
Impôt à la source	644	633	969	645	650	534	-116
Autres impôts	20	18	31	31	29	32	3
Total Autres impôts	4'793	4'772	5'004	4'882	4'943	5'329	386
TOTAL GENERAL	26'938	26'415	25'194	26'112	26'988	28'996	2'009

Les statistiques fiscales cantonales, fournies annuellement par le Service cantonal des contributions, sont ici reportées pour appréhender l'évolution des rendements fiscaux de la commune des cinq dernières années.

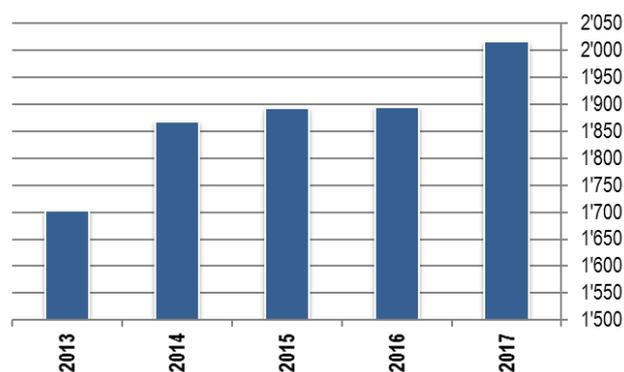
A remarquer que le rendement de l'**impôt sur le capital** (notamment) est grandement influencé par le fait que les statistiques ont été établies en 2017 et 2016 au 30 juin contrairement aux autres années (au 30 août). Quelques contribuables ne figurent dès lors pas dans la statistique 2016-17 d'où une baisse du montant du rendement (statistique).

Rendement cantonal	2017	2016	2015	2014	2013
<i>Situation au 30.06.2019</i>					
Personnes physiques	22'479	22'056	22'077	22'019	21'687
Impôt sur le revenu	19'959	19'690	19'711	19'685	19'560
Impôt sur la fortune	2'520	2'367	2'365	2'334	2'128
Personnes morales	2'106	1'862	2'018	2'353	2'298
Impôt sur le bénéfice	1'743	1'520	1'462	1'818	1'784
Impôt sur le capital	363	342	556	535	514
Rendement communal	2017	2016	2015	2014	2013
<i>Coefficient communal</i>	<i>80%</i>	<i>80%</i>	<i>80%</i>	<i>80%</i>	<i>80%</i>
Personnes physiques	17'983	17'645	17'661	17'615	17'350
Impôt sur le revenu	15'967	15'752	15'769	15'748	15'648
Impôt sur la fortune	2'016	1'893	1'892	1'867	1'702
<i>Nombre de contribuables</i>	<i>4'643</i>	<i>4'602</i>	<i>4'625</i>	<i>4'615</i>	<i>4'272</i>
Personnes morales	1'685	1'489	1'614	1'882	1'838
Impôt sur le bénéfice	1'394	1'216	1'170	1'454	1'427
Impôt sur le capital	290	273	445	428	411
<i>Nombre de contribuables</i>	<i>405</i>	<i>383</i>	<i>371</i>	<i>355</i>	<i>338</i>
Total	19'668	19'135	19'276	19'498	19'188

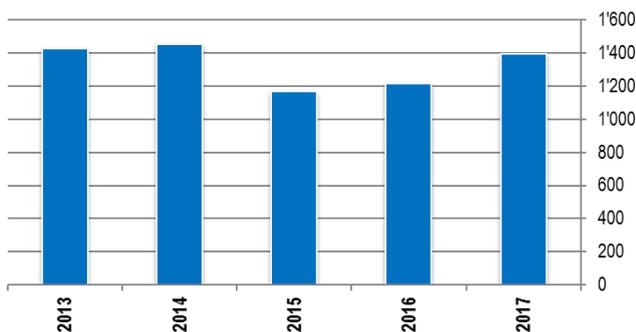
Impôt sur le revenu



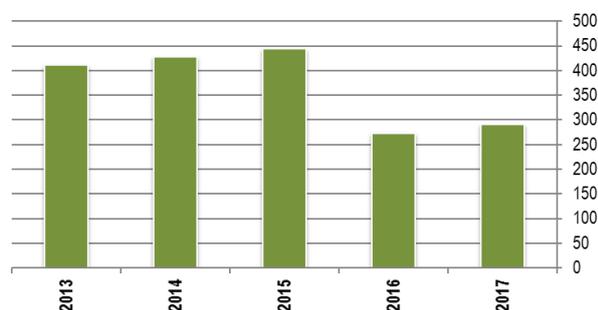
Impôt sur la fortune



Impôt sur le bénéfice



Impôt sur le capital

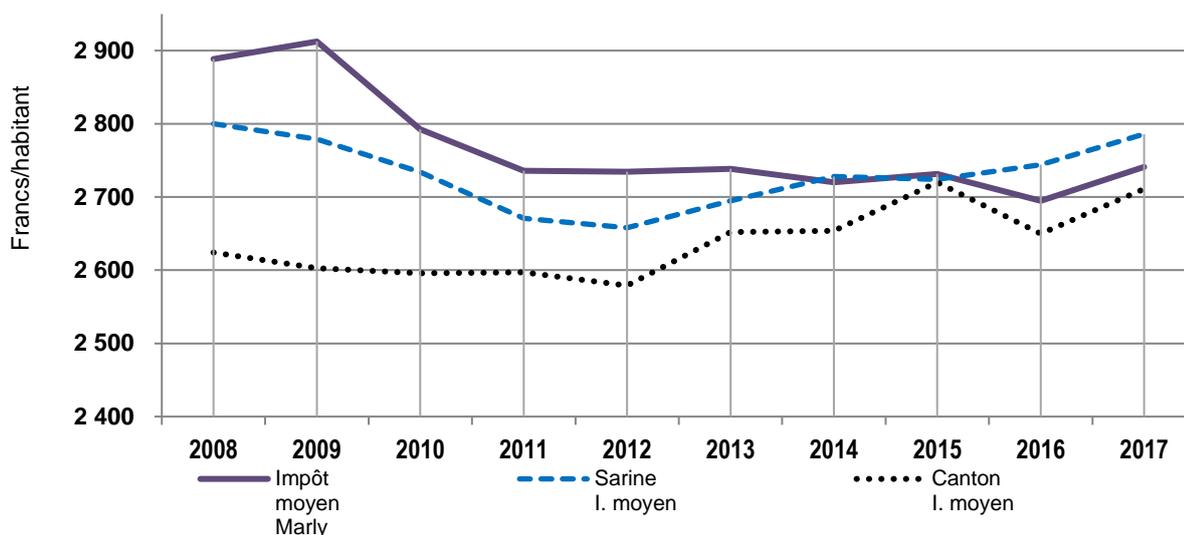


Evolution du rendement de l'impôt de base des personnes physiques

Années fiscales	Impôt total (1)	Impôt total en % n-1	Population (2)	Impôt moyen Marly	Impôt moyen en % n-1	Sarine l. moyen	Canton l. moyen
2008	21'430'223	+ 2.00 %	7'419	2'889	+ 1.50 %	2800	2624
2009	21'758'885	+ 1.53 %	7'471	2'912	+ 0.83 %	2779	2603
2010	21'163'943	- 2.73%	7'579	2'792	- 4.12%	2734	2596
2011	20'935'565	- 1.08%	7'653	2'736	- 2.04%	2671	2597
2012	21'134'448	+ 0.95 %	7'729	2'734	- 0.04%	2658	2579
2013	21'687'350	+ 2.62 %	7'919	2'739	+ 0.15 %	2695	2652
2014	22'018'787	+ 1.53 %	8'095	2'720	- 0.68%	2728	2654
2015	22'076'780	+ 0.26 %	8'083	2'731	+ 0.41 %	2724	2720
2016	22'056'483	- 0.09%	8'185	2'695	- 1.34%	2744	2650
2017	22'478'928	+ 1.92 %	8'201	2'741	+ 1.72 %	2786	2711

(1) Impôt sur revenu + impôt sur la fortune

(2) Population au 31 décembre



Nous complétons les informations relatives à la fiscalité avec la répartition de l'imposition sur le revenu et la fortune pour les années 2016 et 2017. Les graphiques représentant ces évolutions suivent les tableaux.

Statistique des revenus et fortunes imposables

Années 2016 - 2017

Revenus imposables

francs

Nombre de contribuables

		2016		2017	
		Nombre	%	Nombre	%
0	à 3'500	995	18.8%	1'010	18.9%
3'501	à 10'000	322	6.1%	335	6.3%
10'001	à 20'000	414	7.8%	407	7.6%
20'001	à 30'000	399	7.5%	386	7.2%
30'001	à 40'000	478	9.0%	463	8.7%
40'001	à 50'000	474	9.0%	470	8.8%
50'001	à 60'000	397	7.5%	425	8.0%
60'001	à 70'000	359	6.8%	365	6.8%
70'001	à 80'000	301	5.7%	288	5.4%
80'001	à 90'000	247	4.7%	229	4.3%
90'001	à 100'000	168	3.2%	205	3.8%
100'001	à 150'000	491	9.3%	469	8.8%
150'001	à 9'999'999	250	4.7%	280	5.3%
		5'295	100.0%	5'332	100.0%

Impôts facturés

		2016		2017	
		kCHF	%	kCHF	%
		22	0.1%	12	0.1%
		36	0.2%	39	0.2%
		170	1.1%	157	1.0%
		356	2.2%	346	2.2%
		689	4.3%	678	4.2%
		1'037	6.5%	1'035	6.5%
		1'134	7.2%	1'185	7.4%
		1'266	8.0%	1'302	8.1%
		1'277	8.1%	1'188	7.4%
		1'158	7.3%	1'155	7.2%
		965	6.1%	1'131	7.1%
		3'745	23.6%	3'606	22.5%
		3'994	25.2%	4'159	26.0%
		15'850	100.0%	15'993	100.0%

Statistique des revenus et fortunes imposables

Années 2016 - 2017

Fortunes imposables

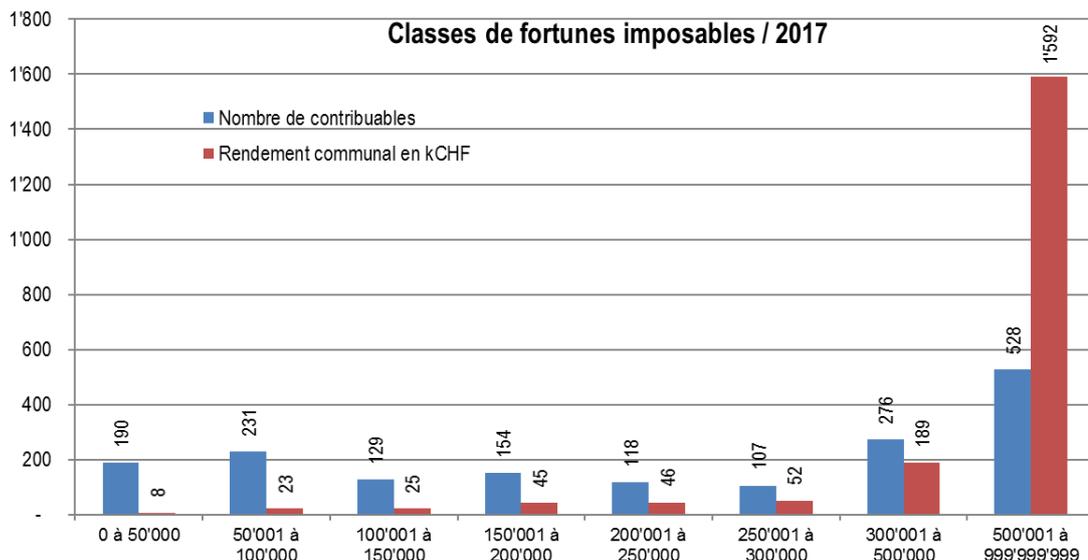
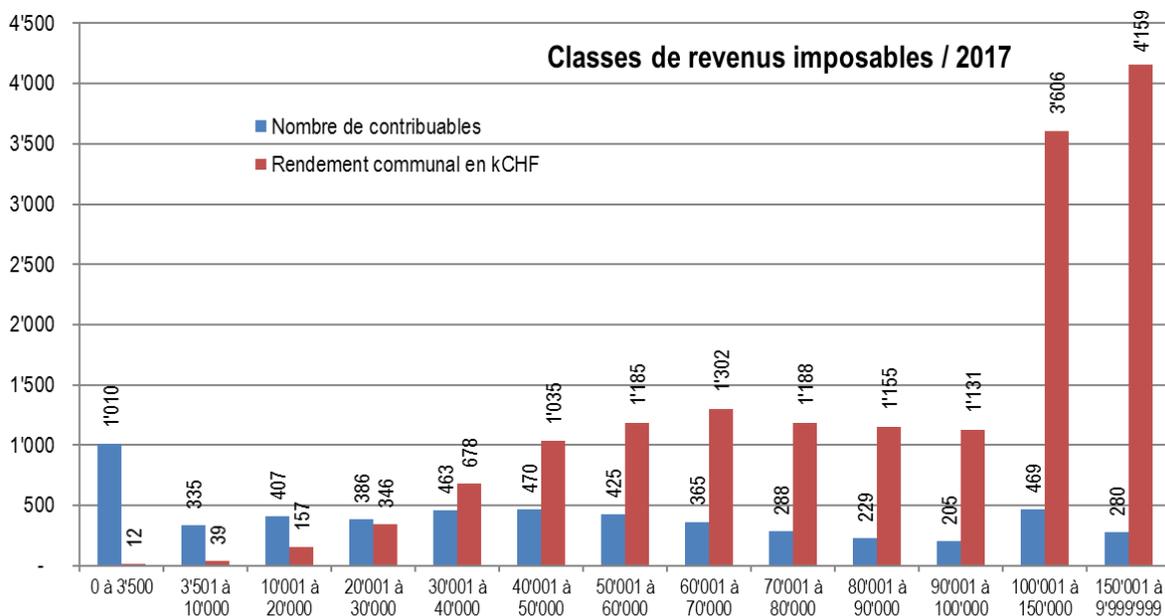
francs

Nombre de contribuables

			2016		2017	
			Nombre	%	Nombre	%
0	à	50'000	166	9.8%	190	11.0%
50'001	à	100'000	221	13.1%	231	13.3%
100'001	à	150'000	163	9.6%	129	7.4%
150'001	à	200'000	147	8.7%	154	8.9%
200'001	à	250'000	117	6.9%	118	6.8%
250'001	à	300'000	102	6.0%	107	6.2%
300'001	à	500'000	268	15.8%	276	15.9%
500'001	à	999'999'999	509	30.1%	528	30.5%
			1'693	100.0%	1'733	100.0%

Impôts facturés

			2016		2017	
			kCHF	%	kCHF	%
			10	0.5%	8	0.4%
			22	1.2%	23	1.2%
			31	1.6%	25	1.2%
			42	2.2%	45	2.3%
			43	2.3%	46	2.3%
			48	2.5%	52	2.6%
			190	10.0%	189	9.6%
			1'515	79.7%	1'592	80.4%
			1'902	100.0%	1'980	100.0%



Le compte de fonctionnement de l'exercice 2019

➤ Présentation générale du résultat

Le compte de fonctionnement de l'exercice 2019 présente un excédent de produits de Fr. 2'369'280.-, après comptabilisation des amortissements obligatoires de Fr. 1'837'908.- (Fr. 1'744'296.- en 2018). Ce résultat représente ainsi une amélioration de Fr. 3'741'920.- sur les prévisions budgétaires de l'exercice terminé qui envisageaient un déficit de Fr. 1'372'640.-.

Résultat global exercice 2019

(imputations internes exclues)	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
	<i>en milliers de francs</i>		
Produits totaux	38'109	35'857	34'664
Charges totales	33'902	35'151	33'790
Résultat avant amortissements	4'207	706	874
Amortissements obligatoires	1'838	2'079	1'744
Amortissements supplémentaires	-	-	11
Résultat publié	+ 2'369	-1'373	-881

Les comptes d'investissements

Durant l'année 2019, des investissements ont été réalisés dans le cadre des budgets respectifs. Ils laissent apparaître un total des **charges de Fr. 4'166'822.78** (Fr. 2'356'245.55 en 2018) pour un total des **revenus de Fr. 467'660.30** (Fr. 957'216.85 en 2018). Ainsi, les **investissements nets s'élèvent à Fr. 3'699'162.48**.

Nous reproduisons, ci-dessous, la synthèse de la situation des investissements au 31 décembre 2019, étant précisé que les détails de chaque objet et de son état de réalisation ont été répertoriés avec les comptes de l'exercice 2019.

	0 Administr.	1 Ordre public	2 Enseign. et formation	3 Culture, loisirs, sports	5 Affaires sociales	6 Transp. & commun.	7 Protection & amén. environn.	9 Finances et impôts	Total général
2019									
Report de solde n-1	112'288.11	-	354'981.13	-56'678.80	-	8'106'629.96	2'060'561.44	34'954.85	10'612'736.69
Montant global voté	64'000.00	-	1'813'300.00	211'300.00	104'200.00	444'000.00	5'145'000.00	107'900.00	7'889'700.00
Total disponible pour exercice	176'288.11	-	2'168'281.13	154'621.20	104'200.00	8'550'629.96	7'205'561.44	142'854.85	18'502'436.69
Montant inscrit au budget	210'400.00	-	2'307'015.00	211'300.00	104'200.00	8'349'459.00	7'723'861.00	159'668.00	19'065'903.00
Dépenses de l'exercice	49'058.45	-	867'665.09	77'388.91	66'300.22	1'413'047.40	1'547'685.91	145'676.80	4'166'822.78
Disponible pour n+1 (ex.suivant)	127'229.66	-	1'246'465.24	65'500.95	37'899.78	7'032'725.06	5'585'729.17	4'600.45	14'100'150.31
Manco (-) Boni (+)	-	-	54'150.80	11'731.34	-	104'857.50	72'146.36	-7'422.40	235'463.60

Le service de la dette

Les dettes à moyen et long terme pour l'année 2019 s'établissent comme suit :

Etat des dettes à moyen et long terme

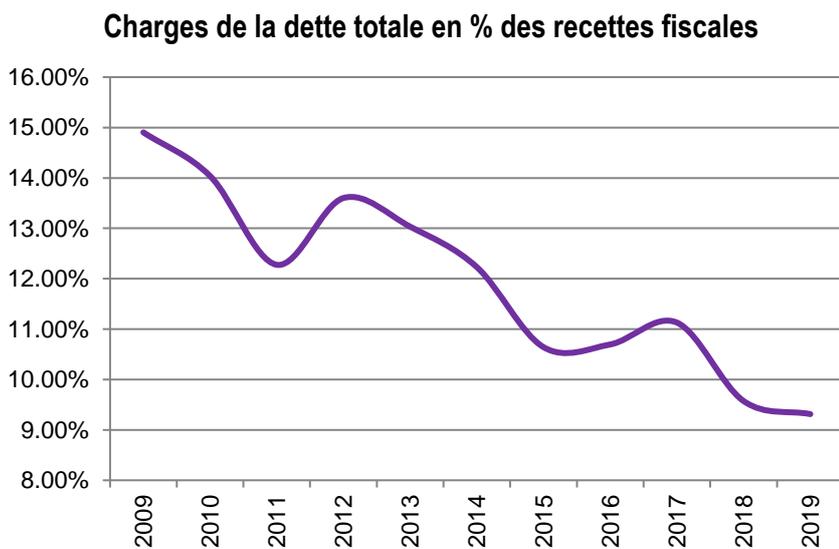
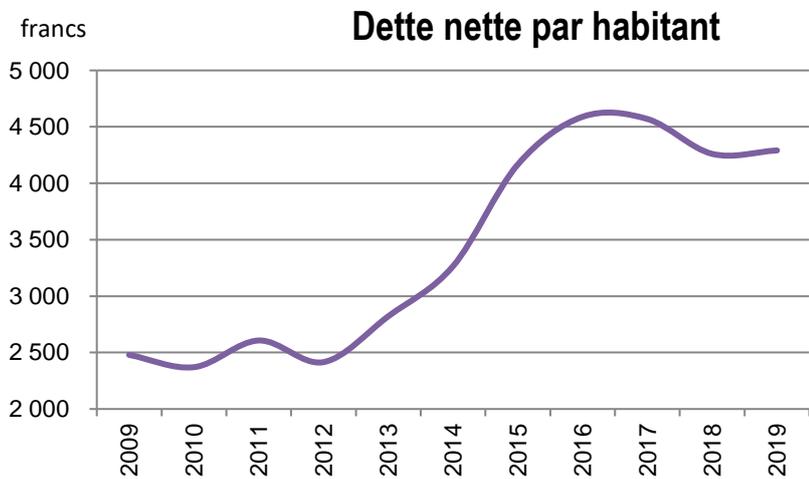
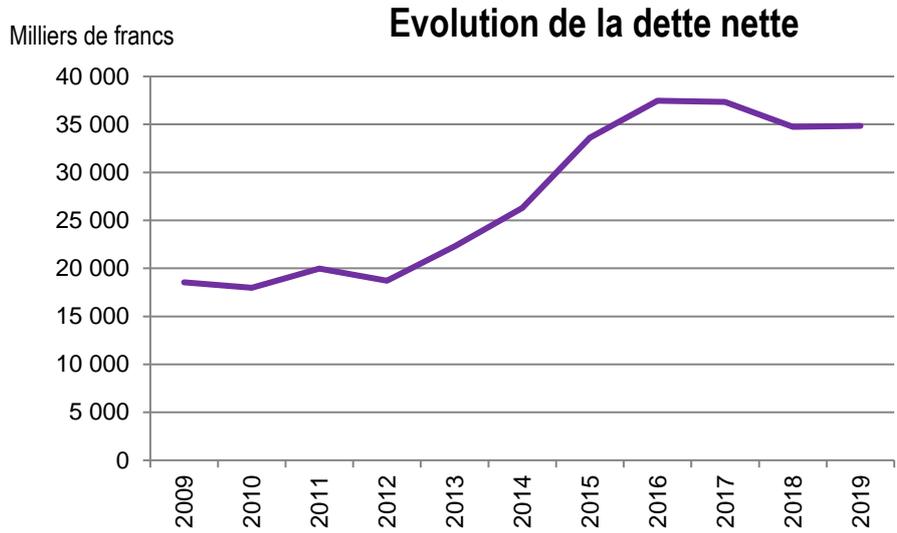
Etablissements	Contracté en	Echû en	Emprunt initial	Taux intérêt	Nouveaux ou remb. emprunts		Amortissements financiers	Etat au		Intérêts passifs
					Etat au 31.12.2018	2019		2019	31.12.2019	
Kommunal Kredit Austria	2008	2018	3'400'000	3.5000%	-	-	-	-	-	56'311
UBS	2008	2018	4'100'000	2.8200%	-	-	-	-	-	46'808
UBS	2009	2019	1'160'000	2.7400%	540'000	-540'000	-	-	6'453	16'724
Postfinance	2010	2022	4'900'000	2.2700%	2'300'000	-	-325'000	1'975'000	52'210	59'588
Postfinance	2012	2024	5'200'000	1.4500%	3'790'000	-	-235'000	3'555'000	54'955	58'363
BCF Fribourg	2017	2029	5'200'000	0.8500%	4'950'000	-	-250'000	4'700'000	41'573	43'728
Rentes Genevoises	2011	2023	3'600'000	2.6000%	1'850'000	-	-250'000	1'600'000	48'100	54'600
Rentes Genevoises	2014	2034	5'000'000	1.7000%	4'000'000	-	-250'000	3'750'000	68'000	72'250
SUVA	2013	2025	4'300'000	1.6600%	3'050'000	-	-250'000	2'800'000	50'630	54'780
SUVA	2015	2025	4'000'000	0.9600%	4'000'000	-	-	4'000'000	38'400	38'400
Raiffeisen	2016	2028	5'900'000	1.0900%	5'310'000	-	-295'000	5'015'000	57'879	61'095
Caisse de pension Poste	2015	2027	5'000'000	1.2300%	5'000'000	-	-	5'000'000	61'500	61'500
BCGE	2018	2033	6'000'000	1.3275%	6'000'000	-	-300'000	5'700'000	79'650	-
TOTAUX					40'790'000	-540'000	-2'155'000	38'095'000	559'350	624'145
								Extourne des intérêts courus	-144'845	-195'500
								Intérêts courus	130'918	144'845

Aperçu de l'évolution et de la situation de la dette nette de la commune de Marly

Années : 2009 - 2019

Années	Dette nette au 31.12	Amortissements financiers	Intérêts passifs	Total des charges de la dette	Recettes fiscales totales *	Charges de la dette totale en % des recettes fiscales	Charge des intérêts en % des recettes fiscales	Nombre habitants	Dette nette en francs par hab.
2009	18'537'304	2'707'000	730'408	3'437'408	23'064'060	14.90%	3.17%	7'477	2'479
2010	17'978'229	2'707'000	698'964	3'405'964	24'263'273	14.04%	2.88%	7'584	2'371
2011	19'961'525	2'532'000	716'911	3'248'911	26'465'419	12.28%	2.71%	7'657	2'607
2012	18'718'485	2'657'000	677'984	3'334'984	24'519'070	13.60%	2.77%	7'750	2'415
2013	22'315'649	2'307'000	680'018	2'987'018	22'919'707	13.03%	2.97%	7'908	2'822
2014	26'303'568	2'432'000	647'466	3'079'466	25'179'562	12.23%	2.57%	8'054	3'266
2015	33'622'545	2'272'000	594'729	2'866'729	26'938'618	10.64%	2.21%	8'069	4'167
2016	37'470'294	2'272'000	553'360	2'825'360	26'414'867	10.70%	2.09%	8'165	4'589
2017	37'353'261	2'117'000	686'872	2'803'872	25'193'629	11.13%	2.73%	8'175	4'569
2018	34'744'261	1'917'000	582'490	2'499'490	26'111'723	9.57%	2.23%	8'155	4'260
2019	34'863'709	2'155'000	545'423	2'700'423	28'996'546	9.31%	1.88%	8'125	4'291

* telles que présentées dans les comptes annuels



Gestion informatique

En 2019, la Commission informatique s'est réunie à trois reprises, avec la participation du coordinateur informatique (mandat externe confié à la société FAIR-IT, M. David Vuille). Davantage que des considérations stratégiques, ce sont essentiellement des aspects opérationnels qui ont occupé la commission cette année. Parmi les points traités ont notamment figuré le remplacement du programme métier pour le service social de la commune, qui sera effectif dès 2020. En matière de logiciels, le remplacement du programme de gestion du temps de travail, dont la maintenance n'est plus assurée à partir de la fin de l'année, a également été décidé et sera effectif au début de l'année suivante. Ainsi, le programme Kelio de la société Bodet remplacera le logiciel existant Gemini.

En matière de téléphonie, cette année a été marquée par le passage imposé à la technologie numérique. Nombre de lignes de la commune étaient concernées et les démarches entreprises ont été nombreuses. L'occasion a été saisie pour une rationalisation du dispositif de téléphonie, efforts qui seront poursuivis dans ce sens.

Quant à la mise en place d'un système de gestion électronique des documents (GED), l'avancement de ce projet a été mis entre parenthèses pour coïncider avec la réorganisation prévue de l'administration communale. Ce report se fonde en particulier sur les considérations intermédiaires présentées par la société BDO dans le cadre de leur analyse du fonctionnement de l'administration communale.

09 Aménagement du territoire et Constructions

Responsable : Jean-Marc Boéchat

Suppléant : Maurice Horner

Le mot du Conseiller communal

2019 nous a réservé quelques belles surprises. La modification partielle du plan d'aménagement local (PAL) qui nous permet de mettre en mouvement les deux quartiers de l'Ancienne Papeterie et du Parc des Falaises a été approuvé en début d'année (01.05.2019). Elle ouvre la voie au plan d'aménagement de détail (PAD) de l'Ancienne Papeterie adopté à la même date.

Grâce à la résolution et au retrait de toutes les oppositions à cette adaptation partielle, la Commune de Marly n'est pas concernée par la décision du Tribunal cantonal de geler les révisions de PAL qui ne sont pas 100% en ligne avec le nouveau Plan directeur cantonal.

Les premiers permis de construire ainsi que les permis pour l'équipement ont été délivrés presque simultanément et les travaux ont débuté immédiatement. La convention OPL, garantissant le statut durable du quartier, a elle été signée par le MIC et la Commune en octobre. Les discussions

avec les propriétaires du Parc des Falaises ont beaucoup occupé le dicastère. Ce projet, initié par la Commune en 2011, est arrivé à un stade décisif pour permettre une réalisation dans un avenir proche. Le PAD devrait être mis à l'enquête l'an prochain.

La rénovation de la route de Fribourg entre le pont de Pérolles et le carrefour de Jonction avance à grands pas malgré un retard de quelques mois dans le planning prévu.

La révision générale du PAL a également beaucoup progressé mais pas suffisamment pour une mise à l'enquête, repoussée au début de 2020.

Comme vous pouvez le constater, plusieurs dossiers aussi importants que complexes sont menés en parallèle par le dicastère. Ce travail passionnant va impacter fortement la vie de la Commune dans un sens favorable, nous en sommes convaincus.

Jean-Marc Boéchat

Autorisations et permis de construire délivrés

Le Service technique, par sa section police des constructions, a traité, en 2019, 83 dossiers de demande de permis de construire : 31 selon la procédure ordinaire, 51 selon la procédure simplifiée et 1 demande préalable. Le Conseil communal a également autorisé 33 demandes d'installation de panneaux solaire selon l'article 18a, alinéa 1 de la loi sur l'aménagement du territoire.

	2019	2018	2017	2016
PROCEDURE ORDINAIRE				
Habitations individuelles	5	3	4	5
Habitations collectives	8	0	0	1
Bâtiments artisanaux, industriels ou dépôts	1	0	3	1
Bâtiments publics	1	0	0	0
Transformation, agrandissement d'un bâtiment d'habitation	8	9	9	11
Transformation, agrandissement d'un bâtiment artisanal	4	2	7	4
Transformation, agrandissement d'un bâtiment public	0	0	1	1
Démolition	1	1	1	0
Extension du réseau de gaz	0	0	1	3
Extension du réseau CAD	1	0	1	0
Antenne de communication	0	1	0	2
Mise en séparatif des collecteurs	0	1	1	1
Conduite d'eau potable	0	1	1	0
Aménagements extérieurs	1	1	1	8
Patente et terrasse public	0	2	0	1
PAD, PED	1	0	0	1
Desserte industrielle	0	0	1	0
Bâtiment agricole	0	0	1	0

	2019	2018	2017	2016
PROCEDURE SIMPLIFIEE				
Jardin d'hiver	0	4	1	1
Système de chauffage	16	14	12	20
Transformation et aménagement divers	10	5	10	13
Couvert et garage	8	6	6	12
Cabane de jardin	4	1	5	6
Capteurs solaires	1	0	2	5
Aménagements extérieurs	11	5	15	5
Autorisations diverses (totem, ...)	1	2	2	5
Demandes préalables	1	4	3	2
Autorisation panneaux solaires	33	18	27	16

Réalisations et état des travaux

• Carrefour giratoire "Les Rittes" et aménagement de la route de Fribourg

Compte 620.501.21

Les travaux ont débuté en mars 2019 et se déroulent à bon rythme. Malgré cela, il faut, à la fin 2019, compter sur un retard dans l'exécution de 3 mois. Ceci provient notamment des difficultés occasionnées par les incertitudes quant au positionnement des conduites des services (Groupe e, Swisscom, etc.) et de leur déplacement. La gestion globale du trafic est bonne, de même que pour celle des piétons ainsi que des arrêts TPF qui peut parfois tourner au casse-tête. Selon les premières discussions, il faudra s'attendre à des offres complémentaires provenant de l'entreprises mais également de l'ingénieur civil. Un bilan de celles-ci se fera dès que possible mais la Commune et le Canton sont déjà en négociations avec les mandataires. Une demande de subvention supplémentaire a été faite auprès de l'AGGLO pour les aménagements paysagers du projet prévus dans les mesures du PA3. Cette demande semble avoir de bonnes chances d'aboutir.

Montant alloué dans le cadre des budgets précédents	Fr.	351'554.45
Montant alloué dans le cadre du budget 2018	Fr.	5'567'400.00
Total montants alloués dans le cadre des budgets	Fr.	5'918'954.45
Dépenses au 31 décembre 2019	Fr.	995'250.20
Solde	Fr.	4'923'704.25
<i>Subvention AGGLO-FR</i>	<i>Fr.</i>	<i>0.-</i>

• Aménagements routiers, route de la Gérine, 2^{ème} étape

Compte 620.501.36

Les travaux sont terminés et la Commune est dans l'attente du décompte final des travaux. Globalement, les travaux se sont bien déroulés ; le fait de maintenir la circulation n'était pas chose aisée et des remerciements vont à l'entreprise en charge de la réalisation des travaux. Un revêtement phono absorbant a été posé en guise de couche de roulement qui est la première étape de l'assainissement au bruit de la route. Une limitation de vitesse à 30km/h devra encore être installée durant le courant du 1^{er} semestre 2020. Une fois ceci en place, la route sera complètement assainie au bruit conformément à l'OPB (ordonnance fédérale pour la protection contre le bruit).

Solde de la 1 ^{ère} étape	Fr.	44'484.90
Montant alloué dans le cadre du budget 2018	Fr.	897'760.00
Total montants alloués dans le cadre des budgets	Fr.	942'244.90
Dépenses au 31 décembre 2019	Fr.	671'755.65
Solde	Fr.	270'489.25

- **Modération de trafic**

Compte 620.501.15

Le projet d'assainissement au bruit et de la sécurisation de la route de la Grangette suit son cours. Le dossier a été mis à l'enquête publique du 22 février au 25 mars 2019. Il a fait l'objet de 9 oppositions provenant de propriétaires de la route de la Grangette même. Elles sont en cours de traitement. Les griefs sont essentiellement en lien avec la sécurité, la vitesse des véhicules et le flux de poids lourds en transit cherchant à contourner le double giratoire de Cité. Les opposants ont été entendus et compris, une solution est en cours d'élaboration avec les services cantonaux afin de répondre à leurs préoccupations. Le dossier sera vraisemblablement déposé au printemps 2020 pour approbation par le Canton. Il est également prévu d'assainir au bruit cette route par la pose d'un revêtement phono absorbant.

Montant alloué dans le cadre du budget 2018	Fr.	372'000.00
Total au budget	Fr.	372'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2019	Fr.	19'127.15
Solde	Fr.	352'872.85

- **Aménagement piste mixte cycles-piétons entre la route des Ecoles et la route de la Gérine**

Compte 620.501.52

Suite à une rencontre avec les propriétaires, ces derniers ont entrepris la révision du PAD existant afin de le rendre conforme à notre PAL révisé. Il y a donc une volonté manifeste d'aller de l'avant. Par conséquent, dès que l'échéancier sera connu, la pertinence du maintien de cet investissement sera réévaluée, puisque cet aménagement sera à la charge des propriétaires.

Montant alloué dans le cadre du budget 2011	Fr.	10'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2012	Fr.	265'000.00
Total au budget	Fr.	275'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2018	Fr.	4'556.00
Solde	Fr.	270'444.00

- **Aménagement trottoir – PED Moraty**

Compte 620.501.45

Les travaux sont réalisés à 50%. Il manque encore l'accès piétons ouest qui donne accès au quartier du Roule. Ces travaux devraient être réalisés au printemps 2020.

Montant alloué dans le cadre du budget 2015	Fr.	130'000.00
Total au budget	Fr.	130'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2019	Fr.	50'640.05
Solde	Fr.	79'359.95

- **Aménagement arrêts sur chaussée – route de Chésalles**

Compte 620.501.76

Néant. Cet investissement devrait être annoncé comme terminé à la fin 2019 respectivement début 2020.

Montant alloué dans le cadre du budget 2015	Fr.	100'000.00
Total au budget	Fr.	100'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2019	Fr.	18'272.40
Solde	Fr.	81'727.60

- **Investigations historique/technique du site pollué de Corbaroche**

Compte 620.501.53

La 1^{ère} étape de l'investigation technique est terminée. Le bureau Triform SA attend la validation du cahier des charges pour la suite par le Service de l'environnement (SEn). Une fois ceci fait, deux campagnes d'échantillonnage devront être planifiées en 2020. Sur cette base, un rapport d'évaluation permettra de clore

l'investigation technique en définissant si les biens à protéger sont impactés par le site pollué et nécessitent une surveillance ou un assainissement.

Montant alloué dans le cadre du budget 2016	Fr.	6'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2017	Fr.	10'000.00
Total au budget	Fr.	16'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2019	Fr.	11'008.35
Solde	Fr.	4'991.65

Les investigations sont subventionnées par le Canton à hauteur de 70%

- **Investigations historique/technique du site pollué du Port**

Compte 620.501.20

Pour la 2^{ème} étape de l'investigation technique, le service de l'environnement a demandé au bureau Triform SA de compléter l'équipement du site pollué par l'équipement de deux piézomètres supplémentaires afin de confirmer les relations nappe-rivière. Ils permettront également de fournir l'équipement nécessaire aux prélèvements et à l'évaluation de la qualité des eaux souterraines. Par contre, des travaux supplémentaires sont nécessaires et par conséquent des coûts supplémentaires qui sont évalués à Fr. 17'000.-. Le Conseil communal a validé ces travaux supplémentaires, respectivement les coûts induits. Le dépassement par rapport au budget devrait être d'environ Fr. 2'500.- après déduction des subventions.

Montant alloué dans le cadre du budget 2014	Fr.	6'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2017	Fr.	10'000.00
Total au budget	Fr.	16'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2019	Fr.	23'579.90
Solde	Fr.	- 7'579.90

Les investigations sont subventionnées par le Canton à hauteur de 70%

- **Place du village**

Compte 620.501.49

Un montant supplémentaire a été accepté par le Conseil général dans le cadre des budgets 2020. Le but est de faire aboutir une fois pour toute ce projet fédérateur des Marlinois. Le projet sera remis à l'enquête publique durant le courant du premier semestre 2020.

Montant alloué dans le cadre des budgets	Fr.	320'000.00
Total au budget	Fr.	320'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2019	Fr.	42'665.35
Solde	Fr.	277'334.65

- **Aménagement de l'Impasse des Violettes**

Compte 620.501.66

Néant. Toujours aucun décompte final. La route n'est donc en l'état pas reprise au domaine public.

Montant alloué dans le cadre du budget 2013	Fr.	125'000.00
Total au budget	Fr.	125'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2019	Fr.	5'387.05
Solde	Fr.	119'612.95

- **Assainissement de l'éclairage public communal**

Compte 620.501.72

Le réseau est entièrement assaini. Nous avons profité du montant à disposition pour mettre en conformité d'autres installations d'éclairage public comme notamment le passage inférieur de la route cantonale. Nous ne connaissons les économies d'énergie qu'à partir de début 2020. Selon la dernière tendance, l'économie d'énergie est de 70%, soit environ 325'000 kwh par an.

Montant alloué dans le cadre des budgets	Fr.	1'100'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2019	Fr.	961'990.05
Solde	Fr.	138'009.95

- **Révision du cadastre de bruit communal**

Compte 620.501.73

Le projet de décision d'assainissement au bruit des routes communales a fait l'objet d'une publication par la DAEC dans la feuille officielle du 15 novembre 2019 pour consultation. La décision définitive sur l'assainissement au bruit devrait paraître dans la Feuille officielle au début de l'année 2020. Une fois ces mesures prises les routes communales seront considérées comme assainies au bruit. Il s'agit des mesures suivantes (dixit la décision) :

- Pose d'un revêtement phonoabsorbant sur la route de la Gérine (déjà réalisé), sur la route de la Grangette (planifiée en 2020-21), sur la route de l'Ancienne Papeterie (de la route de la Gérine à la fin du périmètre bâti)
- Abaissement de vitesse à 30km/h sur la route de la Gérine (du chemin des Epinettes à la route de l'Ancienne Papeterie) et sur la route de l'Ancienne Papeterie (de la route de la Gérine à la fin du périmètre bâti). Cette mesure sera réalisée en 2020.

Montant alloué dans le cadre du budget 2013	Fr.	90'000.00
Total au budget	Fr.	90'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2019	Fr.	49'445.55
Solde	Fr.	40'554.45
Subvention	Fr.	8'472.50

- **Aménagement trottoir et porte d'entrée sur la route de Bourguillon**

Compte 620.501.75

Nous sommes toujours dans l'attente du décompte final des travaux de l'ingénieur. Cependant, le décompte final présenté ci-après ne devrait pas changer, sachant que toutes les factures sont rentrées et ont été honorées.

Montant alloué dans le cadre du budget 2015	Fr.	250'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2019	Fr.	249'547.60
Solde	Fr.	452.40

- **Requalification de la Route de Fribourg étape 4 – Centralité de Cité – Route de la Gruyère**

Compte 620.501.79

L'étude de requalification est en route et a été reconnue comme concept VALTRALOC par le Service des ponts et chaussées. Afin d'atteindre cet objectif, des compléments d'études sont demandés par le Canton. Le rapport final pourrait être rendu à la fin de premier semestre 2020.

Montant alloué dans le cadre du budget 2018	Fr.	200'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2019	Fr.	124'048.00
Solde	Fr.	75'952.00

- **Aménagement route des Ecoles – Partie non-goudronnée**

Compte 620.501.81

Le projet a été approuvé par la DAEC le 26 septembre 2019 et les travaux ont été adjugés. Il est à relever qu'aucune opposition n'a été interjetée contre le projet. Le début des travaux est planifié pour de l'année 2020.

Montant alloué dans le cadre du budget 2019	Fr.	184'000.00
Total au budget	Fr.	184'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2019	Fr.	10'706.30
Solde	Fr.	173'293.70

Aménagement du territoire

- **Plan d'aménagement local**

Compte 79.509.01

La modification partielle du PAL a été approuvée par la DAEC le 1^{er} mai 2019 et le retour du dossier de la révision générale du PAL de l'examen préalable début juillet 2019. Nous avons pris connaissance des préavis des services et notre mandataire travaille à l'adaptation des documents. Il est relevé que le SeCA a mis en évidence, dans son rapport de synthèse, la qualité du travail réalisé par notre mandataire le bureau GEA.

Montant alloué dans le cadre des budgets	Fr.	579'360.00
Total des dépenses au 31 décembre 2019	Fr.	601'373.49
Solde final	Fr.	-22'013.49

Dès 2019, les frais d'honoraires pour la révision du PAL sont pris en charge par le compte de fonctionnement. Comme il s'agit surtout de frais liés aux procédures (modifications de documents suite aux préavis des services, émoluments cantonaux, traitement des oppositions, etc.) en cours et donc imprévisibles, il est plus judicieux de faire ainsi.

- **Zone de tri, concassage et de recyclage de matériaux inertes de Chésalles**

La remise en état est en cours et devrait être terminée en 2021.

Plan de mobilité

Cette démarche visant à favoriser une mobilité responsable et améliorer la santé des collaborateurs est entrée en vigueur au début de septembre 2019. Un questionnaire avait été envoyé dans le courant du mois de juin afin que les collaborateurs fassent un choix sur leur type de mobilité en tant que pendulaires (pour rejoindre leur place de travail). Il ressort de celui-ci 56 demandes de vignette de parcage pour lesquelles 54 ont pu être attribuées en fonction des critères d'éligibilité prévus dans le plan mobilité. Pour les collaborateurs qui ont renoncé volontairement à la vignette de parcage, ils ont pu bénéficier des mesures incitatives (2 choix) au changement de leur mobilité. A cet effet, 9 participations à l'abonnement annuel aux transports publics et 7 participations à l'entretien annuel du vélo ont pu être octroyées. Même si cette transition n'a pas forcément été facile pour tout le monde, on se rend compte que l'effet escompté est atteint car la fréquentation du parking soumis à vignette est en diminution au bénéfice d'autres mobilités (marche, vélo, TP). Nous profiterons également d'observer les habitudes de déplacements professionnels des collaborateurs afin de pouvoir ajuster l'offre en alternative de mobilité (Mobility, vélos électriques, véhicule électrique, etc.) afin de ne pas les prêter dans l'accomplissement de leur fonction. Comme toutes démarches similaires des réglages seront nécessaires. Néanmoins le personnel communal a ainsi démontré son adaptabilité, ce dont nous le remercions chaudement. Nous pouvons maintenant inciter les entreprises de Marly de faire le même exercice avec une approche pratique tirée de notre expérience.

Table des abréviations

ACM/TA	Activités créatrices manuelles et travaux à l'aiguille
ACSMS	Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux
ADB	Acte de défaut de biens
AES	Accueil extrascolaire
AI	Assurance invalidité
ANJM	Animation socioculturelle de Marly
APEM	Association de parents d'élèves de Marly et environs
App	Appointé
AFF	Association fribourgeoise de football
AVS	Assurance vieillesse et survivants
BRM	Bibliothèque régionale de Marly
CC	Code civil suisse
CLF	Commission locale du feu
COP	Commission de l'ordre public
CP	Compagnie
Cpl	Caporal
CR	Centre de renfort
CSIAS	Conférence suisse des institutions d'action sociale
CSM	Club sportif de Marly
CSP	Corps des sapeurs-pompiers
DAEC	Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions
DICS	Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport
DSAS	Direction de la santé et des affaires sociales
DSJ	Direction de la sécurité et de la justice
ECAB	Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments
FASDS	Fondation pour l'aide et les soins à domicile du district de la Sarine
HMS	Home médicalisé de la Sarine
LACI	Loi sur l'assurance-chômage
LALAMal	Loi cantonale d'application de la loi sur l'assurance-maladie
LAMal	Loi fédérale d'application de la loi sur l'assurance-maladie
LASoc	Loi cantonale sur l'aide sociale
LATeC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
LPrD	Loi cantonale sur la protection des données
LStE	Loi cantonale sur les structures d'accueil extrafamilial de jour
MIC	Marly Innovation Center
MIS	Mesure d'insertion sociale
MNA	Marge nette d'autofinancement
MV	Marly-Voix
OFS	Office fédéral de la statistique
PAD	Plan d'aménagement de détail
PAL	Plan d'aménagement local
PC	Prestations complémentaires
PCi	Protection civile
PDC	Parti démocrate-chrétien

PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PITSC	Programme interservices de travail social communautaire
PLR	Parti libéral-radical
Plt	Premier Lieutenant
PME	Petites et moyennes entreprises
Pol Route	Police routière
PPP	Passage pour piétons
PR	Protection respiratoire
PS	Parti socialiste
PSS	Poste sanitaire de secours
RELATeC	Règlement d'application de la LATeC
RPLP	Redevance poids lourds liée aux prestations
RPT	Répartition des tâches entre la Confédération et les cantons
SAIDeF	Société anonyme pour l'incinération des déchets du canton de Fribourg et de la Broye vaudoise
Sap	Sapeur
SAS	Service d'ambulance de la Sarine
SCom	Service des communes
SEJ	Service de l'enfance et de la jeunesse
SESAM	Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide
SI	Service d'intervention
SDME	Société de développement de Marly et environs
SP	Sapeurs-pompiers
SPC	Service des ponts et chaussées
SSIGE	Société suisse de l'industrie du gaz et de l'eau
SSM	Service social de Marly
SSR	Services sociaux régionaux
STEP	Station d'épuration des eaux
STPA	Cantonement militaire de stationnement des troupes de protection aérienne
TPF	Transports publics fribourgeois
UDC	Union démocratique du centre
USAM	Union suisse des arts et métiers
UV	Ultraviolet